

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

TENSIONS DANS L'INTERVENTION : LE VÉCU DES INTERVENANTES FÉMINISTES ŒUVRANT
AUPRÈS DES CONJOINTS AYANT EU DES COMPORTEMENTS VIOLENTS DANS LES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES AU QUÉBEC

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

ANNICK LAVOGIEZ

OCTOBRE 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je remercie en premier lieu toutes les intervenantes qui ont accepté de participer à ma recherche, pour leur temps, mais aussi leurs réflexions et, de manière plus générale, leur engagement au quotidien contre la violence conjugale. Ce métier est à la fois enrichissant, *challengeant*, stressant, magnifique et difficile, et je vous remercie profondément d'avoir accepté de m'en parler.

Je tiens à remercier ma directrice, Elizabeth Harper, pour toute la liberté qu'elle m'a laissée dans le long processus de la rédaction, pour nos discussions passionnantes sur l'histoire de la violence conjugale au Québec et les nombreux apprentissages que j'ai faits à ses côtés.

Je remercie également mes proches qui ont patiemment suivi mes découvertes en matière de violence conjugale, qui se sont eux-mêmes sensibilisés à un sujet souvent difficile et confrontant. Merci Gabrielle, David, Pascale, Tania et Marlène, pour votre écoute, vos retours, votre enthousiasme et votre intérêt constant. Merci aussi à Quentin d'avoir arrangé si souvent mon *planning* pour me permettre d'assister à mes cours, d'étudier ou de rédiger.

Merci à ma mère, de m'avoir écoutée parler d'un sujet bien loin d'elle, aux petites heures du matin, avec un café. De m'avoir encouragé, d'avoir changé de perspective, d'avoir appris à mes côtés, et d'avoir apprivoisé le terme féministe qui nous définit si bien.

Et merci à mon père. J'aime à penser que mon engagement dans le social vient un peu du tien.

Bonne lecture !

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 LA PROBLÉMATIQUE.....	3
1.1 Précisions conceptuelles.....	3
1.1.1 Entre le monstre et la détresse, parler de « ces hommes-là ».....	3
1.1.2 La violence conjugale : définitions.....	4
1.2 Émergence et développement des groupes pour hommes.....	6
1.2.1 Un intérêt médiatique et professionnel pour la question masculine.....	6
1.2.2 Cohabitation et tensions des idéologies.....	9
1.2.3 Les organismes pour hommes aujourd’hui : critiques et collaborations.....	11
1.3 D’hier à aujourd’hui, les femmes en intervention.....	15
1.3.1 Historiquement contestées.....	15
1.3.2 ... à leviers d’intervention.....	18
1.4 Le vécu des intervenantes : qui en parle et comment ?.....	20
1.4.1 “There is a cost to caring”.....	20
1.4.2 Peur, stress et sentiment d’impuissance : travailler auprès des hommes.....	22
1.5 Pertinence de l’étude, objectifs et question de recherche.....	23
CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE.....	25
2.1 Cadre théorique.....	25
2.1.1 « Au carrefour de l’individuel et du social » : la sociologie clinique.....	25
2.1.2 La violence conjugale : un enjeu politique et médiatisé.....	28
2.2 Concepts clefs.....	30
2.2.1 Le féminisme.....	30
2.2.2 Les tensions.....	33
2.2.3 L’engagement personnel.....	35
2.3 Synthèse.....	37
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE.....	38
3.1 Stratégie générale de la recherche.....	38
3.1.1 Une méthode qualitative exploratoire.....	38

3.2	Participant·es à la recherche	39
3.2.1	Critères	39
3.2.2	Recrutement	39
3.2.3	Défis liés au recrutement.....	40
3.2.4	Présentation des participant·es	41
3.3	Méthode de collecte des données.....	42
3.4	Méthode d'analyse	43
3.5	Considérations éthiques.....	43
CHAPITRE 4 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS		45
4.1	Parcours des intervenant·es	45
4.1.1	Pourquoi elles choisissent de travailler auprès des hommes.....	45
4.1.2	« Ben voyons, tu travailles avec des gars violents ! » : réactions des proches	48
4.2	Plusieurs espaces de tensions à apprivoiser.....	50
4.2.1	Une constante remise en question du rôle d'intervenante	51
4.2.2	Être une femme = être en danger ?	53
4.2.3	Ambiguïté et gêne féministe dans les équipes	55
4.3	Négocier les tensions	59
4.3.1	L'équipe, source de soutien concret et psychologique	59
4.3.2	Des proches pour ventiler.....	62
4.3.3	Un constant travail sur soi	63
4.4	Négocier les tensions : difficultés et limites	65
4.4.1	Toute une gamme d'émotions difficiles.....	65
4.4.2	L'impact en dehors des heures de travail.....	68
4.5	Conclusion et faits saillants	70
CHAPITRE 5 ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS.....		71
5.1	Rappel des objectifs de la recherche	71
5.2	Le vécu des intervenant·es	72
5.2.1	Un choix de carrière tissé de tensions jusque dans la vie privée.....	72
5.2.2	Des intervenant·es qui modèrent leur posture féministe.....	76
5.3	Ambivalence et contradictions devant la violence	78
5.3.1	Quand les intervenant·es minimisent leurs peurs	79
5.3.2	Un rapport féminin à un monde violent ?	81
5.4	Remise en question, fatigue et isolement.....	83
5.4.1	Sentiment d'impuissance et isolement professionnel	84
5.4.2	Impact sur les HCVCC... et sur les intervenant·es	85
5.5	Stratégies de résistance	87
5.5.1	Devenir « humaine » face à « l'autre ».....	87
5.5.2	Rester féministe au cœur de toutes les interventions.....	88

5.6 Résumé et faits saillants..... 90

CONCLUSION 91

ANNEXE A [GRILLE D'ENTRETIEN] 95

ANNEXE B [FORMULAIRE DE CONSENTEMENT] 97

ANNEXE C [AUTORISATION ÉTHIQUE CERPÉ-4]..... 101

BIBLIOGRAPHIE 104

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

CLSC : Centre local de services communautaires

CMCS : Collectif Masculin Contre le Sexisme (CMCS)

DPJ : Direction de la Protection de la Jeunesse

HCVCC : Homme ayant eu des comportements violents en contexte conjugal

FMHF : Fédération des Maisons d’Hébergement pour Femmes

GIMI : Groupe d’Individus Masculins d’Intervention

INSPQ : Institut national de santé publique du Québec

ONU : Organisation des Nations Unies

OQLF : Office québécois de la langue française

OTSTCFQ : Ordre des Travailleurs Sociaux et des Thérapeutes Conjugaux et Familiaux du Québec

RAIV : Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles

RMFVVC : Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

SAC : Service d’Aide aux Conjoints

TCVC : Table de concertation en violence conjugale

VC : Violence conjugale

RÉSUMÉ

Cette recherche qualitative et exploratoire s'intéresse au vécu des intervenantes féministes qui travaillent dans les organismes communautaires au Québec auprès des hommes ayant eu des comportements violents en contexte conjugal. Plus précisément, cette recherche se penche sur les motivations de ces professionnelles, ainsi que les tensions qu'elles vivent et les façons dont elles les gèrent. Les milieux d'intervention pour hommes sont marqués historiquement par une remise en question de la place des intervenantes, ainsi que par des tensions avec les milieux d'intervention féministes auprès des victimes de violence conjugale. Si aujourd'hui la place des intervenantes dans les organismes pour hommes ayant eu des comportements violents en contexte conjugal est acquise, la recherche ne s'y intéresse que peu, travaillant davantage sur la souffrance des professionnel·les dans les milieux de relation d'aide. Grâce à un cadre théorique constitué de la sociologie clinique et des narratifs de R. D. Loseke, ainsi que des concepts d'engagement personnel, de tension et de féminisme, ce mémoire présente puis analyse les données recueillies auprès de huit participantes. Celles-ci témoignent de plusieurs tensions avec leur clientèle, leurs équipes de travail et leur entourage : au niveau de leur choix de carrière, de leur posture féministe, de leur fatigue et isolement, ainsi que de leur rapport à la peur et à la violence. Les intervenantes rencontrées négocient ces tensions par le biais de multiples stratégies (humour, sensibilisation de l'autre, modération de leur posture féministe auprès des collègues, etc.), dont la principale est le fait qu'elles utilisent leur féminisme au quotidien lors de leurs interventions, quelles que soient les tensions qu'elles expérimentent à titre personnel ou professionnel, maintenant ainsi leur agentivité tout en restant fidèles à leur féminisme.

Mots clefs : féminisme ; intervenante féministe ; travail social ; intervention ; relation d'aide ; intervention auprès des hommes ; violence conjugale ; engagement de soi ; masculinité ; auteurs de violence conjugale.

ABSTRACT

This qualitative and exploratory research focuses on the experiences of female feminist practitioners who work in community organizations in Quebec with men who commit domestic violence. More specifically, this research examines the motivations of these professionals, as well as the tensions they experience and how they manage them. Historically, the field of intervention with men has been marked by debates about the place of female practitioners, as well as the tensions that reign between these services and feminist organizations for victims of domestic violence. While the place of female practitioners in organizations for men who use violence in a conjugal context is now well established, research has shown little interest in tensions in the work, focusing more on compassion fatigue or secondary trauma. Using an analytical framework based on clinical sociology and D. R. Loseke's theorizing around social narratives, as well as the concepts of personal commitment, tension and feminism, this Master's thesis presents and analyzes data collected from eight female participants. They testify to several tensions with their clientele, their team members and those around them regarding their career choices, their feminist stance, their fatigue and isolation, and their own experiences and concerns around fear and violence. In particular, their feminist stance complexifies their standpoint around men's use of violence. Practitioners negotiate these tensions through multiple strategies (using humor, raising awareness of others, moderating their feminist posture with colleagues, etc.), the main one being that they use their feminism daily during intervention, whatever the tensions they experience on a personal or professional level, thus maintaining their personal empowerment while remaining true to their feminism.

Keywords : feminism; feminist practitioners; social work; intervention; intervention with men; domestic violence; self-commitment; masculinity; perpetrators of domestic violence

INTRODUCTION

Le phénomène de la violence au sein du couple n'est pas nouveau, on pourrait même dire qu'il remonte à la nuit des temps. En effet, la Loi romaine à l'époque de l'Ancien et du Nouveau Testament stipulait qu'un mari pouvait battre ou tuer sa femme si elle commettait l'adultère (Laughrea *et al.*, 2007). Au Moyen-Âge comme à la Renaissance, un mari était considéré comme le maître de sa femme et ce n'est qu'au siècle dernier qu'au Canada, un mari a perdu le droit de battre sa conjointe (Laughrea *et al.*, 2007). Alors que dans les derniers siècles, les lois ont changé, et que dans les dernières décennies, de multiples campagnes de sensibilisation et actions gouvernementales ont été entreprises, les statistiques québécoises sur la violence conjugale restent malgré tout préoccupantes. En 2020, le Ministère de la Sécurité publique du Québec dénombre 22 104 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, pour un total de 335,5 infractions par 100 000 habitants au Canada¹ (Ministère de la Sécurité publique, 2022). Si 75,8 % des personnes victimes de cette violence sont des femmes, les responsables sont à 76,6 % des hommes (Ministère de la Sécurité publique, 2022).

Au Québec, l'intervention sociale auprès des conjoints ayant des comportements violents est l'une des stratégies sociétales qui a été mise en place pour mettre un terme au problème social qu'est la violence conjugale². 50 ans après les premières revendications des militantes féministes et de leurs alliées qui ont fondé les ressources pour personnes victimes de violence conjugale, 40 ans après la naissance des premiers organismes pour hommes ayant des comportements violents, on compte aujourd'hui une trentaine d'organismes communautaires autonomes au Québec dédiés aux hommes ayant des comportements violents en contexte conjugal et familial³ (À coeur d'homme, 2022). Principalement

¹ À ces chiffres s'ajoutent de nombreux cas non-déclarés. Des experts considèrent que moins d'une victime de violence familiale sur cinq se déclare à la police (Gouvernement du Canada, 2018), et ce pour des raisons variées, allant de la peur de la stigmatisation ou des représailles à un manque de confiance dans le système judiciaire. Il faut noter que depuis la mise en place de l'inculpation obligatoire lors des interventions policières, qui oblige les policiers à arrêter les auteurs présumés de VC, s'ils ont un motif raisonnable de croire qu'un acte criminel a été posé, les signalements de voies ont augmenté. Le portrait actuel de la VC serait plus réaliste (Lalande *et al.*, 2019).

² Le Canada est le premier pays à élaborer, en 1986, une Politique d'intervention en matière de violence conjugale, et ce, au Québec (Laughrea *et al.*, 2007).

³ À titre comparatif : L'R des centres de femmes du Québec compte 82 organismes (L'R des centres de femmes et du Québec, 2024), la Fédération des Maisons d'Hébergement pour Femmes et le Regroupement des Maisons pour Femmes Victimes de VC comptent respectivement 36 et 46 maisons d'hébergement pour femmes (FMHF, 2021 ; RMFVVC, 2024a)

offerts par le milieu communautaire (Gauthier et Montminy, 2012), les services pour hommes abordent la violence conjugale à travers des groupes, suivis individuels ou encore des ateliers⁴. Les professionnel·les qui y travaillent veillent à la responsabilisation et à la réinsertion des personnes accompagnées autant qu'à la sécurité de la société, en plus de réfléchir à un changement social, notamment des critères et de la tolérance à la VC (Lalande *et al.*, 2019). En choisissant de travailler avec des hommes que l'on qualifie souvent de « traditionnels », les intervenant·es s'exposent parfois à des commentaires ou discours que l'on peut qualifier d'anti-femmes ou antiféministes. Dans un contexte où certains discours publics mettent l'emphase sur la judiciarisation et non sur le soutien psychosocial, où les narratifs dominants mettent en scène des hommes violents physiquement et incapables de changer, et où de nombreux pairs, médias et rapports d'organismes critiquent la pertinence de l'aide apportée aux hommes, je m'intéresse au vécu des intervenantes qui choisissent malgré tout de travailler auprès de ces hommes, et plus particulièrement celles qui se considèrent féministes.

Après quelques précisions conceptuelles liées au vocabulaire utilisé pour aborder la violence conjugale, le premier chapitre de ce mémoire explore la naissance et le développement des ressources pour hommes au Québec, la place des femmes dans ces milieux d'intervention, ainsi que l'espace consacré à leurs vécus dans la littérature scientifique. Le deuxième chapitre établit le cadre théorique, soit la sociologie clinique et les narratifs sociaux entourant la violence conjugale, puis les concepts de féminisme, de tension et d'engagement personnel. Le troisième chapitre aborde la stratégie méthodologique qualitative exploratoire utilisée, ainsi que les enjeux pratiques et éthiques ayant entouré le processus de recrutement. Le quatrième chapitre est l'occasion de présenter les résultats récoltés lors des huit entrevues réalisées avec autant d'intervenantes. Il sera question de la motivation des intervenantes à s'impliquer dans ce métier, de leur rapport professionnel au féminisme, ainsi qu'aux tensions qu'elles ressentent dans leur quotidien. Enfin, le chapitre cinq s'avère l'occasion de tendre des liens entre les résultats des entrevues et les objectifs initiaux du projet.

⁴ Le Service Correctionnel du Canada offre également des programmes de « traitement » pour les hommes ayant eu des comportements violents en contexte conjugal, et ce, depuis 1994 (Aubertin et Jolicoeur, 2012). Ces programmes s'adressent aux hommes qui ont été condamné pour VC, mais également ceux qui purgent une peine pour une autre raison, mais ont également commis des gestes de VC.

CHAPITRE 1

LA PROBLÉMATIQUE

Dans ce chapitre, je propose de faire une revue de la littérature sur l'intervention auprès des conjoints ayant eu des comportements violents en contexte conjugal, à travers laquelle j'ai dégagé trois composantes : les tensions politiques et cliniques entre féminisme et antiféminisme dans les groupes pour HCVCC ; la place des intervenantes dans ce contexte spécifique d'intervention ; et enfin, les études sur la souffrance et les enjeux vécus par celles-ci. En conclusion, je présenterai mes objectifs de recherche et leur pertinence.

1.1 Précisions conceptuelles

Il n'est plus à démontrer que le vocabulaire que l'on utilise en travail social revêt une grande importance, car il témoigne des représentations d'une société, influence le lien social entre le-a professionnel-le et la personne accompagnée et peut contribuer à stigmatiser cette dernière (Chellig, 2021 ; Jaeger *et al.*, 2015 ; Stroumza, 2017). En effet, le langage est « l'instrument obligatoire, mais pas forcément maîtrisé, de cette activité relationnelle si intensément revendiquée » (Ion et Ravon, 2005, p. 76). Avant de débiter, il paraît donc essentiel d'aborder certains éléments de langage qui seront utilisés dans le présent mémoire, de clarifier plusieurs concepts et d'explicitier quelques-uns de mes choix. Je vais proposer ici quelques considérations à propos des termes à employer lorsqu'on s'intéresse aux hommes ayant eu des comportements violents en contexte conjugal, et établir une définition commune de la violence conjugale.

1.1.1 Entre le monstre et la détresse, parler de « ces hommes-là »

Les mots que l'on utilise pour parler des personnes que l'on accompagne en travail social peuvent contribuer « à minorer, radoucir, voire faire disparaître ce qui est l'enjeu même de la difficulté de l'autre — l'usager — comme si le verbe déshabillait ou, a contrario, figeait la personne dans son problème. » (Chellig, 2021, p. 26). À ce titre, il est essentiel de se questionner sur les termes à employer quand on parle d'hommes ayant commis des gestes violents, quels qu'ils soient, en contexte conjugal.

Les organismes communautaires qui travaillent auprès des hommes se servent d'un certain vocabulaire pour parler de leur clientèle : *hommes vivant des difficultés conjugales, hommes ayant des comportements violents dans un contexte conjugal et familial, hommes en situation de violence ou en difficulté*

relationnelle dans un contexte conjugal et familial, hommes qui ont eu recours à la violence dans leurs relations conjugales ou familiales, conjoints ayant des comportements violents, etc. Selon la formulation, les mots utilisés ont pour objectif de créer une distance entre l'homme et ses comportements, et entre les comportements actuels ou passés, ce qui reflète une approche d'intervention basée sur la croyance dans le changement et la responsabilisation. On peut constater que les organismes pour hommes s'éloignent de termes tels que : *agresseur, conjoint violent, conjoint agresseur*, utilisés par certains organismes pour femmes comme la FMHF. Le terme *conjoint judiciairisé*, davantage présent dans les documents gouvernementaux, est par ailleurs rarement utilisé dans les milieux communautaires.

À la lumière de ces informations, je vais donc avoir recours, tout au long de ce mémoire, aux termes « hommes ayant eu des comportements violents en contexte conjugal », qui soulignent le contexte de la violence (le couple) et le caractère répétitif et choisi de celle-ci, tout en distançant la personne de ses comportements, ce qui implique une possibilité de responsabilisation et de changement. Considérant que l'expression est longue, je vais dorénavant utiliser uniquement l'abréviation HCVCC.

Dans la même logique, je souhaite essayer d'éviter au maximum les termes *clients, clientèles, usagers* et préférer le terme neutre de *personne accompagnée* qui replace l'intervenant-e dans son rôle de soutien et renvoie la personne à sa capacité d'autodétermination.

1.1.2 La violence conjugale : définitions

La violence conjugale comme thème est sujet de débats et de controverses depuis des années au Québec. Mon intention n'étant pas de prendre position dans ce débat, cette section est dédiée uniquement à un survol des définitions utilisées au Québec, qui permettra de délimiter celle qui dominera ma recherche.

Le Gouvernement du Québec propose une définition de la violence conjugale inspirée de la perspective féministe :

La violence conjugale se différencie principalement des « chicanes de couple » par le fait qu'il y a un déséquilibre dans la répartition du pouvoir entre les partenaires. Lorsqu'il y a de la violence conjugale, les épisodes de violence sont répétés et un des partenaires prend le contrôle de l'autre et adopte des comportements nuisibles envers lui. (...) La violence conjugale n'a pas de frontière (...) La violence conjugale comprend différentes formes de violence : psychologique, verbale, économique, physique, sexuelle, et elle peut se manifester sous plus d'une forme à la fois. (...) Même si elle est subie par les deux genres, la violence conjugale touche majoritairement les femmes, peu importe leur culture, leur statut

social ou leur revenu. On peut affirmer que la violence conjugale est largement issue de rapports historiquement inégaux entre les femmes et les hommes, et où les femmes sont défavorisées. (Gouvernement du Québec, 2022b)

Cette définition s'inscrit dans la lignée de celle de l'Organisation des Nations Unies Femmes⁵ (ONU Femmes, 2023). Les points essentiels à retenir sont l'idée d'exercer ou de maintenir un pouvoir sur l'autre, le caractère répétitif de la violence, et ses multiples manifestations⁶.

De son côté, l'association À Cœur d'homme - Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence, qui regroupe 31 organismes autonomes québécois soutenant les HCVCC, reconnaît la présence de « grands débats » autour de la définition de la violence conjugale » et en distingue deux formes : la violence conjugale comme prise de contrôle et la violence conjugale situationnelle (À cœur d'homme, 2023b). Au lieu de parler de « chicanes de couple », À cœur d'homme reprend ainsi une partie⁷ des travaux de Michael P. Johnson (Johnson, 2008), soit la violence conjugale sans contrôle⁸ :

La violence conjugale situationnelle survient lors de conflits ou de différends ponctuels entre deux partenaires et résulterait d'une réponse inadaptée au stress, à l'exaspération et à la colère issus de conflits dans le couple. Sans présenter un schéma général de contrôle, cette violence s'inscrit plutôt dans une dynamique violente de gestion des conflits. La violence situationnelle peut être mineure ou sévère, fréquente ou isolée. (À cœur d'homme, 2023b)

⁵ Fait intéressant, l'ONU utilise de son côté l'expression « violence au sein du couple » et la définit de manière plus générale : « tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex-partenaire) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination. » (ONU, 2024).

⁶ Ceci n'a pas toujours été le cas. En 1980, le Conseil Consultatif Canadien sur la Situation de la Femme dénombrait uniquement deux types de violence : physique et psychologique (MacLeod, 1987, dans Laughrea *et al.*, 2007, p. 96). Il faut par exemple attendre 1985 pour que les formes sexuelles, verbales et détournées (violence contre les biens) soient considérées dans la définition (Laughrea *et al.*, 2007, p. 96).

⁷ Michael P. Johnson décrit trois formes de violence : le terrorisme intime (intimate terrorism), la résistance violente (violent resistance) et la violence de couple situationnelle (situational couple violence) (Johnson, 2008).

⁸ Cette diversification de la définition de la violence conjugale est dénoncée par certains organismes pour femmes victimes de violence conjugale, car elle contribuerait à « une désinformation sociale qui entrave non seulement la lutte des groupes de femmes contre les violences faites aux femmes, mais qui a de lourdes conséquences sur les victimes. » (Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie, 2020).

De son côté, Normand Brodeur, professeur de l'école de travail social et de criminologie de l'Université Laval, spécialiste de l'intervention auprès des hommes et membre de l'équipe de Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles (RAIV), explique :

- (a) que la violence conjugale est exercée principalement par les hommes contre les femmes ;
- (b) que certaines femmes emploient la violence dans un cadre de légitime défense ; et (c) que la violence des femmes contre les hommes en dehors de ce cadre défensif constitue un phénomène marginal. (Brodeur, 2003, p. 162)

Nonobstant ces divergences, on peut considérer qu'il existe un certain consensus au Québec sur l'utilisation d'une définition féministe de la violence conjugale. C'est cette définition que je vais utiliser dans le présent mémoire.

1.2 Émergence et développement des groupes pour hommes

La naissance des services pour HCVCC est intimement liée aux combats et avancées des mouvements féministes au Québec. Dans les années 1970, chercheur·euses et intervenant·es développent un regard féministe sur les problématiques vécues par certaines femmes (Chayer et Smith, 2012) et différents mouvements de lutte s'organisent plus particulièrement autour de la question de la violence conjugale, ce qui engendre de nombreux changements sociaux⁹. Alors que les actes de VC sont criminalisés, des limites à cette stratégie émergent rapidement (Lalande *et al.*, 2019) et des groupes, organismes communautaires, journalistes et universitaires commencent à s'intéresser à la question masculine. Au cœur de ces initiatives naissent certaines tensions idéologiques.

1.2.1 Un intérêt médiatique et professionnel pour la question masculine

C'est à la fin des années 1970 que différent·es acteur·ices commencent à s'intéresser aux problématiques vécues par les hommes et de multiples initiatives de soutien et d'intérêt envers les hommes naissent, en réaction au regard féministe sur les problématiques vécues par certaines femmes (Chayer et Smith, 2012) et aux différents mouvements de lutte qui s'organisent plus particulièrement autour de la question de la violence conjugale.

⁹ Tels que : le développement de services pour les personnes victimes de violence conjugale ; une nouvelle compréhension officielle de la violence conjugale ; l'augmentation des jugements pénaux et des ordonnances de traitement à l'encontre des HCVCC et une tendance à les considérer comme responsables de leurs actes (Gouvernement du Canada, 2007, dans Rinfret-Raynor *et al.*, 2010).

Le vécu des hommes commence à attirer l'attention de regroupement d'hommes, des médias et d'universitaires à la fin des années 70. Philippe Warren parle même d'une « déferlante » de reportages, dossiers et articles sur la condition masculine : « À la télévision, à la radio, dans les journaux, dans les revues, partout, semblait-il, la condition masculine faisait l'objet de débats. » (Warren, 2018, p. 105). Ainsi, des regroupements d'hommes créent des bulletins d'informations, organisent des colloques et des groupes. À titre d'exemples, mentionnons Centrehomme, qui diffuse en 1978 à Québec un bulletin de liaison ; Cœur-Atout, qui organise des colloques thématiques et des conférences ; le Collectif Hommes et gars, qui crée un centre de documentation et publie un répertoire de ressources pour hommes (Dulac, 1994 ; Warren, 2018) ; et le collectif Hom-Info, précurseur du Réseau Hommes-Québec, qui publie pendant quelques années un magazine trimestriel d'information sur le vécu masculin (Dulac, 1994 ; Warren, 2018). De leur côté, les médias grand public de l'époque s'intéressent également aux hommes : *Châtelaine* publie une chronique dédiée à la masculinité entre 1977 et 1979, puis, en mars 1979, un dossier rempli de témoignages d'hommes québécois, et enfin en novembre de la même année un dossier intitulé « Des hommes parlent d'eux » (Warren, 2018). Les universitaires ne sont pas en reste et de nombreuses recherches sur la condition masculine comme question sociale et objet social¹⁰ à étudier voient le jour (Lindsay *et al.*, 2011).

En parallèle, les premiers groupes de condition masculine sont ainsi créés afin d'offrir aux hommes des espaces de réflexion, des groupes de croissance ou encore des retraites (Lindsay *et al.*, 2011 ; Turcotte, 2012 ; « À propos | à cœur d'homme », 2022). Créés afin de briser l'isolement et permettre d'échanger sur leurs vécus, ces groupes sont présentés comme des lieux réparateurs pour les hommes « confronté[s] aux difficultés de la vie et plus particulièrement celles propres aux relations entre les hommes et les femmes. » (Dulac, 1994, p. 64-65). Contrairement aux groupes de femmes, la plupart des groupes d'hommes n'étaient cependant, au départ, ni homogènes, ni politisés, précise Normand Brodeur,

¹⁰ Les thèmes abordés, et les formats des écrits, sont variés : les années 80 se consacrent davantage à la paternité, la violence, les relations hommes / femmes, la condition masculine, tandis que les années 90 ajouteront la thématique de l'intervention auprès des HCVCC (Genest Dufault et Dulac, 2010), notamment sous l'angle des dimensions éthiques de l'intervention auprès des HCVCC, de la persévérance de ceux-ci dans les programmes, des trajectoires de demande d'aide et du point de vue des personnes accompagnées (Lindsay *et al.*, 2011), mais aussi et surtout, sous l'angle de différentes approches en violence conjugale. Aujourd'hui, chercheur-euses et penseur-es de nombreuses disciplines s'intéressent à la masculinité et aux hommes, notamment via le prisme des études sur le genre. Ainsi, plusieurs ouvrages s'intéressent aux normes relatives au genre qui pèsent sur les hommes, à la construction des masculinités, la socialisation masculine ou encore à la virilité et ses conséquences sur les hommes comme les femmes (Benedetti *et al.*, 2023).

dans l'article « Le discours des défenseurs des droits des hommes sur la violence conjugale » (Brodeur, 2003).

Les groupes pour hommes qui s'intéressent plus particulièrement à la problématique de la violence conjugale développent les premiers services professionnels entre 1982 et 1987¹¹. Parmi eux, PRO-GAM¹² à Montréal et CHOC à Laval sont parmi les premiers à offrir des groupes spécifiques. Le Seuil de l'Estrie à Sherbrooke propose tout d'abord un service d'aide aux « hommes en difficulté sur le plan affectif et relationnel sans problème de santé mentale sévère » puis élargit son mandat aux hommes ayant des enjeux de violence (*Le Seuil - À propos*, 2022). Enfin, Autonhommie, qui accueille des hommes en difficulté, développe le Groupe d'Aide aux Personnes Impulsives (GAPI) à Québec (*Autonhommie*, 2022). Entre 1986 et 1988, les organismes ont l'occasion de se réunir et d'échanger sur leurs pratiques lors de plusieurs colloques et rencontres provinciales¹³, tandis qu'en juin 1988 naît l'Association des Ressources Intervenant Auprès des Hommes Violents (ARIHV), qui deviendra en 2003 À cœur d'homme - Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence) (Europrofem, 2022 ; Rinfret-Raynor *et al.*, 2010). Depuis 1986, plusieurs politiques gouvernementales ont encadré le travail de ces organismes. En effet, la *Politique conjointe d'intervention en matière de violence conjugale* de 1986 encadre l'engagement contre la VC et stipule qu'il faut responsabiliser les HCVCC à travers une réponse judiciaire et un accompagnement psychosocial. Le *Plan d'action gouvernemental 2018-2023 en matière de violence conjugale* réaffirme les mêmes principes. En parallèle, plusieurs rapports, tels que *Perceptions des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé ainsi que leur rapport aux services* (Roy *et al.*, 2014) ; *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins* (Rondeau, 2019) ; *Santé et bien-être des hommes 2017-*

¹¹ Au même moment, l'ensemble du Canada dénombre en 1981 quatre programmes pour les HCVCC (Dankwort, 1992, dans Laughrea *et al.*, 2007, p. 95).

¹² Fait intéressant, en 1986, PRO-GAM était constitué à la fois de professionnels et d'« ex-clients », : « Un tel amalgame permet à tous et chacun de rester à l'affût des problèmes concrets reliés à la violence conjugale, sans perdre de vue la nécessité d'une intervention professionnelle compte tenu de la complexité du problème et l'expertise clinique nécessaire pour y faire face. » (Philippe, 1986, p. 66).

¹³ En 1986, le Regroupement Provincial des Maisons d'Hébergement organise un colloque et certain-es de ses participant-es en profitent pour réclamer des lieux de rencontre et d'échange spécifiquement dédiés aux approches cliniques en intervention auprès des HCVCC (Europrofem, 2022). L'année suivante, un comité constitué de membres de CHOC, Entre-Hommes, Poing-Final et PRO-GAM organise la première rencontre regroupant 25 personnes de différentes régions du Québec (Europrofem, 2022). L'année d'après, une deuxième rencontre regroupe une trentaine de personnes issues de treize organismes offrant des services pour HCVCC, ainsi que quatre Centre local de services communautaires (CLSC) : ensemble, ils forment un comité qui va réfléchir à la création d'un regroupement (Europrofem, 2022).

2022 (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017), ont permis de mieux comprendre la réalité des hommes de manière générale (leurs enjeux de santé, rôles sociaux et rapport aux services sociaux et de santé).

1.2.2 Cohabitation et tensions des idéologies

Le développement des groupes d'hommes a généré certaines tensions dans l'espace public, notamment avec les regroupements et organisations de soutien envers les femmes victimes de violence conjugale. La plupart des organismes pour HCVCC se sont en effet positionnés par rapport à la question de la violence conjugale et la cause des femmes¹⁴.

Certains organismes pour hommes adhèrent publiquement au féminisme dès leur création. Le Service d'Aide aux Conjoints (SAC), est ainsi fondé en 1986 suite à un projet pilote parrainé et supervisé par La Dauphinelle, une maison d'hébergement pour femmes en difficultés (SAC - Mission, 2022) tandis que l'ARIHV adopte, dès sa naissance en 1988, une définition féministe de la violence conjugale (Turcotte et al., 2003). De son côté, le Collectif Masculin Contre le Sexisme (CMCS) regroupe en 1979 une dizaine d'hommes qui souhaitent sensibiliser leurs pairs aux enjeux d'inégalité homme/femme, responsabiliser la violence masculine et dénoncer les privilèges liés à la masculinité (Dulac, 1993 ; Warren, 2018). Martin Dufresne, membre fondateur de l'organisation, résume ainsi leur vocation :

Nous cherchions, plutôt que de tenter de nous imposer dans l'espace féministe, à nous responsabiliser devant les hommes, c'est-à-dire à documenter et à tenter de contrer les offensives masculines explicites contre les droits des femmes et des enfants, tout en travaillant à attirer des hommes « dissidents » au CMCS. (Dufresne, 1998, p. 126)

En 1980, le Groupe d'Individus Masculins d'Intervention (GIMI), financé par le ministre de la Justice du Québec, organise une journée de réflexion sur le viol, avant de s'éteindre quelques mois plus tard (Warren, 2018). Germain Dulac, sociologue, spécialiste de la condition masculine et paternelle et de la sociologie des genres, constate que ces groupes ont fait l'objet de peu de recherches et restent méconnus. Il émet

¹⁴ La position idéologique des groupes d'hommes n'est d'ailleurs pas toujours claire, comme en témoigne l'exemple du collectif collectif Hom-Info qui vogue entre féminisme et antiféminisme au cours de ses cinq années d'existence (Dufresne, 1998 ; Dulac, 1994 ; Warren, 2018). Certains parlent d'un « bouillonnement d'idées d'où a pu sortir le meilleur et le pire de la réaction face au féminisme québécois des années 1970 » (Warren, 2018, p. 117), d'autres d'une « fraternité mâle posée en axiome » (Dufresne, 1998, p. 126).

l'hypothèse que c'est dû à leurs objectifs, qui sont de l'ordre de la dénonciation des privilèges masculins (Dulac, 1993).

À la même période, certains groupes d'hommes s'inscrivent en opposition à l'idéologie féministe. Ces groupes sont constitués principalement d'hommes séparés ou divorcés qui s'estiment lésés par le système judiciaire et se regroupent autour de la question de la défense de leurs droits, via des enjeux spécifiques comme la garde des enfants ou la pension alimentaire. Phénomène qui ne se limite pas au Québec, ces groupes qui seront définis comme « masculinistes » dans les années 2000, revendiquent une « crise de la masculinité » due aux combats féministes « qui nuiraient aux hommes » (Surprenant, 2015, p. 79). S'opposant à un féminisme qu'ils estiment être allé « trop loin », ces groupes qui ne rassemblent souvent qu'une seule personne ont comme projets de décriminaliser certains actes de violence, réduire les condamnations, refuser la pension alimentaire, etc. (Dufresne, 1998) et critiquent l'existence même des programmes d'aide aux HCVCC (Brodeur, 2003).

Alors que minoritaires dans le paysage québécois, ces groupes voient leurs discours résonner dans la sphère publique¹⁵. Pour Normand Brodeur, il est nécessaire que les intervenant-es qui œuvrent en violence conjugale connaissent les discours de ces hommes, notamment afin de pouvoir travailler sur les perceptions et émotions derrière leurs comportements (Brodeur, 2003). Au-delà de la nécessité clinique d'étudier ces discours, il est essentiel de comprendre que l'existence de groupes d'hommes aux propos misogynes, ou ouvertement masculinistes, a des répercussions concrètes sur de nombreux-euses professionnel·les œuvrant en violence conjugale. Tout d'abord, ils sont reconnus comme engendrant une augmentation de la fréquence et de l'amplitude de la violence des hommes (Dufresne, 1998). Ensuite, et c'est ce qui m'intéresse plus particulièrement, ces discours ont un impact direct sur le travail et la vie personnelle de militantes féministes et d'intervenant-es qui sont la cible de violences directes, d'intimidation, de contre-mobilisation ou encore de harcèlement par des hommes qui adhèrent aux idéaux masculinistes (Dupuis-Déri, 2013 ; Lapierre et Côté, 2014).

Francis Dupuis-Déri, dans un rapport de recherche publié en 2013 et intitulé *Quand l'antiféminisme cible les féministes. Actions, attaques et violences contre le mouvement des femmes*, étudie l'étendue des

¹⁵ Brodeur identifie trois ouvrages québécois aux idéaux masculinistes qui occupent une place importante dans l'espace public : *Manifeste d'un salaud* de Roch Côté (1990), *Coupable d'être un homme : violence conjugale et délire institutionnel* de Georges Dupuy (2000) et *Homme et fier de l'être* d'Yvon Dallaire (2001) (Brodeur, 2003).

actions et attaques vécues par des intervenantes du mouvement féministe, représentantes d'organisation féministe ou encore militante dans des organisations mixtes. Celles-ci dénoncent des violences variées (insultes, intimidation, menaces de mort, etc.) et décrivent les effets de ces violences, soit la fatigue professionnelle et émotionnelle, une possible désolidarisation, des difficultés professionnelles et personnelles, etc. (Dupuis-Déri, 2013). Dans un tel contexte, certaines intervenantes voient le fait même de s'impliquer auprès des hommes comme « un détournement du féminisme en faveur des hommes », voire « le secret de l'antiféminisme », car « en se posant tellement de questions sur les hommes, on se freine nous-mêmes. » (Dupuis-Déri, 2013, p. 30-31). Par ailleurs, certaines nomment ne plus s'identifier féministes en public, notamment si elles évoluent dans des milieux majoritairement masculins (Dupuis-Déri, 2013). Les discours de ces groupes masculinistes, même s'ils résonnent moins dans la sphère publique actuellement et font l'objet de davantage d'études critiques ¹⁶, contribuent encore vraisemblablement à une certaine méfiance de la part de groupes féministes comme du public, envers les organismes qui s'intéressent aux hommes, encore parfois soupçonnés de véhiculer ces idées.

1.2.3 Les organismes pour hommes aujourd'hui : critiques et collaborations

Aujourd'hui, les organismes pour HCVCC sont reconnus par le Gouvernement du Québec et par la majorité des organismes œuvrant en VC. Si certaines critiques subsistent, tant organisationnelles que cliniques, une certaine collaboration est toutefois prônée à l'échelle de la province.

Historiquement, les organismes pour HCVCC ont essuyé diverses critiques concernant l'origine de leur financement ¹⁷; le refus de certains organismes d'adhérer à la définition de la violence conjugale privilégiée par le Gouvernement du Québec, qui complique l'arrimage des services (Boutros, 2021 ; Côté et Lapierre, 2021) ; le manque de normes et de mécanismes d'évaluation et d'accréditation dans l'intervention auprès des hommes (Boutros, 2021 ; Côté et Lapierre, 2021) ; le pourcentage d'abandon des programmes par les hommes et donc le manque de résultats positifs des programmes (Léveillée *et al.*, 2020) et le manque de transparence de certains groupes, incluant leur réticence à faire une lecture féministe de la société. On leur a également reproché d'être des « *clubs de machos* visant à récupérer le mouvement des femmes. »

¹⁶ Au Québec, voir les travaux en particulier de Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déry.

¹⁷ Alors qu'en 1987, les budgets sont partagés entre les ressources pour les victimes et les auteurs (Laughrea *et al.*, 2007), en 2021 et 2022, ce n'est plus le cas. En effet, le Gouvernement du Québec a investi respectivement 19,8 millions \$ et 2,5 millions \$ pour les organismes pour HCVCC en plus de l'enveloppe budgétaire allouée aux personnes victimes (Gouvernement du Québec, 2021, 2022d).

(Lindsay et al., 2011, p. 16) ou encore de servir « de façon très claire, les intérêts du système patriarcal. » (RMFVVC, 1990, p. 131).

Même du côté des principes de l'intervention, certain-es sont dubitatifs quant à la possibilité d'intervenir auprès d'un HCVCC, que ce soit parce qu'il existe une croyance que l'homme ne peut pas changer, ou encore qu'il soit impossible de créer un lien de confiance (indispensable au rapport thérapeutique) avec un HCVCC. Le développement de programmes qui adressent davantage la gestion des émotions que la violence et la responsabilisation (Côté et Lapierre, 2021) soulève également questions et inquiétudes : les discours centrés sur la santé mentale, et particulièrement la détresse psychologique des hommes, étant susceptibles d'invisibiliser, voire excuser la violence¹⁸. En 1990, le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC) écrit :

Ces groupes ne servent pas les intérêts des femmes et c'est faire preuve d'un manque de conscience sociale que de les laisser se multiplier et fonctionner dans ces conditions. Cette nouvelle approche dénote bien le peu de souci que l'on se fait de la situation des femmes et de leur place dans la structure sociale. De plus, elle manifeste au niveau gouvernemental une volonté de ne pas modifier ses structures en profondeur, en l'occurrence tout le système judiciaire, et de ne pas les adapter aux besoins des femmes. Une fois de plus, le gouvernement a préféré le clinquant superficiel et cherche à jeter de la poudre aux yeux en faisant croire aux femmes et à la population que la solution miracle au problème de la violence conjugale résidait dans le « traitement » individuel de tous les hommes violents. Comme si la solution aux pluies acides consistait à traiter tous les arbres individuellement ! (RMFVVC, 1990, p. 133)

Dix ans plus tard, la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM) tient des propos plus modérés, mais affirme une certaine méfiance à l'égard des services pour HCVCC :

La TCGFM et ses membres tiennent à préciser qu'elles ne rejettent pas les organismes pour hommes violents, mais qu'elles restent critiques quant à certains services, et ce, selon l'approche et la définition utilisées dans leurs interventions. Au-delà du discours symétrique, la TCGFM et ses membres s'inquiètent que certains groupes glissent vers la victimisation des agresseurs en considérant leurs justifications comme des causes à la violence utilisée. Elles rappellent que les facteurs individuels ne doivent pas être substitués aux enjeux sociaux de la problématique, tel que mentionné dans le dernier plan d'action en matière de violence conjugale : « L'origine réelle de la violence conjugale est souvent confondue avec les facteurs

¹⁸ Cette crainte n'est pas exclusive aux groupes féministes. Juergen Dankwort et Rudolf Rausch dénoncent également la construction d'un narratif mettant davantage l'accent sur la détresse des hommes que sur les actes violents et critiquent le manque de collaboration des groupes d'hommes avec les organismes dédiés aux victimes, ceci prouvant qu'ils rejettent les principes d'égalités de genre, ce qui engendre un risque de reproduction des dynamiques qui nourrissent la violence envers les femmes (Dankwort et Rausch, 2000 ; Dufresne, 2002).

qui lui sont associés, par exemple : l'alcool, la drogue ou encore les difficultés personnelles ou économiques ». (TCGFM, 2020)

Isabelle Côté, qui a fait une recherche auprès de 48 intervenantes québécoises en 2018, montre que celles-ci font un parallèle entre la montée des discours antiféministes et la préoccupation grandissante sur la place et la condition des hommes (Côté, 2018). Le fait que des organismes offrent des services pour « hommes en difficulté » serait suspect, car minimisant (voire excusant) les comportements des hommes en mettant l'accent non sur les gestes, mais la souffrance de l'homme (Côté, 2018). La question de la posture, morale ou clinique, des intervenant-es soulève également des questions. En effet, certain-es pensent que les professionnel·les doivent incarner une posture de « neutralité », invoquant les impacts de la subjectivité sur la personne aidée, qui vont de la nuisance directe jusqu'au bris du lien de confiance. Steven Bélanger, psychologue, met en garde l'intervenant-e qui travaille avec des personnes ayant commis certains actes criminels, car la gravité du crime peut entraîner une prise de position morale, c'est-à-dire « un besoin impérieux de prendre position pour ou contre la personne, de juger si elle a raison, tort, ou si elle dit simplement la vérité, de statuer sur ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, etc. » (Bélanger, 2012, p. 79). L'inquiétude principale ici est que toute intervention doit se faire dans le respect des croyances et valeurs de l'autre et qu'il ne faut pas « partir en croisade » pour revendiquer ses propres idéaux (Rondeau *et al.*, 1997, p. 12). Or, nombreu-ses sont ceux-elles qui critiquent l'idée d'une posture neutre¹⁹ face à la violence, qui peut devenir « source de confusion » (Rondeau *et al.*, 1997, p. 12), voire un positionnement problématique. Le silence des professionnel·les sur la violence serait considéré comme « indice de complicité avec l'agresseur » (Bograd, 1992, cité dans CRI-VIFF, 1997, p. 12). La capacité de porter un jugement moral pourrait même être considérée comme un outil thérapeutique (Willback, 1989, dans CRI-VIFF, 1997). Dans cette perspective, une position féministe ou « proféministe » en intervention pourrait être de l'ordre de l'« éthique sociale » (Rondeau *et al.*, 1997, p. 12). Mentionnons à ce propos qu'en 2004, une méta-analyse des programmes pour HCVCC conclut que si les traitements engendrent un faible taux de récidive, ceux qui utilisent une approche basée sur le modèle féministe

¹⁹ On peut se questionner sur une possible contradiction entre les valeurs prônées en travail social, qui impliquent notamment la justice sociale, et l'idée même d'une neutralité. Au-delà de ces éléments, on peut se questionner sur la possibilité même de neutralité en intervention, car tout-e intervenant-e est porteur-euse de concepts normatifs sur les façons de fonctionner en société, le changement et la responsabilisation, ce qui est masculin ou féminin, etc. ce qui l'empêche d'être neutre.

« semblaient plus prometteurs que ceux des programmes (sic) qui n'adoptaient pas ces approches. » (Aubertin et Jolicoeur, 2012, p. 138).

Malgré ces tensions entourant l'existence même des organismes pour HCVCC, le Gouvernement du Québec a statué sur la nécessité pour les organismes pour les HCVCC et les organismes pour victimes de VC de travailler conjointement²⁰. Le rapport *Contre la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance* stipule en 2022 les points suivants :

Déterminer, en collaboration avec les intervenant.e.s spécialisé.e.s auprès des victimes et des conjoints violents, quels sont les meilleurs outils d'évaluation du risque en violence conjugale et en promouvoir l'utilisation. (...) Améliorer, encadrer, évaluer les programmes pour conjoints violents et voir à ce qu'ils reçoivent une accréditation. (...) Rendre disponibles, dans toutes les régions du Québec, les programmes pour conjoints violents, dans une perspective de responsabilisation. (Gouvernement du Québec, 2022a, p. 92-108-109)

Le RMFVVC et la FMHF déclarent effectivement publiquement vouloir faire partie du processus au côté des organismes pour HCVCC (Guérin, 2022). Du côté des organismes pour HCVCC, certains²¹ travaillent de concert avec d'autres organismes qui luttent contre la VC. À titre d'exemples, les trois organismes pour HCVCC de Montréal (OPTION, le SAC et PRO-GAM) dont les missions sont similaires, font partie de la TCVC de Montréal et travaillent étroitement avec des organismes pour femmes victimes de violence conjugale dans une perspective de prévention et d'action (*Table de concertation en violence conjugale de Montréal*, 2023). En Montérégie, sur les cinq ressources, seule Entraide pour hommes fait partie de la TCVCM (*Table de concertation en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle de l'agglomération de Longueuil et de la MRC Marguerite-D'Youville*, 2023). À Laval, CHOC n'en fait pas partie.

La naissance et le développement des services professionnels pour les HCVCC a été marqué également par un questionnement sur les interventions utilisées, et plus précisément sur les professionnel·les qui peuvent ou non y travailler dans ces milieux.

²⁰ Il est intéressant de noter que malgré la nécessité de collaborer entre organismes, la collaboration entre le système pénal québécois et les organismes est peu étudiée, et donc peu connue : en effet, si la plupart des organismes communautaires acceptent de travailler avec des HCVCC recommandés par la cour, tous ne l'acceptent pas (Lalande *et al.*, 2019).

²¹ L'adhésion aux Tables de concertation étant conditionnel à l'acceptation de la définition officielle de la violence conjugale, on peut imaginer que certains groupes s'opposent sur ce point.

1.3 D'hier à aujourd'hui, les femmes en intervention

1.3.1 Historiquement contestées...

La présence d'intervenantes en milieu d'intervention pour HCVCC a été étudiée dès les années 1980-1990. Le genre a toujours été généralement considéré comme un facteur non neutre dans la façon d'accueillir les propos de la personne aidée, le fait d'être une femme ou un homme pouvant amener risques et bénéfices, principalement pour les personnes accompagnées (CRI-VIFF, 2003).

Dans le contexte états-unien, cette réflexion s'est faite dans des ouvrages dédiés aux processus thérapeutiques des hommes, issus de la psychothérapie et non du travail social, tandis que dans le contexte franco-européen, c'est par le biais de la sociologie qu'on a questionné le genre dans les métiers du social (Bessin, 2008 ; Fusulier, 2010). Au Québec, c'est majoritairement le fait de quelques intervenant-es et organismes. En effet, dès 1970, intervenants et chercheurs québécois réfléchissent l'effet du genre dans l'intervention auprès des hommes dits traditionnels, et cette question soulève régulièrement une réflexion additionnelle sur les valeurs féministes des intervenantes. Gilles Tremblay, professeur retraité de l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval, et spécialiste des réalités masculines, écrit en 1996 que le sexe de l'intervenante a un impact sur la relation avec l'homme aidé tant du point de vue de l'homme que de l'intervenante elle-même. Selon l'âge de l'intervenante, celle-ci peut être perçue par l'homme comme une figure maternelle ou un objet de sexualisation ; de son côté, l'intervenante peut s'identifier à la victime si elle intervient en contexte d'agression (Tremblay, 1996). Tremblay écrit se méfier de l'idéologie féministe, susceptible d'engendrer une confrontation, tout en restant silencieux sur d'autres idéologies ainsi que sur les croyances des intervenants (Tremblay, 1996). Germain Dulac, dans *Intervenir auprès des clientèles masculines. Théories et pratiques Québécoises*, appelle lui aussi à la prudence ceux et celles qui se réclament d'idéologies fortes telles que le féminisme, considéré comme « nuisible » en intervention (Dulac, 1999, p. 64). Un « danger » guetterait les intervenantes formées par une perspective idéologique, parce qu'elles sont dans un rapport de pouvoir et d'influence face aux personnes qu'elles accompagnent : « placer le client dans une situation d'aide dénigrante et projeter sur lui un cadre théorique au sein duquel il ne peut qu'occuper la position d'un être immoral, ne fera qu'entacher l'estime de soi de cette personne qui demande de l'aide. » (Dulac, 1999, p. 64). Dans l'intérêt du client, les considérations politiques ne devraient donc pas dominer la pratique (Dulac, 1999).

Des réflexions sur le genre des équipes ont également lieu dans certains organismes, tels qu'AutonHommie, à Québec, qui souhaite un personnel entièrement masculin (Cloutier *et al.*, 2018). Dans le livre *Intervenir auprès des hommes en difficulté : AutonHommie*, où les approches de l'organisme sont développées, les intervenants parlent d'une « alliance d'homme à homme » (Cloutier *et al.*, 2018, p. 24) nécessaire à l'intervention. Alors que les intervenants d'AutonHommie mentionnent que le genre du professionnel n'est pas reconnu comme une garantie de succès (Cloutier *et al.*, 2018), l'organisme se justifie ainsi : l'interférence hétérosexuelle doit être réduite ; les expériences de socialisation antérieures n'ont pas la même résonance dans un groupe mixte ou non ; les thèmes suscitant de la gêne ou de la honte peuvent être faussés par la présence de femmes ; certaines personnes accompagnées vivent une rupture conjugale et le genre des intervenant-es peut interférer dans leur processus de deuil (Cloutier *et al.*, 2018). Au-delà de ces justifications, le texte mentionne : « ce choix clinique, c'est-à-dire des hommes qui interagissent avec des hommes, favorise le fait « qu'un gars puisse valider un gars, *qu'il puisse être à l'aise, en sécurité* devant les manifestations émotionnelles des hommes telles que les pleurs, les colères, etc. » (Cloutier *et al.*, 2018, p. 34) (je souligne). Cette affirmation est problématique à plusieurs niveaux : ces émotions et peurs sont-elles réellement le fait uniquement des femmes en intervention ? N'est-ce pas plus sain de soutenir celles (et ceux !) qui vivraient des malaises ? La position d'AutonHommie cache-t-elle tout simplement une peur des idéaux et de la solidarité féministe ? Féministes ou non, c'est ainsi la présence même des intervenantes qui est remise en question dans les milieux d'intervention pour HCVCC, et ce, via des arguments où les représentations des compétences et rôles associés aux hommes et aux femmes sont marqués par des stéréotypes de genre, reflétant peut-être l'époque des écrits.

Les intervenants et chercheurs ne sont pas les seuls à contester la présence de femmes dans les milieux d'intervention auprès des HCVCC, c'est aussi le cas de professionnelles féministes en travail social. Certes, ces dernières se sont principalement intéressé-es à la violence conjugale du point de vue des victimes, c'est-à-dire majoritairement des femmes et, certes, les principes d'intervention féministes ont été pensés en fonction du vécu, des conditions de vie, expériences et socialisations des femmes (Chayer et Smith, 2012), et ce, en réaction à l'individualisation de leurs problèmes, au caractère sexiste de plusieurs approches traditionnelles, et au caractère paternaliste et opprimant de la relation thérapeutique traditionnelle (Corbeil et Marchand, 2010 ; Dagenais, 2015 ; Larouche, 1987). Toutefois, quand elles se sont attardées sur le soutien à offrir aux HCVCC, c'est pour s'en distancer. À titre d'exemples, citons le livre *Agir contre la violence* (1987), encore considéré aujourd'hui comme un classique par de nombreux-ses intervenant-es, dans lequel Ginette Larouche, praticienne, formatrice et pionnière en matière de violence

conjugale, consacre une partie du chapitre « Les Dimensions multiples de la violence conjugale » au « traitement de l'agresseur ». Dans ce livre de plus de 500 pages, Larouche en consacre une trentaine à l'intervention auprès des HCVCC, qui doit se faire via des services adaptés, féministes, complémentaires à ceux pour femmes, et qui comprennent la violence conjugale comme une forme de domination patriarcale. L'intervention en elle-même doit se faire par des hommes pour deux raisons. Tout d'abord, « comme intervenante, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'être objective envers l'homme violent » (Larouche, 1987, p. 364), notamment parce qu'une femme qui connaît la réalité des femmes victimes de violence conjugale ne pourrait ressentir d'empathie vis-à-vis d'un HCVCC. Ensuite, et ici Larouche reprend des arguments proches de ceux de Tremblay, Dulac ou encore AutonHommie, les HCVCC ont besoin de contre-modèles masculins, ont davantage de facilité à remettre en question les stéréotypes entre hommes, octroient peu de crédibilité aux femmes, et encore moins de l'expertise ou de l'autorité, etc. (Larouche, 1987).

Depuis les écrits de Larouche, d'autres chercheur-euses et intervenantes ont mis en garde contre l'implication des femmes dans des milieux pour HCVCC, notamment pour éviter de reproduire des stéréotypes de genre. Ainsi, en 2001, Norine G. Johnson, chercheuse féministe spécialisée en psychologie, écrit dans « Women helping men. Strengths of and barriers to women therapists working with men clients », que toute intervenante doit rester consciente de l'équilibre du pouvoir qui se joue entre elle et la personne qu'elle accompagne, et ce, à cause des attentes liées aux rôles sociaux masculins et féminins selon lesquels l'homme est dans la *responsabilité* tandis que la femme est dans le *prendre soin* (Johnson, 2005). Joan Orme, Lena Dominelli et Audrey Mullender abondent dans le même sens dans l'article « Working with violent men from a feminist social work perspective » et précisent que ce travail doit être plutôt fait par des hommes proféministes qui ont examiné leurs croyances et sont capables de travailler sur des enjeux de sexisme (Orme *et al.*, 2000). Je rejoins ici le scepticisme de Catherine Bolduc, intervenante à OPTION, dans « Être une femme et intervenir auprès des auteurs de violence conjugale et familiale » :

S'il est vrai qu'une intervenante a la responsabilité d'agir de façon professionnelle, ce devoir s'applique à toutes les personnes qu'elle rencontre, peu importe le sexe. Il en est de même pour l'intervenant. J'ai de la difficulté à adhérer à la perspective de Johnson (2001), car, à mon avis, l'intervenante qui partage ce point de vue reconnaît qu'il n'est pas naturel pour elle, une femme, de mettre un cadre thérapeutique et de le tenir auprès d'un client. Aussi, en se disant qu'elle doit paraître compétente, elle renforce les stéréotypes de genre et endosse en quelque sorte les perceptions sexistes à l'égard de la femme. Bien sûr, elle doit garder à l'esprit que, pour certains hommes, la notion de pouvoir peut tenir un rôle important dans la relation d'aide, et ce, non pas

pour le conforter dans sa conception erronée des femmes, mais pour en faire du matériel d'intervention. (Bolduc, s. d.)

Tous ces éléments permettent de constater que la place des intervenantes en milieu d'intervention pour HCVCC a été remise en question jusque dans les années 2000, et ce, quelle que soit l'idéologie des gens qui ont réfléchi cette question. On peut considérer que ces écrits sont teintés de représentations du féminin et du masculin qui renforcent des stéréotypes de genre, et laissent transparaître une certaine méfiance pour les idéaux féministes : les femmes sont principalement jugées incapables d'être intervenantes, figées dans une image genrée de leur émotivité et de leur manque de distance.

1.3.2 ... à leviers d'intervention

Depuis les années 2000, d'autres chercheur-euses et intervenant-es ont réfléchi la question du genre et on passe à une approche construite sur une analyse des stéréotypes dont on tire profit en intervention. En effet, certain-es auteur-rices ont établi que l'effet du genre peut être limité si l'intervenant-e a fait un examen de ses croyances sur les hommes, le système d'aide à leur apporter et ses limites personnelles (Groulx et Deslauriers, 2014) :

Effectivement, un intervenant masculin qui n'a pas pris conscience des préjugés entretenus à l'égard des hommes, notamment au sein du système d'aide, peut rencontrer des écueils importants auprès d'une clientèle masculine. À l'opposé, une femme ayant procédé à un examen de ses croyances au sujet des hommes et de ce que le système d'aide leur propose est peut-être plus à même d'intervenir efficacement en fonction du genre masculin. (Groulx et Deslauriers, 2014, p. 12)

Au-delà de cette autoréflexion, la présence des intervenantes est désormais vue comme un possible levier d'intervention auprès des HCVCC : une stratégie de coanimation mixte est ainsi développée et recommandée au Québec, précisément pour des problématiques telles que la VC (Côté, 2005). Ainsi, aujourd'hui, une majorité des équipes des organismes communautaires au Québec sont mixtes et la présence des femmes dans les milieux pour hommes est valorisée, recherchée. Entraide pour homme mentionne d'ailleurs la mixité comme un « facteur de réussite éprouvé » (Entraide pour hommes, 2022, p. 5), tandis que plusieurs sites précisent l'importance des tandems homme/femme dans leurs approches d'intervention, soit la coanimation mixte.

La coanimation est :

l'art, par deux intervenants d'une même discipline ou de formation différente et complémentaire, de partager l'animation d'un groupe. Il s'agit d'un mode d'intervention planifié dont l'utilisation est appropriée aux besoins des membres du groupe, qui est appliqué durant tout le processus de groupe et qui s'actualise dans différents contextes de pratique (Turcotte et Lindsay, 2001, p. 217).

En plus de créer un climat de leadership positif, de permettre un partage des tâches et de contribuer à un climat de sécurité, la coanimation mixte est une stratégie qui permet de « favoriser la socialisation aux rôles de genre » (Roy, 2014, p. 375), de travailler sur des rapports homme/femme égalitaires (Côté, 2005) et de réfléchir à de nouveaux modèles d'interaction avec les femmes (Blacklock, 2002). En effet, « On estime qu'en observant la relation entre un intervenant et une intervenante et en interagissant avec eux, les conjoints violents pourraient développer une vision moins restrictive et plus égalitaire des rôles de genre et des rapports entre les hommes et les femmes. » (Roy, 2014, p. 375). Née dans les années 70 aux États-Unis, notamment dans les milieux psychiatriques où elle se présentait sous la forme d'une collaboration entre deux membres de professions différentes, la coanimation mixte se répand au Québec depuis les années 1980 (Côté, 2005). Ses avantages sont jugés nombreux, tant pour les intervenant-es (soutien et sécurité entre animateur·rices ; rétroactions rapides et développement personnel, complémentarité des interventions, etc.) que les participants (modèle de relation positif, exemple de collaboration, modèle de communication et de résolution de conflits, etc.) (Côté, 2005). Quoi qu'elle puisse soulever des appréhensions de la part des participants, notamment en début de processus, ainsi qu'une peur d'être jugé (Blacklock, 2002 ; Johnson, 2007) ou « blasté » par les femmes (Roy, 2014, p. 687), la coanimation mixte est généralement appréciée par les personnes accompagnées (Blacklock, 2002 ; Johnson, 2007 ; Roy, 2011). Ce qui ressort des études n'est plus tant situé au niveau du genre des intervenant-es, mais plutôt sur leur façon de préparer le groupe, leur capacité à travailler ensemble (Côté, 2005 ; Roy, 2014) et à questionner la dimension du genre au sein de leurs interventions, ainsi que leurs motivations à travailler avec des hommes (Roy, 2011, 2014).

Si les intervenantes font partie des programmes pour HCVCC, voyons maintenant si leur vécu a suscité de l'attention auprès des chercheur·es et professionnel·les.

1.4 Le vécu des intervenantes : qui en parle et comment ?

1.4.1 "There is a cost to caring"²²

Parce qu'elles ont longtemps été victimes d'une hiérarchisation de l'expertise professionnelle liée aux valeurs néolibérales de la société (Chayer et Smith, 2012, p. 23), les intervenantes ont été peu sollicitées pour parler de leur travail et vécu :

Dans toutes les représentations publiques et dans les champs de pratique développés par les maisons d'hébergement, il est rare que l'expérience des intervenantes, qui travaillent pourtant au quotidien avec les femmes et les enfants victimes de violence, soit considérée par les autres professionnels qui gravitent autour de cette problématique comme un domaine d'expertise à prendre en compte pour enrichir leur pensée et leurs façons de faire. Le travail sur le terrain est malheureusement encore aujourd'hui considéré comme un travail de second ordre, implicitement perçu comme étant au service du réseau institutionnel (...) (Chayer et Smith, 2012, p. 23)

Lorsqu'il-elles sont interrogées, c'est principalement sous l'angle des difficultés qu'elles vivent, selon les personnes qu'elles accompagnent.

Les milieux féministes figurent parmi les premiers à s'être intéressés à l'expérience des intervenantes en milieux d'intervention pour femmes, notamment sous l'angle de la conciliation entre valeurs et bien-être personnel. Dans *Agir contre la violence*, Larouche consacre un chapitre sur le vécu des intervenantes lors d'une formation en violence conjugale. Face à un nouveau modèle d'intervention féministe, quinze intervenantes ont identifié une inquiétude et une « lourdeur émotive » (Larouche, 1987, p. 485) dans l'exploration des problématiques vécues par les femmes ayant été victimes de VC :

Les intervenantes se sentent elles-mêmes agressées, quand elles découvrent la multiplicité et le raffinement des méthodes d'agression utilisées par les hommes violents, et les séquelles psychologiques qui en résultent. (...) les intervenantes se sentent à la fois responsables des femmes violentées avec lesquelles elles travaillent et impuissantes à résoudre leurs problèmes. Se sentant elles-mêmes atteintes en tant que femmes, elles éprouvent des sentiments d'impuissance, de sympathie, de découragement et d'impatience à l'égard de leurs clientes. (...) les intervenantes se trouvent confrontées à leur impuissance et en arrivent à douter, elles-mêmes, de leurs propres capacités. De plus, elles éprouvent de la difficulté à prendre leurs distances. (Larouche, 1987, p. 486)

²² Citation tirée de l'ouvrage de Charles R. Figley, *Compassion fatigue: Coping with Secondary Traumatic Stress Disorder in Those Who Treat the Traumatized*, p. 1.

En 1999, Janine Corbeil parle d'un risque de fatigue de compassion et de traumatisme vicariant pour les intervenantes, dans le chapitre « La fatigue de compassion chez les intervenants qui transigent avec la violence familiale et conjugale » (Corbeil, 1999). En effet, à force d'entendre des récits de violence, elles peuvent expérimenter de l'anxiété, de l'apathie ou encore une diminution de la motivation. Dans l'article « Apprendre à intervenir auprès des femmes violentées - Synthèse d'une recherche-action sur une expérience de formation féministe », Ann Pâquet-Deehy, Maryse Rinfret-Raynor et Ginette Larouche recueillent des témoignages d'intervenantes qui mentionnent comme enjeux le sentiment de responsabilité en lien avec le succès ou l'échec des interventions, la peur de commettre une erreur, la question de l'alliance avec la clientèle, la difficulté de supporter le contenu émotif et la lourdeur de la problématique (Pâquet-Deehy *et al.*, 1992). Les chercheuses se questionnent également sur l'interaction entre l'expérience d'intervention et la vie privée des intervenantes : les intervenantes ont ainsi nommé une identification à la cliente et à ses peurs, mais aussi une reprise de pouvoir sur leur vie et une nouvelle affirmation de soi, une réaffirmation des valeurs féministes dans le quotidien, la réappropriation de réactions émotionnelles et le développement de davantage d'indulgence envers elles-mêmes (Pâquet-Deehy *et al.*, 1992, p. 17-18). Plus récemment, dans l'article « Les maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale. Un lieu pour l'exercice de l'*empowerment* » (2012), Diane Chayer et Karine Smith, toutes deux travailleuses sociales, identifient deux enjeux vécus par les intervenantes : une tension entre le fait de vouloir prioriser le bien-être personnel et la nécessité féministe de prioriser le collectif (Chayer et Smith, 2012), et un « tiraillement idéologique » face au fait que de nombreuses usagères se font mettre de la pression, par le système public et judiciaire, d'aller en hébergement, ce qui va à l'encontre des principes féministes d'autodétermination (Chayer et Smith, 2012, p. 23). Antoinette Brunetti, dans le chapitre « L'intervention en CLSC auprès des femmes victimes de violence conjugale », ajoute à cela, au-delà des défis organisationnels, « la difficulté pour l'intervenante à maintenir sa motivation » (Brunetti, 2012, p. 42) lorsque les femmes, prisonnières du cycle de la violence, cessent leur suivi, reprennent leur relation toxique, puis reviennent pour un suivi. En effet, le travail d'intervention est susceptible de se faire sur plusieurs années, « et il peut être difficile d'évaluer l'effet de son intervention vers un changement positif dans la vie de ces femmes. » (Brunetti, 2012, p. 42). Le sentiment d'impuissance et de fatigue est également mentionné par Brunetti, lorsque les intervenantes évaluent leurs interventions sur le retour ou non de la femme auprès de son conjoint (Brunetti, 2012, p. 44).

Ainsi, les intervenantes vivent des difficultés face à la souffrance des femmes, et lorsque leurs stratégies d'intervention entrent en conflit avec la pression de l'organisation pour lequel elles travaillent, mais

peuvent également trouver au sein de l'intervention une réaffirmation de leur identité féministe. Est-ce qu'on pourrait imaginer que les intervenantes qui travaillent auprès des HCVCC vivent aussi cette difficulté à maintenir la motivation, face aux hommes qui replongent dans leurs comportements violents ?

1.4.2 Peur, stress et sentiment d'impuissance : travailler auprès des hommes

Du côté de l'intervention pour hommes, Janine Corbeil a étudié le vécu des intervenant-es qui œuvrent en VC sous l'angle de la fatigue de compassion, dans le chapitre « La fatigue de compassion chez les intervenants qui transigent avec la violence familiale », du livre *Intervenir auprès des conjoints violents* (1999) de Jacques Broué et Clément Guèvremont. Parmi les émotions identifiées chez les intervenant-es figurent la peur, le stress, la nervosité et l'impuissance, que Corbeil lie à leurs expériences personnelles passées et à l'histoire de la violence entendue, notamment les enfances marquées par la violence :

Les intervenants qui traitent des conjoints violents doivent affronter de façon constante les expériences traumatisantes des familles qui vivent sous l'emprise de la violence. Si, de surcroît, des enfants sont visés, le traumatisme abordé par l'intervenant sera d'autant plus sévère, car les recherches mettent en évidence la plus grande vulnérabilité des intervenants qui font face à la violence faite aux enfants. Il va sans dire que plus l'intensité des situations est grande et dramatique, plus les intervenants seront à risque. (Corbeil, 1999, p. 78)

Certains intervenant-es peuvent ainsi se sentir « attaqués de toutes parts » (Corbeil, 1999, p. 81) lorsqu'il-elles sont en contact avec des récits de violence. On peut également lire dans le chapitre « Le traitement des conjoints violents au service correctionnel du Canada » du livre *Expériences d'intervention psychosociale en contexte de violence conjugale* la phrase suivante : « Toutefois, aucun moyen ne peut nous assurer que notre implication auprès de ces clients ne viendra pas nous hanter. » (Aubertin et Jolicoeur, 2012, p. 145).

Les histoires dominantes que l'on raconte sur les intervenant-es sont majoritairement des histoires de souffrance, d'épuisement, de stress et d'impuissance. Pourtant, les intervenant-es ne sont pas un peuple en souffrance qui opère un métier à contrecœur et sans satisfaction : l'intervention en général, et les interventions en particulier, sont susceptibles de faire naître de nombreuses satisfactions et bénéfices pour le-a professionnel-le, comme l'expliquent Céline Lalande, Sonia Gauthier et Dominique Damant dans *Intervention sociojudiciaire en violence conjugale : état des connaissances* (2019) :

Pour ce qui est des intervenants, parmi les bénéfices de ce type d'intervention, nous retrouvons une meilleure connaissance des ressources (Allen et al., 2013), une meilleure

compréhension du système d'intervention instauré dans leur communauté (Nowell et Foster-Fishman, 2011, cités dans Breckenridge et al., 2015) et une plus grande compréhension mutuelle entre partenaires (Sauvain et al., 2014). (Lalande *et al.*, 2019, p. 79)

1.5 Pertinence de l'étude, objectifs et question de recherche

Les différents éléments soulignés dans cette problématique ont permis d'observer que choisir l'intervention auprès des HCVCC, quand on est une femme, et de surcroît une femme féministe, ne va pas de soi. Alors que peu d'écrits s'intéressent aux vécus des intervenantes qui choisissent cette voie, ceux qui s'y attèlent le font ainsi sous l'angle des dangers liés au genre ou de la souffrance liée aux traumatismes entendus. Or il semble que cela soit réducteur, vu que des intervenantes choisissent encore et toujours ces milieux d'intervention.

Cette recherche a donc pour objectif de recueillir des savoirs d'expériences et d'offrir aux participantes une occasion de partager des réflexions sur leurs univers de travail. Une meilleure compréhension de la réalité des intervenantes féministes qui travaillent auprès des HCVCC nourrira très certainement la pratique, permettra une meilleure sensibilisation des organisations quant au vécu des équipes professionnelles et pourrait inspirer davantage d'intervenantes à s'impliquer dans les organismes pour HCVCC tout en brisant certains préjugés sur l'impossible conciliation entre militance pour les droits des femmes et intervention auprès des HCVCC. De plus, cette recherche a le potentiel d'émettre des pistes de réflexion quant aux manières d'intégrer le féminisme en intervention auprès des HCVCC, à partir de la pratique d'intervenantes. Je désire ainsi me situer dans une perspective féministe, considérant que « les vies des femmes (...) peuvent fournir le point de départ pour poser de nouvelles questions critiques, non seulement à propos des vies des femmes, mais aussi à propos de celles des hommes et, plus important encore, des relations causales entre elles. » (Harding, 2021, p. 145).

L'objectif général de ce mémoire est d'examiner le vécu des intervenantes féministes œuvrant auprès des HCVCC, dans des organismes communautaires au Québec, et d'identifier les tensions qu'elles sont susceptibles d'expérimenter. La question de recherche est la suivante : comment les intervenantes négocient-elles les tensions entre leur féminisme et leurs expériences auprès de conjoints ayant eu des comportements violents ?

Les objectifs spécifiques sont donc de documenter et d'analyser le vécu d'intervenantes féministes œuvrant avec des HCVCC à travers les trois axes suivants :

- Explorer les motivations des intervenantes féministes à travailler dans ces milieux ;
- Comprendre les espaces de tension qu'expérimentent les intervenantes féministes ;
- Examiner la manière dont les intervenantes féministes manœuvrent autour de ces tensions.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

Je vois un lien entre mon impatience, mon énervement, ma révolte, mon indignation et la "lucidité" [...]. Le travail scientifique, cela ne se fait pas avec des bons sentiments. Ça se fait avec des passions ; après il faut les contrôler.
(Mangeot, 2000)

Étant donné que cette recherche s'intéresse aux tensions vécues par les intervenantes en milieu d'intervention pour HCVCC, j'ai choisi différents éléments de la sociologie clinique pour réfléchir ma posture de chercheuse ainsi que les liens entre individuel et social qui coexistent dans toute intervention et toute recherche. Ensuite, parce que la violence conjugale est un enjeu de société politisé et médiatisé, la notion des narratifs sociaux de Donileen R. Loseke, professeure au département de Sociologie de la University of South Florida, me permettra d'examiner l'impact des discours que les intervenantes entendent, gèrent, voire *digèrent* pendant les interventions. Enfin, je vais explorer les concepts de féminisme, de tensions et d'engagement personnel, afin de réfléchir aux tensions existantes dans le métier, en lien ou non avec le féminisme, à la part de soi que les intervenantes portent au travail, ainsi que la part de travail qu'elles portent en elles.

2.1 Cadre théorique

2.1.1 « Au carrefour de l'individuel et du social²³ » : la sociologie clinique

Inspirée par la citation : « L'engagement existentiel du savant est inévitable parce que ses analyses sont partie intégrante de sa vie. » (De Gaulejac, 2007, p. 34) et considérant que je fais partie du groupe que j'étudie, j'ai choisi d'explorer la sociologie clinique pour réfléchir ma posture de chercheuse et envisager un cadre d'analyse circulaire, qui va se construire au fur et à mesure des entretiens (Doucet, 2005).

Étude des faits sociaux humains, la sociologie est « un mode de compréhension du monde » (Doucet, 2005, p. 47). Plus particulièrement, la sociologie clinique intègre l'idée de clinique, de l'étymologie *klinè*, qui signifie être auprès du lit, ensemble des soins apporté au malade ou encore pencher, incliner, coucher, faire plier/fléchir (Delhaye, 2014 ; Rhéaume, 2009). On comprend ici le fait d'intervenir auprès de

²³ Expression empruntée à Marie-Chantal Doucet (2011).

personnes souffrantes dans un but de soulagement ou de guérison, mais de façon métaphorique et non médicale, soit via l'idée de proximité et d'implication d'un-e chercheur-euse envers les personnes qu'il-elle étudie. Il est à la fois ici question de la production de connaissance qui se doit d'être utile, et de la posture des clinicien-nes, qui sont à la fois observateur-rices, sujets proches et impliqués (Delhay, 2014 ; Rhéaume, 2009). Il s'agit donc de « travailler au plus près du vécu des acteurs », aussi bien dans la construction des objets de recherche que dans les méthodes d'investigations » (De Gaulejac, 2007, p. 25).

La sociologie clinique s'intéresse aux rapports entre l'individu et le social : l'objet de la présente recherche ne sera pas de réfléchir aux tenants philosophiques des concepts d'individus ou de social, mais plutôt de réfléchir aux enjeux vécus par les intervenantes féministes lorsqu'elles construisent un lien social avec des hommes qui ont eu des comportements violents en contexte conjugal. En effet, alors que le travail des intervenantes est d'agir dans la relation entre l'homme et son environnement, et au sein de ses dynamiques relationnelles, se crée dans cette intervention une interaction qui a un impact sur les intervenantes, tant au niveau personnel, émotif que social. L'expérience personnelle de l'intervention est en effet intimement liée à l'expérience de sa propre société, voire « une mise en relation avec la société globale » (Doucet, 2011, p. 157). Dans l'article « Problématisation des dimensions psychiques et sociales dans l'intervention, une perspective socioclinique », Marie-Chantale Doucet souligne qu'il est nécessaire de problématiser les dimensions psychiques et sociales dans l'intervention : celle-ci doit être considérée comme un espace « de construction théorique qui est aussi espace d'un rapport à l'autre » (Doucet, 2011, p. 152). La connaissance, qui contient toujours une part de subjectivité, est alors vue comme intimement liée à l'intervention, dans une perspective circulaire (Doucet, 2011).

Par ailleurs, la sociologie clinique se distingue d'autres sociologies par sa façon d'appréhender les phénomènes sociaux, mais aussi d'investiguer le vécu des acteurs dans une optique de co-construction de l'objet de recherche et des méthodes d'investigation. Doucet stipule ainsi : « Pour comprendre l'autre, le chercheur doit se mettre à sa place, s'identifier à lui sans pourtant cesser d'être observateur. » (Doucet, 2005, p. 47). Renversant le rapport d'expertise entre chercheur-euse et acteur-riche, Doucet, dans la lignée de penseur-euses telles que Vincent De Gaulejac et Fabienne Hanique (De Gaulejac, 2007 ; Hanique, 2009), valorise le fait de rapprocher la chercheuse du phénomène social étudié tout en faisant acte de la capacité de l'autre à produire du savoir. Trois éléments sont essentiels à la recherche des sociologues, soit une attention particulière à la relation et l'interaction entre chercheuse et population visée, un intérêt pour les sujets comme producteurs de connaissances et une volonté de coconstruire le sens dans une logique

dialogique (Hanique, 2009). Ces éléments impliquent « une sensibilité à la parole des gens, mais aussi une attention particulière sur l'implication du chercheur par rapport à son objet et à la société » (Hanique, 2009, p. 36), ainsi qu'une implication personnelle de la chercheuse, qui va puiser dans ses expériences de vie et expériences « les ressources de la compréhension et de l'interprétation de ce qu'il voit, entend et ressent. » (Hanique, 2009, p. 36). Ainsi, la sociologie clinique implique une posture de va-et-vient et de dialogue empathique afin d'intégrer dans les données l'ensemble des interactions vécues dans le processus.

La relation d'enquête des sociologues cliniques peut ainsi faire écho à la relation d'aide instaurée par les professionnel·les des services sociaux, tant au niveau de la posture que de l'implication et la reconnaissance de l'autre. L'importance accordée à la co-construction de sens s'avère essentielle dans mon projet, puisque je souhaite m'approcher au plus près du vécu des intervenantes, tout en reconnaissant que je fais partie de ce groupe, travaillant moi-même ponctuellement auprès des HCVCC. En effet, je me dois d'assumer une certaine subjectivité et d'amorcer une réflexion sur ma propre implication, mes motivations et une réflexion sur les conditions de la recherche. L'idée ici est de travailler *à partir et avec* ma propre subjectivité. Cet élément est également essentiel, car il introduit un questionnement sur l'idée d'une posture de neutralité.

En effet, la sociologie clinique « se trouve confrontée à la tension créée entre objectivité et subjectivité. » (Delhaye, 2014, p. 41). Comme nous l'avons vu plus tôt, il existe plusieurs tensions dans les discours entourant la neutralité en matière d'intervention auprès des HCVCC. D'un côté, on prône une certaine neutralité des valeurs personnelles, de l'autre on condamne la possibilité d'une posture neutre en matière de VC, car celle-ci serait synonyme de complicité avec la violence. Je pars du postulat que les propos de De Gaulejac sur l'inévitable engagement du chercheur (De Gaulejac, 2007) s'appliquent également à la posture des intervenant·es qui œuvrent en services sociaux. Si toute démarche intellectuelle scientifique engage la subjectivité des chercheur·euses, car tout en eux·elles est influencé par des « émotions, valeurs et opinions qui s'enracinent dans ses expériences biographiques. » (Fugier, 2019), pourrait-il en être de même avec les intervenantes ? La question ne serait pas alors comment celles-ci doivent adopter une posture neutre dans leur relation avec les HCVCC, mais plutôt d'autoréflexion et d'explicitation, qui permettrait de travailler à partir de leur subjectivité. J'utiliserai ainsi les réflexions inhérentes à la sociologie sur l'objectivité et la subjectivité pour réfléchir l'idée de neutralité.

2.1.2 La violence conjugale : un enjeu politique et médiatisé

Comme nous l'avons constaté dans le chapitre 1, la violence conjugale est un enjeu de société politique, hautement médiatisé et politisé. C'est le travail de Donileen R. Loseke qui va permettre de réfléchir la part de politique qui subsiste dans l'interaction sociale qu'est l'intervention entre une femme intervenante féministe et un HCVCC. Loseke considère en effet que les êtres humains sont faits d'histoires : leur identité est constituée de narratifs culturels, institutionnels, organisationnels et personnels (Loseke, 2007). Le sens que chacun-e donne à son existence est lié à différents degrés par ce qui est véhiculé dans les médias et mouvements sociaux (narratifs culturels), dans les lois et politiques (narratifs institutionnels), dans les organisations, groupes et services (narratifs organisationnels) et dans la vie personnelle (narratifs personnels). Je vais proposer de courtes définitions des narratifs culturels, institutionnels, organisationnels et personnels car les professionnel·les des métiers en relation d'aide sont influencé·es, à différents degrés, par le portrait dessiné dans les médias ou la culture populaire de leur pratique, mais aussi par les politiques de judiciarisation et de responsabilisation en place au Québec, ainsi que par la mission et les objectifs de l'organisme dans lequel leurs interventions se construisent, sans oublier leur propre histoire. Et tout ceci contribue aux tensions qu'elles peuvent vivre.

Les narratifs culturels sont une classification sociale, ou représentation collective de différents types d'acteurs (Loseke, 2007) dans la sphère de la religion, de la citoyenneté, des histoires nationales, ethniques, médiatiques, etc. Ces histoires englobantes reflètent la façon dont la société se définit ainsi que ses codes symboliques (Loseke, 2007). Les narratifs culturels répondent généralement aux idéologies politiques dominantes, et ils excluent certaines expériences afin d'en privilégier d'autres : ce sont les histoires créées par les politiciens, les médias et les activistes qui retiennent le plus d'attention (Loseke, 2007). Les narratifs culturels autour de la VC sont nombreux : la VC est un centre d'intérêt récurrent dans les médias et la culture audio, télévisuelle et cinématographique²⁴ que ce soit au Québec ou ailleurs, ce qui a un impact évident sur la compréhension sociale du phénomène, et peut même avoir un effet préventif, car il met en valeur le caractère inacceptable de la violence, aide victimes et HCVCC à se reconnaître et mobilise les témoins et le public (INSPQ, 2018). Les narratifs culturels autour des

²⁴ Rien qu'en 2022-23, la violence conjugale a pris de la place dans l'espace public via des podcasts tels que *Maman, arrête de mourir : survivre aux féminicides* (Marie-Michèle Giguère, 2022), *40 ans pour elles* (La Dauphinelle, 2022), *En pleine face* (Pascale et Martine, 2022) et *À double tour* (Félix Deschênes, 2023) et des documentaires audio tels que *Fuir* (Carole Laganière, 2022), *Femme, je te tue* (Mariane McGraw, 2022), *Pourquoi tu restes* (Tiphaine DeReyer, 2023) ou encore *Pas une de plus* (Ève Lamont, 2023).

professionnel·les des services sociaux sont plus rares et concernent principalement leurs fautes²⁵ et responsabilités²⁶, leur épuisement professionnel, ou encore les pressions et contradictions administratives qu'il·elles subissent²⁷.

Les narratifs institutionnels quant à eux se reflètent dans l'élaboration de lois et politiques sociales (Loseke, 2007), notamment les peines encourues ou non par les HCVCC, mais aussi les responsabilités, objectifs et processus d'évaluations des organismes qui œuvrent auprès d'eux. Les politiques et lois engendrent la création de catégories symboliques de personnes, dont les actions sont définies moralement. Et de véritables êtres humains vivent directement des conséquences de cette catégorisation : « For better or for worse, narratives of institutional identity shape the social world and its inhabitants' life chances. » (Loseke, 2007, p. 667). Les narratifs institutionnels qui sont référés dans les politiques sociales ont donc une fonction sociale importante. Ils servent à catégoriser les gens en deux groupes « those who are, and those who are not, included in policy target populations. » (Loseke, 2007, p. 669), contribuant ainsi à des barrières sociales et une distribution inéquitable des ressources et opportunités.

De leur côté, les narratifs organisationnels émergent principalement des organisations, groupes et services qui soutiennent les personnes et ont pour objectif principal de réparer les « troubled identities » (Loseke, 2007, p. 670). Les narratifs organisationnels peuvent être influencés par les narratifs institutionnels via les politiques sociales, par les histoires des personnes rejointes par ces politiques ou encore par les narratifs culturels construits par des groupes de revendications.

Enfin, les narratifs personnels sont l'ensemble des discours qui rendent possible une certaine cohérence dans les événements de la vie (Loseke, 2007). Au lieu de considérer la vie comme une suite d'éléments

²⁵ Le traitement médiatique de la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ) est à ce sujet frappant. Exemples : « Une erreur de la DPJ force cette maman à déménager » *Journal de Montréal*, 27 novembre 2022; « Pourquoi cette confiance aveugle envers la DPJ ? » *La Presse*, 30 mai 2022.

²⁶ Actuellement, et pour la première fois dans l'espace visuel québécois, la série *À cœur battant* (Fabienne Larouche, 2022) met en scène des intervenant·es venant en soutien aux HCVCC : on y découvre le travail de plusieurs intervenant·es d'un centre de prévention à la violence en banlieue de Montréal, ainsi que le quotidien de plusieurs femmes victimes de VC et d'une procureure de la Couronne, vacillant entre empathie et colère (Dumais, 2023). Une des spécificités de cette œuvre est le traitement des HCVCC : d'habitude présentés comme des « personnages jetables », ils sont ici des « personnages à sauver » (Lelièvre, 2023). La série, vue tantôt comme sensationnaliste et récréée par certains organismes pour femmes (Brazeau, 2023), tantôt comme un outil de réflexion sur notre tolérance à la violence et nos façons d'envisager la réinsertion sociale (Dumais, 2023 ; Dumas, 2023 ; Lelièvre, 2023, 2023) cristallise certaines tensions omniprésentes dans notre société à propos de la VC.

²⁷ Par exemple sur les médias sociaux tels que www.instagram.com/orgstruco.

consécutifs sans liens, les narratifs personnels permettent d'instaurer un sentiment de cohérence et de sens au passé, au présent et au futur (Loseke, 2007). Les narratifs personnels ne peuvent être compris en dehors de l'histoire et de la culture, car « stories that seem too different from narratives might be evaluated as untrue or incredible, teller evaluated as mad (Alcoff and Gray 1993) » (Loseke, 2007, p. 673).

Le cadre proposé par Loseke pour aborder les différents narratifs est un outil d'analyse intéressant pour aborder comment les récits des intervenantes sont influencés par diverses formes de narratifs. En effet, afin de saisir ce qui se joue en termes de tensions au sein de la relation d'intervention, il sera pertinent de connaître et de reconnaître la part des narratifs présents dans les réponses des intervenantes. Toute relation d'intervention est en effet imprégnée de certains narratifs, et ceux-ci se retrouvent dans les propos et le ressenti de la professionnelle. Ainsi, la relation d'intervention dans le contexte qui nous intéresse est forcément empreinte des différents narratifs sur la VC, mais aussi sur les HCVCC, les intervenantes ou encore le féminisme. Dans le cadre de ma recherche, l'utilisation de la théorie de Loseke permettra donc de comprendre ce qui fait tension dans l'interaction entre l'intervenante et la personne accompagnée au niveau de l'identité politique de l'intervenante, et donc l'espace d'interconnexion de ces narratifs. De quelle manière les narratifs s'insèrent-ils dans l'intervention ? Comment sont-ils utilisés, rejetés, compris, intégrés par l'intervenante ? Ces questions guideront la compréhension du vécu des intervenantes, notamment la façon dont elles voient leur rôle entre coercition, réhabilitation, surveillance et relation d'aide.

2.2 Concepts clefs

2.2.1 Le féminisme

Parce que la présente recherche s'intéresse au vécu d'intervenantes féministes, il est intéressant de réfléchir à ce que signifie le féminisme, comment et qui le définit au Québec. Ceci permettra notamment de comprendre les positions des intervenantes face à une idéologie complexe, et qui suscite encore des réticences.

L'Office québécois de la langue française (OQLF) décrit le féminisme comme un « Ensemble de mouvements sociaux qui ont pour objectif commun l'émancipation des femmes et l'égalité entre leurs droits et ceux des hommes. » (Office québécois de la langue française, 2024). L'OQLF attribue le terme aux domaines de la psychologie, de la philosophie et de la sociologie, et ajoute :

Le féminisme présuppose des réflexions théoriques, des études empiriques et des propositions politiques et sociales. Il regroupe divers courants de pensée qui visent à promouvoir les droits des femmes dans la sphère publique et privée, en revendiquant notamment le droit de vote pour elles, l'égalité de statut juridique entre hommes et femmes, l'abolition des discriminations dans la vie professionnelle, le droit à la contraception et à l'avortement, la dénonciation des violences à leur encontre (Office québécois de la langue française, 2024).

Au niveau gouvernemental, le Conseil du statut de la femme reprend l'idée d'un « but commun » d'égalité entre les femmes et les hommes, et y ajoute l'idée d'une « société plus juste, plus heureuse et plus prospère », expliquant que « Le féminisme n'est ni un discours qui vise à dépeindre les femmes en victimes ni un combat contre les hommes. » (Conseil du statut de la femme, 2024)^{28,29}.

Au niveau du travail social, les définitions du féminisme sont plus nuancées et complexes, intimement liées au mouvement des femmes. Dans l'article « Le mouvement des femmes québécois : état des lieux », Francine Descarries, sociologue, professeure de sociologie à l'UQAM et figure marquante des études féministes au Québec, explique que le féminisme québécois « a pris la forme d'un féminisme d'action et d'implication sociale dans un contexte néanmoins ouvert à l'interaction théorie/pratique. » (Descarries, 2005, p. 146). Elle décrit le féminisme québécois comme un véritable geste de militance, dont on peut distinguer deux principales tendances : le féminisme égalitariste ou libéral, et le féminisme radical. Le féminisme égalitariste est porté principalement par les grandes organisations féminines et le féminisme d'État : ses tenant·es considèrent que l'égalité de droits est insuffisante, critiquent les fonctions et rôles socialement réservés aux femmes, dénoncent la violence exercée contre les femmes, revendiquent la liberté de choix en matière d'avortement et précisent qu'il faut mettre en place des conditions précises pour atteindre « la réalisation pleine et entière des femmes sur les plans professionnel, familial et

²⁸ Malgré ces définitions officielles, des membres du Gouvernement ont à différentes occasions, ces dernières années, refusé l'étiquette féministe. En 2016, la ministre responsable de la Condition féminine, Lise Thériault, expliquait « Je suis beaucoup plus égalitaire que féministe » (Sioui, 2016). De son côté, Stéphanie Vallée, ministre de la Justice et détentrice du portefeuille de la Condition féminine d'avril 2014 à janvier 2016, expliquait : « L'objectif, ce n'est pas d'être supérieure, c'est d'être égalitaire, peu importe notre sexe, peu importe notre orientation sexuelle, peu importe notre race, notre religion » (Sioui, 2016). Conséquence ou non de ces prises de position publiques, la compréhension du féminisme dans l'espace public est encore mitigée. En 2023, un sondage mandaté par le Centre québécois d'éducation aux médias et à l'information, affirme qu'une personne sur cinq au Québec âgée de 18 à 34 ans estime que « le féminisme est une stratégie pour permettre aux femmes de contrôler la société » (Morin-Martel, 2023).

²⁹ Certain·es militant·es questionnent ce qu'il·elles considèrent comme l'institutionnalisation du féminisme, et dénoncent une réappropriation incomplète, voire un détournement, de l'idéologie (Conradi, 2017).

personnel » (Descarries, 2005, p. 147). À l'inverse, le féminisme radical, porté par des féministes issus de milieux de gauche, syndicalistes, communautaires ou universitaires, désire se distancer du nationalisme et éradiquer le patriarcat, le capitalisme, l'hétérocentrisme, le racisme et la hiérarchie (Descarries, 2005). L'organisme féministe Relais-Femmes ajoute à ces tendances le féminisme intersectionnel, influencé par des féministes noires, qui souhaitent comprendre les multiples oppressions qui touchent les femmes et dénoncent l'impossibilité de penser les rapports de genre sans penser aux questions raciales, classistes, ethniques, religieuses et sociales (Lafortune *et al.*, 2018). Notons que si le travail social ne s'intéresse pas encore à tous les mouvements et sous-mouvements féministes existants, nombreux sont ceux qui ont émergé dans les vingt dernières années³⁰ : le « féminisme pop », qui conjugue culture populaire, société de consommation et « girl power », incarné notamment par des personnalités publiques telles que Beyoncé ou Taylor Swift (Galand, 2021 ; Padjemi, 2021) ; une « quatrième vague féministe », étroitement liée aux médias sociaux, qui se concentre sur des combats contre le harcèlement sexuel, le *body shaming*, la misogynie, etc. (Chamberlain, 2017) ou réfléchit la masculinité « toxique » et la masculinité « positive » (Plank, 2021) ; ou encore « transféminisme », qui s'intéresse à la libération des femmes trans, incarné par Emi Koyama (Koyama, 2021).

Les féministes au Québec, et plus particulièrement les radicales, ont beaucoup réfléchi à la violence dont sont victimes les femmes dans une perspective collective. Parmi elles, Marie-Pier Lafontaine, autrice engagée, dans son livre intitulé *Armer la rage*, explique que nous vivons dans un monde « régulé par la cadence de ses féminicides, où le nombre d'agressions sexuelles est élevé, où la violence misogyne est érotisée par la culture » (Lafontaine, 2022, p. 37). Alors qu'elle réfléchit à l'étendue des traumatismes sexuels (directs, indirects et insidieux) dont sont victimes les femmes, elle considère que raconter la violence est une stratégie de résistance féministe, qui permet de collectiviser et de politiser le rapport à la violence. Elle s'inspire entre autres d'Andrea Dworkin, écrivaine féministe radicale américaine et porte-parole du mouvement antipornographie dans les années 1980, pour affirmer que « le féminisme existe pour qu'aucune femme n'ait jamais à affronter seule son oppresseur. » (Lafontaine, 2022, p. 101) car « Le simple fait d'être une femme ou de s'identifier comme telle nous place en plein centre du champ de tir. » (Lafontaine, 2022, p. 40). Suzanne Zaccour, autrice, conférencière, chercheuse féministe et spécialiste du

³⁰ Liste non-exhaustive.

droit relatif aux violences sexuelles, s'inscrit dans cette même lignée et écrit : « Raconter nous permet de nous convaincre l'une l'autre que ce n'est pas de notre faute. » (Zaccour, 2019, p. 60).

L'héritage féministe est également très fort dans les services qui entourent plus particulièrement la lutte contre la VC³¹. En effet, les prises en charge et savoirs développés sur la VC sont encore largement inspirés de la compréhension féministe de la violence, qui met l'accent sur les rapports sociaux entre homme et femme, et les notions de domination et de contrôle. Ceci étant, penser les pratiques en VC ne permet pas nécessairement de comprendre comment les individus s'approprient et appliquent les idées féministes au quotidien, ni ce qui fait qu'une intervenante s'identifie ou non au fait d'être féministe. Pour Maria De Koninck, Ann Pâquet-Deehy, Maureen Dennie, Sylvie Savard et Joane Turgeon, dans le texte « Interventions féministes : parcours et perspectives », il existe deux catégories d'intervenantes féministes : « Les femmes qui travaillent dans les milieux se réclamant du féminisme et celles qui pratiquent l'intervention dans des milieux qui ne se réclament pas du féminisme, tels certains organismes communautaires ou les organismes d'État. » (De Koninck et Savard, 1992, p. 46) Ainsi, les personnes qui pratiquent l'intervention féministe sont celles qui ont une analyse féministe, tout simplement : « Ce n'est donc ni le lieu, ni le statut qui définit l'intervenante. » (De Koninck et Savard, 1992, p. 47).

Quoique l'objectif de ce mémoire n'est pas de savoir dans quelle tendance les intervenantes disent se situer, ni quelles définitions exactes elles utilisent, il sera intéressant de garder en tête toutes ces nuances afin d'observer en quels termes elles parleront du féminisme et quels liens elles font ou non entre leur féminisme et leurs lieux de travail. Leurs pratiques sont-elles influencées par le féminisme ? Abordent-elles les différentes nuances du mouvement, ou portent-elles plutôt un discours institutionnel ? Ont-elles développé un regard critique sur le féminisme, même si elles s'en réclament ? Finalement, de quelles façons mobilisent, transforment ou rejettent-elles les idées féministes dans leur quotidien ?

2.2.2 Les tensions

Les tensions sont un concept important dans le cadre de ma recherche, car tout métier en relation d'aide est sujet à tensions, à différents niveaux. Pour voir quelles sont celles que les intervenantes identifient et

³¹ Je ne m'attarderai toutefois pas sur les principes de l'intervention féministe, qui concerne l'aide apportée aux femmes victimes de VC.

celles qu'elles subissent sans les nommer, ainsi que comment elles les gèrent au quotidien, il est essentiel de comprendre que le métier lui-même est traversé de tensions, et lesquelles.

En sciences, une tension est définie comme une « Force qui agit de manière à écarter, à séparer les parties constitutives d'un corps » tandis qu'en politique, elle est associée à une « crispation » ou un « État de ce qui menace de rompre. » (Dictionnaire Petit Robert, 2024). En psychologie, la tension est un « effort intellectuel », une « application soutenue », de l'« énervement » (Dictionnaire Petit Robert, 2024), une « situation de stress », une « rupture d'équilibre » ou encore « un conflit plus ou moins aigu au sein d'une famille ou d'un groupe, ou entre des collectivités, des nations. » (OQLF, 2024). Il n'existe pas à ma connaissance de définition du mot « tension » en travail social spécifiquement. Pourtant la question des tensions vécues par les professionnel·les du milieu est régulièrement abordée dans la littérature scientifique, tant au niveau d'une pratique « en tension » (Favreau, 2002), que des tensions que les intervenant·es vivent au sein même de leurs interventions que dans leurs rapports avec les institutions, les organisations et les politiques publiques.

À titre d'exemples, mentionnons plusieurs recherches identifiant des tensions en travail social. Ginette Larouche réfléchit les tensions entre autodétermination et réinsertion sociale dans les milieux d'hébergement pour femmes victimes de VC (Larouche, 1987). Mélissa Desjardins et Louise Lemay, respectivement Chef de service au Centre jeunesse de l'Estrie et Professeure agrégée Université de Sherbrooke, réfléchissent les tensions entre une fonction d'évaluation et de protection sociale et des valeurs d'autodétermination et de changement social en contexte d'évaluation des signalements dans le champ de la protection de la jeunesse (Desjardins et Lemay, 2009). De son côté, Philip J. Osteen, professeur associé à la University of Utah, étudie l'intersection entre les valeurs personnelles et professionnelles des étudiant·es, et les tensions qu'elles créent dans la pratique (Osteen, 2011). Josianne Crête, quant à elle, dans l'article « Les travailleuses sociales en réadaptation en déficience physique », explore la notion de « tension identitaire » liée à la nature spécialisée, voire surspécialisée des services, aux enjeux de pouvoir en présence et à une hiérarchie professionnelle défavorable aux travailleur·euses sociaux·les (Crête, 2019).

Ainsi, le travail social est « témoin et acteur soumis à des tensions » (Bourque *et al.*, 2019, p. 20), tensions qui engendrent différents enjeux identitaires pour les intervenant·es (Favreau, 2002), d'autant plus que les professionnel·les doivent les gérer la plupart du temps de manière individuelle (Bourque *et al.*, 2019). On pourrait donc considérer que les professionnel·les en travail social sont aussi témoins et acteur·rices

soumis à des tensions. Le présent mémoire s'attèle justement à identifier et à réfléchir aux tensions que les intervenantes féministes qui travaillent auprès des HCVCC vivent, c'est-à-dire aux moments de « crispation », de « stress », de « conflit » ou encore de « rupture » qui peuvent émerger dans leur pratique. Et je m'interroge sur le regard des intervenantes : par exemple, quels espaces de tensions identifient-elles dans leur profession ? Comment se positionnent-elles face à ces tensions ? Quel discours adoptent-elles pour décrire les tensions ? Est-ce qu'elles parlent en termes de conflit, de défis, de rupture, de tensions ?

2.2.3 L'engagement personnel

À partir de recherches sur les discours entourant le mal-être des intervenant-es, Marie-Chantal Doucet, professeure à l'École de travail social de l'UQÀM, a constaté que les travailleur-euses spécialisé-es en relation d'aide se définissent par rapport à leur travail et définissent leur travail par rapport à eux-elles. Ce qu'elle définit comme un espace d'« engagement personnel » constitue en fait un rapport subjectif au travail :

Les praticiens relationnels sont à la fois les spécialistes et les objets de leur savoir ; ils ne sont pas simplement réflexifs « dans » leurs actions mais bien aussi « sur » ces actions, et cette réflexivité de deuxième niveau implique un retour constant sur les raisons et les motivations de leurs actions. La profession et la personnalité restent ainsi étroitement liées. Une phrase revient comme un refrain dans les entretiens que j'ai réalisés avec mon équipe : notre outil, c'est nous. (...) Par son engagement personnel « dans » et « envers » son métier, le praticien contribue à faire le métier autant que le métier semble contribuer à le faire exister comme individu singulier. (Doucet, 2016)

Dans l'article « Repères pour la thématique subjectivité et travail. Le thème de l'engagement personnel dans les métiers de la relation en milieu institutionnel et communautaire au Québec », Marie-Chantal Doucet et Dominic Dubois introduisent ainsi l'idée d'une relation « extrêmement sensible », voire un « attachement affectif » qu'entretiennent les praticien-nes des métiers du genre relationnel avec leur activité, ce qui fait d'ailleurs que le travail peut devenir un lieu pathogène pour certain-es (Doucet et Dubois, 2016, p. 141). Il sera intéressant de voir avec les intervenantes rencontrées si elles réfléchissent en termes d'engagement personnel, ainsi que comment elles voient, comprennent et construisent leur implication personnelle au sein de leur métier.

C'est en réfléchissant sur l'identité professionnelle que d'autres chercheur-euses ont constaté la part de personnel présente en intervention, qui, historiquement, a pu être considérée comme utile au sein même

de la relation d'aide (Butler *et al.*, 2007). D'un côté, un mouvement postmoderne tend à déconstruire la notion de soi, et le travail social s'est imprégné dans les dernières années d'une volonté professionnalisante, fondée sur des preuves, résultats et statistiques (ce qui peut occulter le fait que tout-e intervenant-e est partie prenante de l'intervention, et influence la vie d'un-e usager-ère). D'un autre côté, certain-es considèrent la nécessité de revenir à une posture qui considère que le personnel est politique, et vice versa, mais également qu'une position inclusive permet de créer un réseau de savoirs aux diverses subjectivités (Butler *et al.*, 2007), une posture d'ailleurs éminemment féministe. Afin de limiter le rapport d'inégalité de pouvoir entre intervenant-e et usager-ère, Butler, Ford et Tregaskis considèrent d'ailleurs important d'impliquer davantage du soi :

In being taught not to become over involved with service users, we either fail to recognize or deny that we have been affected by what we do. Yet we *are* unquestionably changed through our relationships with service users. We need to stay open to this change, and to the constant reconstruction that comes with it, in our understanding of who we are as social workers. (Butler *et al.*, 2007, p. 295)

Le dévoilement est un exemple d'outil d'intervention qui implique une part d'engagement personnel au cœur même de l'intervention et qui, d'une part, brouille les rapports de pouvoir, et, d'autre part, peut solidifier le lien entre intervenant-e et usager-ère. C'est en effet parfois en démontrant du savoir expérientiel que la personne avec qui on intervient est en mesure d'adhérer davantage à l'intervention. À l'École de service social de l'Université d'Ottawa, Hélène Le Scelleur, étudiante au doctorat, et Stéphanie Garneau, professeure, ont interrogé des intervenant-es sur l'autodivulcation délibérée, les distinctions entre « savoir expert » et « savoir profane », les espaces publics et privés et la complexité de ces dynamiques dans la pratique (Le Scelleur et Garneau, 2016). Elles constatent que pour la majorité des personnes interrogées, « c'est à partir de l'ouverture d'un dialogue basé sur le partage d'expériences qu'il devient possible de construire une relation d'aide davantage égalitaire » (Le Scelleur et Garneau, 2016, p. 39). Il pourrait être intéressant de réfléchir comment les intervenantes utilisent ou non l'autodévoilement, ainsi que les défis et tensions qu'elle peut faire naître.

Ainsi, les métiers de relation d'aide, qu'ils soient vus comme une vocation, un don de soi ou une matière à nous forger autant que nous le forgeons, impliquent un investissement particulier de soi : c'est dans cet espace d'interconnexion que ma recherche se situe, dans les tensions que cette identification au travail peut faire naître.

2.3 Synthèse

Le présent cadre théorique, qui mêle à la fois des éléments de la sociologie clinique, des narratifs sociaux ainsi que plusieurs concepts (féminisme, tension, engagement personnel), offre une lunette théorique multiple pour penser les liens entre individuel, politique et social qui coexistent dans l'intervention auprès des HCVCC par des intervenantes féministes.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre constitue une présentation de la méthodologie appliquée à la présente recherche. Tout d'abord, je vais présenter le type de recherche, les participantes et leur recrutement, la méthode de collecte et d'analyse des données ainsi que quelques considérations éthiques.

3.1 Stratégie générale de la recherche

3.1.1 Une méthode qualitative exploratoire

Cette recherche cherche à comprendre comment les intervenantes féministes négocient et interprètent les tensions qu'elles vivent dans les milieux d'intervention pour HCVCC. L'objectif principal de cette recherche étant de comprendre l'expérience des intervenantes, il a été pertinent d'utiliser une méthode qualitative exploratoire, qui repose sur l'idée que les phénomènes sociaux ne peuvent être compris qu'en fonction du sens qui leur est donné par les acteurs sociaux (Guillemette *et al.*, 2021 ; Meunier, 2014). Considérant que c'est bien le « récit du vécu, tel qu'il a été vécu » (Guillemette *et al.*, 2021, p. 15) qui est au cœur de cette recherche, j'adopte une voie qualitative et clinique. L'approche clinique permet en effet de s'intéresser à « l'intériorité du social » (Doucet, 2005, p. 62) et a pour objectif à la fois de « dégager une parole jusque-là occultée » et de « mise en commun de connaissances susceptibles de construire un sens » (Doucet, 2005, p. 62).

Dans la continuité du cadre théorique qui s'inspire de la sociologie clinique, j'ai ainsi organisé des entretiens compréhensifs, tels que présentés par Jean-Claude Kaufmann dans *L'entretien compréhensif*. Cinq points sont ici essentiels : 1) la chercheuse doit se distancer de ses opinions afin de s'introduire dans la réalité de l'interlocutrice ; 2) elle doit entrer dans le monde de l'autre, dans une posture de sympathie, sur un mode presque émotionnel ; 3) elle doit reconnaître que le discours de l'autre sur « les autres » n'est qu'une façon de parler de soi et implique une dose d'identification personnelle ; 4) sa curiosité est indispensable ; 5) elle doit être dans une posture altéro-centrée, c'est-à-dire qu'elle doit comprendre le système de pensée de l'autre, incluant par exemple ses contradictions (Kaufmann, 2016).

3.2 Participantes à la recherche

3.2.1 Critères

Mon échantillon est composé d'intervenantes féministes en emploi dans les milieux communautaires ayant exercé dans les deux dernières années auprès des HCVCC. J'ai favorisé le recrutement dans les organismes spécialisés en violences conjugales. Toutefois, comme il existe un nombre limité de ces organismes au Québec et que les intervenantes qui y travaillent sont débordées³², j'ai aussi contacté des organismes dédiés à la masculinité ou à la paternité qui offrent des ateliers de gestion des émotions et de la colère ou sur les difficultés relationnelles. Leur expérience devait être récente (dans les deux dernières années) afin d'augmenter les chances de bénéficier d'une expérience appréciable et précise dans les exemples donnés. Les critères ont été complétés ainsi : la personne est de sexe féminin ou se définit comme femme ; se considère féministe ; travaille ou a travaillé dans les deux dernières années dans un contexte d'intervention incluant des HCVCC ; possède une expertise en matière d'intervention en contexte de violence et la violence est une de ses cibles d'intervention ; s'exprime en français ou anglais ; accepte volontairement sa participation. Considérant que les organismes œuvrant en VC sont issus du milieu communautaire, et n'exigent pas un diplôme en travail social pour offrir des services, je n'ai pas pu approcher uniquement des travailleuses sociales.

3.2.2 Recrutement

J'ai recruté 8 personnes. Lors du recrutement, j'ai immédiatement exclu les professionnelles issues de l'organisme pour lequel je travaillais au moment de la collecte des données, afin d'éviter biais et conflits d'intérêts.

Le recrutement s'est fait de trois façons. Dans un premier temps, je me suis adressée à des regroupements d'organismes afin qu'ils partagent l'information, ou me réfèrent des organisations ou personnes ciblées. Ensuite, j'ai contacté directement des organismes locaux, et enfin j'ai ciblé des personnes en particulier, via le réseau LinkedIn ou les sites web des organisations.

Le recrutement a inclus une présentation claire des objectifs et modalités de la recherche, une description des critères de sélection et des modalités de retrait, ainsi qu'une liste de références au cas où les discussions généreraient des malaises. Un premier courriel de présentation de la recherche a été envoyé,

³² Comme en témoigne les listes d'attente pour obtenir des services.

et par la suite, j'ai répondu aux questions reçues et fait suivre le formulaire de consentement aux personnes intéressées, par courriel à l'adresse choisie par la personne, afin de respecter les volontés d'anonymat de chacune. Les questions reçues avaient principalement comme objectifs de clarifier les critères d'inclusion et d'exclusion.

Suite à chaque entretien, et dans une optique de transparence et de coconstruction, les participantes se sont vues offrir une copie du verbatim anonymisé, et ce afin qu'elles puissent être rassurées sur l'anonymat de leur témoignage, mais aussi qu'elles puissent clarifier certains propos si nécessaire. Toutes les intervenantes ont refusé la copie du verbatim, mentionnant notamment le manque de temps pour relire un tel document, ainsi que la « confiance » qu'elles m'accordaient. Les participantes se sont également vues offrir la transmission des résultats finaux de la recherche, soit le présent mémoire. Toutes ont accepté.

3.2.3 Défis liés au recrutement

Le recrutement pour cette recherche a été marqué par plusieurs défis. Tout d'abord, les organismes communautaires spécialisés pour les hommes sont, comme de nombreux organismes, débordés. Les listes d'attente pour obtenir des services sont souvent longues, particulièrement dans la région de Montréal : le manque de réponse de certaines organisations a pu en être marqué. Un regroupement d'organismes a refusé de diffuser ma recherche, justifiant sa décision par « la surcharge de travail » de ses membres et la volonté de ne diffuser que certaines recherches. De plus, la recherche a débuté dans les semaines de revendication des enseignant-es marquée par la grève des enseignant-es dans les régions de Montréal, Capitale-Nationale, Laval, Outaouais, Laurentides, Estrie et Montérégie, c'est-à-dire une période où certaines intervenantes m'ont nommé être davantage débordées également dans leurs vies privées. En effet, la grève a eu pour effet de surcharger les intervenantes qui avaient des enfants. Certaines entrevues se sont ainsi déroulées dans le milieu familial, et une certaine flexibilité en termes d'horaires a été de mise.

La présente recherche avait originellement pour objectif de s'intéresser aux organismes de la région de Montréal. Or, j'ai constaté que cela avait créé un malaise chez une potentielle participante, qui a refusé de s'impliquer : « On pourrait être amené à travailler ensemble, j'ai des collègues qui ont des suivis où les hommes ont une intervention de ton organisme. la probabilité que ça arrive me semble importante étant toutes les deux sur l'île de Mtl. » (sic). Ce commentaire a généré une réflexion plus générale sur la possibilité que d'autres intervenantes puissent vivre le même malaise, sans le nommer. Parallèlement,

mes premiers contacts dans les organismes montréalais se sont révélés sans succès. Aussi, j'ai décidé d'élargir ma recherche au Québec. En élargissant ainsi le nombre d'organismes contactés, la réception s'est immédiatement avérée fructueuse.

3.2.4 Présentation des participantes

Quelques informations générales ont été recueillies au début de chaque entretien afin d'en apprendre davantage sur l'histoire professionnelle de chaque participante : formation académique, titre, expériences dans le domaine, nombre d'emplois dans le milieu et types d'interventions faites. Le tableau 3.1 ci-dessous indique que 8 personnes ont été recrutées, aux formations suivantes : technique, certificat ou baccalauréat en travail social, éducation spécialisée, sexologie, toxicomanie, victimologie ou encore criminologie. Elles possèdent presque toutes le titre d'intervenante, quoique certaines y ajoutent un adjectif complémentaire : intervenante *psychosociale*, intervenante *collective et sociale*. Leur expérience professionnelle varie d'un à dix ans et elles ont occupé de 1 à 4 emplois avec les HCVCC. Sur les 8 personnes rencontrées, trois offrent uniquement des services individuels, une seule pratique uniquement l'intervention de groupe, tandis que les autres exercent les deux.

Tableau 3.1 Profil des personnes participantes

1. Formation académique	<ul style="list-style-type: none"> • Technique en travail social (n=1) • Certificat en travail social (n=1) • Baccalauréat connexe (n=3) • Technique connexe (n=3)
2. Titre	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenante (n=5) • Intervenante psychosociale (n=1) • Intervenante collective et sociale (n=1) • Criminologue (n=1)
3. Nombre d'années d'intervention auprès des HCVCC	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 10 ans (n=1) • Entre 5 et 10 ans (n=2) • Entre 1 et 5 ans (n=5)
4. Nombre d'emplois avec la clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • Plus que 3 (n=1) • Deux (n=1) • Un (n=6)
5. Modalités d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe et individuel (n=4) • Individuel (n=3) • Groupe (n=1)

3.3 Méthode de collecte des données

Dans sa thèse intitulée *Solitude et sociétés contemporaines : une sociologie de la connaissance du Solitaire*, Marie-Chantal Doucet explique que « la relation de recherche dans le contexte compréhensif est une relation proche-lointaine. L'autre est alors tour à tour un objet observé et un sujet qui observe. (...) la recherche « sur » l'autre comme objet devient une relation à l'autre comme sujet » (Doucet, 2005, p. 47). Si l'autre est altérité, et que sa rencontre est une rencontre avec le social, c'est par le biais de sa parole, subjective, que la chercheuse a accès à son univers de sens. Dans le même esprit, Kaufmann, dans *L'entretien compréhensif*, stipule que le point central dans les données qualitatives se trouve dans la « parole recueillie », une parole complexe, contradictoire, non homogène et multiple, qui dissimule l'essentiel et qu'il sera impossible de retranscrire complètement (Kaufmann, 2016, p. 10 et 19). Tel que mentionné plus tôt, c'est la posture de la chercheuse qui va permettre de créer une complicité permettant d'avoir accès à la pensée de l'autre. Les intervenantes interrogées, considérées à la fois comme observatrices de leur milieu et expertes de celui-ci, peuvent ainsi nommer comme elles l'entendent leurs réalités et « affirmer leur vision du monde en toute légitimité » (Ollivier et Tremblay, 2000, dans Dagenais, 2015, p. 44). Ainsi, la présente recherche a impliqué des entretiens non directifs, avec des questions ouvertes et dans un mode de conversation non formel. Ce choix s'avère être dans la continuité de mon cadre théorique. C'est ce qui a permis de rendre explicite « l'univers de l'autre » (Savoie-Zajc, 2009, dans Dagenais, 2015, p. 44), et ce, tout en favorisant une expression libre permettant l'exploration de réponses éloignées de mes propres idées.

Sept entretiens ont été effectués sur Zoom, et un en présentiel. Les entretiens sur Zoom ont été enregistrés de façon audiovisuelle pour des raisons techniques. Au total, huit personnes ont été rencontrées pour des entrevues d'une durée moyenne de 60 minutes (45 à 90 minutes).

La construction de la grille d'entrevue s'est faite en deux temps. Tout d'abord, j'ai déterminé plusieurs thèmes généraux à explorer (parcours professionnel, engagement de soi, zones de tension au travail et outils), ainsi que des sous-questions pour explorer chaque thème. Par la suite, selon les réponses des intervenantes, j'ai ajouté des questions aux entretiens suivants. Cette façon de procéder a permis une flexibilité et une dynamique de coconstruction fidèles aux objectifs décrits dans le précédent chapitre. Chaque entrevue a donné lieu à une retranscription sous forme de verbatim où tous les noms d'organismes, collègues, et moyens d'identifier les participantes ont été anonymisés. Une attention

particulière a été portée sur les anecdotes racontées qui permettraient à des collègues proches de reconnaître les participantes.

À la fin des entrevues, une discussion informelle a permis aux participantes d'offrir une rétroaction sur le processus de l'entrevue. L'expérience est globalement positive, comme en témoignent les commentaires suivants : « J'espère juste que tous ceux qui travaillent auprès des auteurs de violences ont à peu près la même flamme que moi, parce que moi, j'aime vraiment ça. » et « Merci d'avoir pris le temps de t'intéresser à moi. Je trouve que c'est le fun de pouvoir parler un petit peu de mon vécu. Je pense que c'est la première fois que ça m'arrive. ».

3.4 Méthode d'analyse

Suite à la retranscription des verbatim, j'ai procédé à une analyse thématique en continu, telle que définie par Pierre Paillé et Alex Mucchielli dans l'ouvrage *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (Paillé et Mucchielli, 2016). Rappelons que l'analyse thématique a une fonction de « repérage » (soit relever les thèmes pertinents) et une fonction de « documentation » (soit trouver les concordances et divergences entre les thèmes) (Paillé et Mucchielli, 2016, p. 236). L'analyse thématique en continu permet de surcroît de construire un « arbre thématique » de manière progressive (identification des thèmes, regroupement et fusionnement de ceux-ci, hiérarchisation au besoin) afin d'atteindre une analyse fine et riche, et malgré ses inconvénients en termes de complexité et de longueur (Paillé et Mucchielli, 2016).

Par préférence personnelle, le support papier, qui permet un « contact physique avec le corpus » ainsi qu'une « flexibilité du support », et non le support logiciel, a été privilégié pour cette recherche (Paillé et Mucchielli, 2016, p. 239). Des codes de couleurs ont été choisis afin d'identifier les différents thèmes et des notes ont été prises en marge des verbatim.

3.5 Considérations éthiques

J'ai assuré la confidentialité des données recueillies en les conservant avec un mot de passe confidentiel sur mon ordinateur, protégé lui-même par un mot de passe. Les fichiers audio et vidéo des entrevues, ainsi que les formulaires de consentement, ne sont accessibles qu'à la chercheuse, et toutes informations permettant d'identifier les personnes ont été supprimées lors de la transcription du verbatim de l'entrevue. Les enregistrements ont été effacés de la plateforme Zoom immédiatement après la retranscription du

verbatim. Chaque entrevue a été identifiée par un numéro et toute prise de notes contenait uniquement ce numéro.

Considérant le caractère personnel de certaines informations partagées par les participantes, et afin de rester proche des mots des intervenantes tout en assurant la lisibilité du texte et l'anonymat des propos, j'ai décidé de modifier les tics de langage, d'uniformiser les expressions et d'attribuer toutes les citations à « une intervenante » au lieu de mentionner le numéro de l'entrevue.

Afin de m'assurer du consentement des participantes et de leur compréhension des enjeux liés à cette recherche, j'ai eu une conversation sur les risques dès le début du processus de recrutement. De plus, j'ai mentionné clairement les risques et avantages sur le formulaire de consentement. Enfin, j'ai indiqué précisément ce qui était mis en place pour assurer la confidentialité des participantes. Le consentement a été validé à différentes étapes du processus et chaque participante a pu retirer sa participation à n'importe quel moment sans nécessité de se justifier et sans aucun préjudice (Conseil de recherches en sciences humaines *et al.*, 2018). La confidentialité des échanges a également été rappelée à certains moments clés des entrevues, notamment lorsque j'ai posé la question de la position de leur organisation face au féminisme, car plusieurs intervenantes ont hésité à répondre. Suite au rappel de l'anonymisation des retranscriptions, elles se sont dit plus à l'aise de répondre. Il a également été clairement expliqué que la contribution de chaque personne ne pouvait être identifiable et les participantes se sont toutes vues proposer une copie de leur verbatim afin qu'elles puissent s'assurer du sérieux accordé à la confidentialité (tel que mentionné plus tôt, elles ont toutefois toutes décliné cette offre).

Enfin, ce projet a reçu l'aval de la Faculté des sciences humaines de l'UQÀM pour les projets étudiants (CERPÉ-4), présent en annexe C.

CHAPITRE 4

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les données issues des huit entretiens individuels effectués avec des intervenantes féministes œuvrant auprès des HCVCC. Afin de répondre aux quatre objectifs spécifiques de ce mémoire (documenter le vécu d'intervenantes féministes œuvrant avec des HCVCC ; explorer leurs motivations à travailler dans ces milieux ; comprendre les espaces de tension qu'elles expérimentent ; examiner la manière dont elles manœuvrent autour de ces tensions), leurs propos ont été regroupés en quatre sections et une conclusion. La première partie constitue un portrait des parcours des intervenantes, les raisons pour lesquelles elles ont choisi de s'investir auprès des hommes, et comment leur entourage a réagi à cette décision. La deuxième partie tisse des liens entre le travail effectué au quotidien et les espaces de tensions identifiés par les intervenantes. La troisième partie explore les façons dont les participantes négocient les tensions qu'elles expérimentent, tandis que la quatrième partie identifie les limites qu'elles rencontrent. Une conclusion clôture ce chapitre avec les faits saillants des résultats.

4.1 Parcours des intervenantes

Pour comprendre les tensions qui existent entre le féminisme des intervenantes et leur travail, il est intéressant de regarder tout d'abord ce qui les a amené dans ces milieux d'intervention, ainsi que la façon dont leurs proches ont réagi, premier élément de tension dans leurs discours et vécu.

4.1.1 Pourquoi elles choisissent de travailler auprès des hommes

L'implication des professionnelles auprès des HCVCC prend sa source dans des raisons différentes pour chacune des intervenantes rencontrées. Elle peut être la conséquence d'une histoire personnelle avec les hommes ou la violence, le fruit du hasard, un choix réfléchi qui apparaît tôt dans la carrière ou encore résulter d'une certaine vision de la VC et d'une volonté de travailler sur la « source du problème » et d'éduquer à la complexité de cet enjeu social.

Le choix de travailler auprès d'hommes ayant été violents en contexte conjugal est lié pour plusieurs intervenantes à leur vécu personnel, notamment leur relation aux hommes de leur famille. Une intervenante parle d'un proche judiciairisé et d'un proche aux prises avec une problématique de santé mentale comme des personnes qui lui ont permis de « s'ouvrir » aux réalités masculines et lui ont donné envie de s'impliquer auprès des hommes. Une autre intervenante trouve la source de son implication dans

sa jeunesse dans un milieu hautement défavorisé, puis une histoire personnelle de VC. Elle explique d'ailleurs être convaincue qu'il existe toujours un lien entre « le lieu d'où on part dans la vie » et les décisions professionnelles que l'on prend. Elle identifie ce vécu de « victime » comme une porte d'entrée pour expliquer aux hommes auprès de qui elle intervient ce qu'est la violence, même si elle ne leur nomme pas frontalement son histoire. Sans parler de ses expériences personnelles, une autre intervenante explique que son choix de carrière est lié à sa personnalité : « J'ai tout le temps eu *full* de facilité à parler avec le monde, j'aime le monde. Et puis je me disais "Moi je suis là pour aider" ». »

À l'opposé de ces récits personnels, une intervenante nomme l'absence d'identification aux hommes en général comme un facteur ayant influencé sa décision de s'impliquer auprès d'eux : « Je ne me représente pas dans leur situation. Je suis complètement en opposé dans ma vie, vu que je ne suis pas un homme. J'ai l'impression d'avoir une analyse plus objective, je suis moins sensible quand j'interviens avec des hommes, plutôt qu'avec des femmes. »

Plusieurs intervenantes présentent leur implication comme une opportunité professionnelle, l'occasion de découvrir une nouvelle clientèle, de s'outiller pour préparer un autre emploi, de vivre un nouveau défi ou encore « d'essayer quelque chose de nouveau ». Ces intervenantes qui sont arrivées dans le milieu un peu « par hasard » confient d'ailleurs qu'elles avaient des « préjugés » avant de commencer à travailler aux côtés des hommes. Elles mentionnent ainsi des « peurs » liées au potentiel de dangerosité du travail, aux caractéristiques de ces « gros messieurs qui contrôlent tout », au passé de « ces hommes très violents qui sont en prison », ou encore à la « lourdeur » des interventions. Une participante décrit :

Je m'attendais à avoir moins de plaisir dans mon travail, dans le sens où dans mon précédent emploi avec les jeunes, c'est vraiment des rencontres légères, même s'ils avaient commis des délits. On arrivait à trouver des façons d'avoir un peu de plaisir. J'avais peur de perdre cette partie-là en arrivant ici. Mais la réalité, c'est qu'on peut créer un lien thérapeutique agréable avec cette clientèle. C'est ça qui m'a le plus surprise.

Les intervenantes qui parlent ouvertement des peurs et préjugés qui les habitaient avant de travailler auprès des hommes les présentent comme des questionnements qu'elles auraient voulu confronter, et non comme des points de vue ancrés qu'elles voulaient confirmer.

Certaines intervenantes mentionnent également se questionner, ponctuellement, sur leur capacité à intervenir auprès des hommes, malgré leur choix de carrière. Une intervenante explique ainsi les questionnements qui ont précédé son implication :

Je pensais changer de carrière, mais je n'arrivais pas à savoir ce que je voulais faire. Il y a eu une offre d'emploi et je me suis dit « Est-ce que ça serait fou ? » Parce que c'est vraiment un domaine qui m'intéresse, la violence conjugale. « Est-ce que t'es capable ? Est-ce que ce serait trop confrontant par rapport à mes valeurs ? » Et j'ai décidé de me lancer.

Si elle est la seule à avoir parlé de ses doutes avant de commencer à œuvrer auprès des hommes, elle n'est pas la seule à se questionner encore aujourd'hui, comme en témoigne cette participante : « Je me dis des fois "Est-ce que je suis sur mon X ?" Je ne suis pas convaincue. Au début, je ne me sentais pas à la hauteur. "Est-ce que je vais pouvoir les aider ?" Là, je ne me sens plus comme ça... mais je pense que je porte encore cette espèce d'anxiété. » Par ailleurs, une intervenante explique que travailler auprès des hommes implique nécessairement de les « aimer » :

Tu ne peux pas travailler avec ces hommes-là si tu ne les aimes pas. C'est une problématique tellement difficile, tellement taboue, tellement pernicieuse. Si t'aimes pas ces gars-là, oublie ça. Il faut vraiment que tu sois capable d'en avoir de l'empathie pis de la compassion. Ce n'est pas tendre, mais il ne faut pas que tu les voies d'une façon négative au départ. Je ne sais pas comment le nommer, mais c'est ça. D'emblée, si tu te dis « à moi, ça me fait un peu peur ou ils me font chier ces gars-là », tu ne seras jamais capable de travailler avec eux.

Si les raisons premières de l'implication auprès des hommes diffèrent, la plupart des intervenantes lient toutefois leur choix à une réflexion sur la VC et à l'identification de la « source du problème » sur lequel il faut travailler. En effet, l'implication auprès des hommes fait partie d'une réflexion générale sur les origines de la violence et la croyance qu'y mettre fin passe par un travail auprès de ceux qui la commettent. Toutes les participantes reconnaissent et soulignent la nécessité du travail qui est fait auprès des victimes, et nomment se considérer sur le même spectre de lutte contre la VC, vue comme « l'autre côté de la médaille ». Elles sont ainsi plusieurs à décrire leur travail comme étant dans l'intérêt de la famille en général. Une participante s'exprime ainsi :

Je suis consciente que lorsque je travaille avec l'homme, il y a la femme, il y a l'enfant, il y a toute la structure familiale que je suis en train d'aider en même temps. Je sais que ça va bénéficier à sa famille. Je ne suis pas en train de juste aider l'homme. Je ne suis pas en train de me dire que c'est lui qui a besoin d'être cajolé et soutenu le plus. Mais je pars de là parce que je trouve que c'est là qu'il y a une source de solution.

D'ailleurs, deux intervenantes travaillaient auparavant dans des maisons d'hébergement pour femmes et elles considèrent le fait de s'impliquer ensuite auprès des hommes comme une « suite logique ».

Choix évident, facile, réfléchi ou circonstanciel, travailler auprès d'hommes ayant eu des comportements violents en contexte conjugal est une décision qui génère de nombreuses réactions dans l'entourage des professionnelles.

4.1.2 « Ben voyons, tu travailles avec des gars violents ! » : réactions des proches

Lorsque j'ai questionné les intervenantes sur la réaction de leurs proches face à leur métier, toutes se sont mises à rire, que ce soit franchement ou avec gêne. Par la suite, elles ont toutes raconté des récits similaires de commentaires négatifs, généralement dirigés non pas envers elles, mais bien envers les hommes qu'elles soutiennent, à l'image de cette citation d'une intervenante : « Ça va générer des discours, des commentaires pas de bon sens ! ».

Une intervenante explique que le manque d'éducation de ses proches, plus particulièrement leur mauvaise compréhension de la VC, se traduit par une peur « exagérée » pour la sécurité de l'intervenante :

Ils sont complètement dépassés. Ils me disent : « Ben voyons, tu travailles avec des gars violents, dangereux ! » Ben non, il n'y a personne qui m'a crié dessus, personne... Peut-être qu'il y en a un qui est fâché après toutes les femmes, mais ce n'est pas après moi. Puis ils viennent pour se faire aider, ils ont un minimum de vouloir. Mais la réaction est très, très négative. « C'est tous des batteurs de femmes, c'est tous des gars pas d'éducation » C'est plein, plein, plein de préjugés. Pis dans mon cercle d'amis, j'ai beaucoup de professionnelles et c'est la même réaction. L'ouverture n'est pas là. Ils ont des grosses étiquettes.

Une autre intervenante mentionne que la peur de ses proches pour sa sécurité est également accompagnée d'un jugement sur son choix :

Quand j'ai commencé à travailler, mes parents capotaient. Toute ma famille capotait. (...) Quand c'est une clientèle marginalisée, les gens ne sont pas conscients de la réalité. Ils sont beaucoup dans l'appréhension, *la peur de* et aussi *le jugement de* : « Ben voyons, t'as pas peur ? Est-ce qu'il y a des délinquants sexuels ? Pourquoi tu veux travailler à aider des trous de cul ? »

Elles sont plusieurs d'ailleurs à expliquer que leurs proches considèrent qu'elles aident « les mauvaises personnes », soit « les méchants ». Alors que la majorité des commentaires concernent les hommes

auprès desquels les intervenantes travaillent, certains propos s'attardent plutôt à la pertinence de la présence de femmes auprès de ces hommes : « Il y a beaucoup de monde qui a tendance à ne pas comprendre comment je peux réussir à faire ma job, parce que je suis une femme. Ils me disent, mettons "Ça doit être dur." ». Une autre participante mentionne que des proches ont déjà remis en question son féminisme :

Une fille m'avait dit « Ah, tu sais, travailler avec des hommes, je ne suis pas sûre que c'est vraiment féministe. Moi, j'ai des amis qui travaillent dans un hébergement pour femmes, ils voient vraiment l'envers de la médaille. ». Et je me suis dit « OK, mais moi aussi, je le vois. Moi aussi, j'essaie de briser ça. Je ne suis pas là en train de dire à des hommes « Oui, *let's go*, sois violent quand tu veux. » Non, ce n'est vraiment pas ça mon travail.

Plusieurs intervenantes mentionnent toutefois avoir reçu, après ces premiers commentaires négatifs, de l'admiration, du respect, voire de la curiosité :

Mis à part me faire demander c'est quoi ma recette pour être capable de fonctionner avec ces gars, j'ai beaucoup d'admiration : « Il en faudrait plus. » Je peux comprendre parce qu'effectivement ça soulève beaucoup l'indignation, la violence envers les femmes, les féminicides. Donc c'est sûr qu'il y a une curiosité aussi de « *My God*, comment tu fais pour travailler avec des gars de même ? Comment vous faites pour essayer de les aider à changer ? Pis est-ce que ça marche ? On peut-tu les sauver puis les changer ? » Les gens sont axés beaucoup sur la solution, sur le comment puis le résultat.

Les commentaires positifs sont accompagnés parfois d'un soulagement que la ressource existe pour les hommes, de respect pour un choix professionnel jugé « difficile » ou encore de commentaires type « Je ne pourrais pas faire ce que tu fais. ».

Négatifs ou positifs, ces commentaires de l'entourage suscitent des réactions variées de la part des intervenantes. Certaines s'amusent de la situation, disent aimer déconstruire des préjugés, tandis que d'autres trouvent cela au contraire « plate ». Certaines tentent de remettre en perspective leur rôle : « Les réactions des proches, c'est sûr, faut tout le temps reprendre... Ce n'est pas comme si je disais "Je suis infirmière, je sauve des vies." Mais au final, je sauve des vies quand même. » Une participante mentionne avoir changé de perspective au fil du temps :

Il faut éduquer. J'aime parler de mon travail. Je relativise : « Écoute, ce n'est pas comme tu penses. Il y a des gens qui sont volontaires, certains ont une ordonnance de la cour, d'autres n'en ont pas. Il y en a qui vivent très mal avec leur violence, qui se sentent très coupables, qui ont un grand désir de changer et c'est très souffrant pour eux. La société croit en la réinsertion

et en la réhabilitation des gens. Les gens peuvent changer. Les gens ont droit à une seconde chance. Les gens ont parfois droit à cinq chances. » C'est d'expliquer ça, je pense. Ça ne m'offusque pas tant. Peut-être plus avant. Plus jeune, j'avais le goût de débattre et maintenant, j'ai le goût d'éduquer.

Dans la majorité des cas, les intervenantes reconnaissent rassurer leurs proches, puis adopter une position de sensibilisation et d'éducation sur le comportement des hommes qu'elles accompagnent, mais aussi sur la complexité de la VC et les aspects concrets de leur travail. Une participante raconte ainsi :

Je pense que ça prend un moment pour expliquer aux gens la réalité du milieu : « Je comprends que c'est des méchants, mais si personne ne les aide, qu'est-ce qui va arriver ? Ils vont rester des méchants, pis ça va continuer. Si on veut que les choses changent pis qu'ils arrêtent d'avoir des comportements négatifs, il faut qu'ils soient aidés. » (...) J'ai réalisé que c'est vraiment un manque d'éducation. Je pense à ma mère, elle n'a pas ces notions-là de violence conjugale. Dans sa tête, c'est juste des types qui battent des femmes. Mais faut enlever aussi ce stéréotype-là.

Certaines intervenantes associent ce travail d'éducation à une charge inhérente à leur métier et expliquent que leur posture change dans ces conversations. Elles décident ainsi de se remettre dans le « rôle d'intervenante » pour modifier les perceptions, tout en faisant preuve d'ouverture d'esprit envers le manque de connaissances des gens. Cette sensibilisation fait alors partie intégrante du travail, comme en témoigne cette intervenante :

Les préjugés... c'est un peu notre job d'intervenante aussi, on intervient auprès des hommes et on doit intervenir auprès de notre société au complet. On doit aider notre monde à avoir moins de préjugés. (...) Nous, on est sur la première ligne, avec ces gars-là, on est capables, par nos expériences, de changer la vision des gens.

L'impact de ce choix de carrière est donc grand dans la vie des intervenantes, puisqu'en dehors de leurs heures de travail, elles poursuivent un travail de sensibilisation et d'éducation. J'y reviendrai dans la section 4. 4.

4.2 Plusieurs espaces de tensions à apprivoiser

Tout-es les professionnel·les en relation d'aide rencontrent des défis et vivent des tensions. Ainsi, certains défis mentionnés par les intervenantes peuvent être considérés comme inhérents à tous les métiers en

relation d'aide³³, tandis que d'autres sont en lien direct avec le fait d'être une femme ou leur féminisme. Ce sont ces tensions-là qui vont faire l'objet de la présente partie.

4.2.1 Une constante remise en question du rôle d'intervenante

À première vue, les rapports entre les intervenantes et les hommes ne semblent pas susciter beaucoup de commentaires lors des entretiens réalisés. Une participante mentionne ainsi : « Je pense que ça va quand même bien avec les gars. Les clients sont satisfaits d'avoir de l'aide. » La majorité des intervenantes ont confiance dans les stratégies d'intervention de leur organisme et se sentent acceptées dans leur milieu par les personnes qu'elles soutiennent. Toutefois, elles parlent toutes de différents moments où les hommes remettent leur place en question, même si elles disent l'anticiper et avoir les outils pour le gérer.

Plusieurs intervenantes expliquent que les hommes acceptent facilement leur présence dans les organismes. Elles confirment ainsi ce qui a été vu dans la littérature scientifique (voir section 1.3.2.), à savoir que le fait d'avoir des femmes dans les groupes pour HCVCC est une stratégie réfléchie, assumée et efficace des organisations. Toutefois, ponctuellement, certains hommes remettent leur présence en question, de manière directe ou non :

Je pose une question, ils vont répondre, mais en regardant mon collègue, ils ne me regarderont pas, moi, ils ne me répondront pas directement à moi. C'est sûr qu'à ce moment-là, c'est intéressant de les confronter « Qu'est-ce qui fait que tu ne me regardes pas ? » Ou mon collègue va soulever la question et ajouter « Est-ce que c'est comme ça dans ton couple ? »

Étant donné que les intervenantes s'attendent à ce type de réactions, elles disent être capables de l'anticiper et de l'aborder de manière directe. Elles se disent également soutenues par leurs collègues dans ces moments-là. À l'exception de deux intervenantes, les participantes ne vivent pas de malaises lorsque

³³ Plusieurs intervenantes ont nommé des tensions en lien avec leur manque de formation, leur sentiment d'impuissance, le regard des partenaires ou encore les limites de leur travail. Par exemple, elles sont idéologiquement tendues lorsqu'elles doivent signaler des cas à la DJP, ou se sentent dépassées quand la consommation limite les avancées en matière de responsabilisation. Certaines intervenantes citent des défis avec les partenaires qui ne comprennent pas la nature de leur travail, leurs limites et cadre éthique. Enfin, si la majorité des intervenantes parlent de leur équipe en termes élogieux, plusieurs mentionnent des tensions ponctuelles, au niveau de l'implication au travail et des techniques d'intervention.

les hommes se comportent ainsi avec eux. Une intervenante confie toutefois trouver parfois la situation « lourde » :

C'est encore dur d'être prise au sérieux. J'ai souvent l'impression que ça ne fonctionne pas, que la personne ne m'écoute pas, mais dès que c'est *un* intervenant qui s'en mêle, ça a plus de portée. C'est un défi de se comparer à ses collègues et de se dire « Pourtant je sais ce que je fais. » Les intervenantes sont encore souvent objectifiées alors que les intervenants sont vus pratiquement « comme moi ».

Une intervenante mentionne également vivre un conflit intérieur quand un homme demande à être rencontré uniquement par un autre homme et que cette demande est validée par son équipe³⁴ :

Parfois, on va prioriser un intervenant homme, si c'est ce que l'utilisateur demande. Parce qu'on veut qu'il demande de l'aide. Donc on va lui concéder ça. C'est sûr que je comprends le raisonnement, mais ça vient heurter mes valeurs. Je suis raisonnable, donc je comprends pourquoi on le fait, mais ça me fait quand même un petit pincement.

Les intervenantes vivent d'autres remises en question de la part des hommes qu'elles rencontrent. En effet, elles ont beaucoup parlé des rapports sexualisés que les hommes tentent d'établir avec elles et qui constituent une remise en question indirecte de leur place dans ce milieu.

Les comportements sexualisés des hommes sont variés et toutes les intervenantes en ont vécu. Une participante parle ainsi de gestes directs : « Il y avait un usager qui essayait de m'embrasser, littéralement. Ça a été direct. Je lui ai fait comme « OK, non, tu es loin de moi, on ne se touche pas. Tu n'as pas d'affaire à me toucher. » Une autre explique avoir surtout reçu des commentaires inadéquats : « J'entends "ta belle petite face" et là, je réponds "Je suis ton intervenante, tu peux garder tes commentaires pour toi. Je ne suis pas là pour que tu me dises que j'ai une belle petite face." » Une participante nomme également un enjeu au niveau de l'amitié : « Il y en a qui veulent être notre ami. Parce qu'ils ont à peu près notre âge, ils s'entendent super bien avec nous, ils trouvent qu'on est des humaines intéressantes. Je comprends qu'ils aient ce désir-là. » La demande d'amitié est perçue plus positivement qu'une tentative de séduction, quoiqu'elle soit comprise comme une tentative de contourner le rôle de l'intervenante.

Plusieurs intervenantes ne se disent ni brusquées ni choquées par ces commentaires, car elles considèrent que cela fait partie de leur travail et que cela n'est pas synonyme de « méchanceté » de la part des hommes.

³⁴ L'équipe, pour les intervenantes, est constituée des collègues, des coordonnateur·rices et directeur·rices.

Cette intervenante considère ainsi que ces comportements sont à interpréter comme des maladresses et non des remises en question de son rôle :

Je suis une fille, je travaille avec des gars, je parais bien. C'est sûr que le gars me dit « T'es belle, t'as changé tes cheveux, moi j'aime ça. » Ils sont comme ça, ils ne me disent pas des propos méchants. C'est normal, toutes les autres intervenantes se le font dire. On travaille avec des gars. Ils ne sont pas irrespectueux, ils disent juste les choses de manière différente, ils ne me font pas d'avances, mais ils parlent comme ça. Je me le fais dire toutes les semaines, mais pas d'une façon déplacée. Ça ne va pas plus loin. (...) C'est drôle. Quand ils rentrent dans mon bureau la première fois, ils sont un peu mal à l'aise, ne savent pas trop quoi dire. Ben c'est ça qui sort. Mais après, jamais qu'ils ne me reparlent de ça. C'est peut-être aussi pour être gentil.

Tout comme les propos ou les comportements dévalorisants, les avances des hommes sont « attendues » pour les intervenantes et font l'objet d'interventions immédiates, même si cela ne constitue pas des moments agréables pour elles, comme en témoigne cette participante : « Marcher et sentir qu'il regarde mes fesses... "Écoute, regarde-moi dans les yeux quand je te parle, pas par en bas." C'est malaisant, tu n'as pas le goût de faire cette intervention-là, mais en même temps, si tu ne la fais pas, tu cautionnes le geste. »

4.2.2 Être une femme = être en danger ?

Toutes les intervenantes ont parlé d'enjeux liés à leur sécurité dans leurs organisations. Elles ont abordé ouvertement et longuement les peurs qu'elles ont pu avoir lors de certaines situations plus difficiles, ou des mesures de sécurité que leur organisme met en place pour les protéger ou les rassurer. Pour elles, ces enjeux sont directement liés au fait d'être une femme œuvrant auprès d'hommes, comme l'explique cette participante :

J'ai un collègue qui va toujours rester proche de la porte, qui va même cogner des fois pour dire « Ça va-tu ? Je t'entends parler pas mal fort. Est-ce que tout est correct ici ? » C'est une façon de se garder en sécurité, parce qu'on est des femmes. Mon boss, surtout, il va rester proche parce que c'est un homme. Il va faire connaître sa présence dans la bâtisse. Il faut limiter un peu ce genre de danger là. C'est vraiment particulier aux femmes. On peut avoir peur parce que l'homme, il est plus fort.

Alors qu'aucune intervenante n'avait vécu d'événements violents au travail au moment des entretiens, une certaine ambivalence subsiste dans leurs propos quant à leur sentiment de sécurité et le potentiel de danger qui les guette, comme l'explique cette intervenante :

Tu sais, au début, j'avais des peurs, je me faisais des histoires. Mais finalement je ne me sens pas menacée, je n'ai pas peur. (...) Non, il n'y a rien qui est mis en place pour assurer la sécurité des intervenantes. Il n'y a pas de bouton panique. Ça fait quelques fois que je le souligne. Un bouton panique, ça se trouve facilement, ça ne coûterait pas cher. Puis ça serait quand même la moindre des choses. Parce qu'on a beau dire que la plupart du temps ça se passe bien, ça prendrait juste une fois... Ce n'est quand même pas logique, là. (...) La sécurité quand même, c'est important. Une fois, j'ai rencontré un homme, seule, dans un sous-sol, sans bouton panique. Ce n'est quand même pas normal, à mon avis. (silence) Non, je n'ai pas eu peur de lui, ça s'est bien passé. Tout était correct.

Cette tendance à rationaliser, voire minimiser la peur dans les discours des intervenantes est liée pour les intervenantes à des discours sur la VC qui ne correspondent pas à la réalité, mais ternissent tout de même leur imaginaire :

Le premier préjugé qu'on a, c'est de se dire ces hommes violents peuvent s'en prendre à nous. Je te dirais que ce n'est pas impossible, mais écoute, ça fait *** ans que l'organisme existe et s'il y a eu trois cas où un client s'en est pris à un intervenant, c'est beau. On s'entend : être violent dans ton contexte conjugal ne signifie pas que tu vas être violent ailleurs dans ta vie. (...) N'empêche que ça demeure pareil du monde imprévisible, du monde impulsif.

Plusieurs intervenantes expliquent toutefois ne jamais s'être jamais sentie en danger, ce qu'elles attribuent au lien de confiance qui les unit aux hommes, au volontariat de leur démarche ou encore aux mesures³⁵ prises par leur organisation. En effet, une participante explique : « Je ne suis pas en danger avec ces hommes-là. Ils viennent sur une base volontaire, ils ne sont pas obligés. Il n'y a pas quelqu'un qui leur tord le bras. » Une intervenante explique également se sentir rassurée car ses peurs sont comprises, acceptées et prises en charge par son équipe : « Là-dessus, il n'y a personne qui va te juger. "Me sens pas safe" ; "Regarde, pas de trouble, je vais être pas loin." Tu sais, on va aller s'assurer que tout se passe comme il faut. Donc là-dessus, on est très *caring* l'un envers l'autre. » Mais ce n'est pas le cas pour toutes les participantes. L'une d'elles confie que ses demandes ne sont pas toutes les bienvenues, justement parce qu'elle est la seule femme de l'équipe : « Je suis toute seule le soir au bureau. On en a parlé... mais j'ai senti que, quelque part, ça les fait chier si j'ai besoin qu'on soit deux, parce que d'autres n'en ont pas besoin. » Les mesures sont en effet moindres dans cet organisme et l'intervenante mentionne dans notre entretien, à diverses reprises, des malaises à cet égard.

³⁵ Ces moyens seront explorés dans la section 4.3.

Les intervenantes rencontrées identifient ainsi généralement une zone de tension au niveau de leur sécurité dans leur milieu, lié au fait qu'elles sont des femmes face à des hommes. Si leur niveau de confort dépend en partie de leur équipe et des mesures de sécurité mises en place, je constater dans leurs propos qu'elles ont tendance à minimiser ou invalider leurs sentiments d'insécurité, pour des raisons qui seront explorées dans le chapitre 5.

4.2.3 Ambiguïté et gêne féministe dans les équipes

Une autre zone de tension identifiée dans les entretiens se situe sur le plan du féminisme des intervenantes. Alors que toutes les intervenantes s'affirment féministes, elles vivent visiblement de l'ambiguïté et de la gêne, au quotidien, à ce sujet.

Sur les huit intervenantes rencontrées, une seule explique que son milieu s'affiche ouvertement féministe auprès des partenaires et participants. Elle résume ainsi la position officielle de son organisation : « On sait qu'on n'est pas ici pour défendre les hommes contre les femmes. On n'est pas là pour faire une division, on est vraiment là pour promouvoir les relations saines et égalitaires. » Alors que certaines participantes n'ont pas de commentaires sur le fait que leur organisation ne se définisse pas ouvertement féministe, d'autres participantes ajoutent que leur organisme possède toutefois des valeurs féministes, que ce soit dans l'organisation du travail ou dans l'intervention. Elles sont en effet plusieurs à expliquer qu'elles se sentent « respectées » en tant que femmes dans leur organisation, que leur voix « compte autant » que celles de leurs collègues masculins et que la coanimation mixte est valorisée par leur équipe. Une intervenante qui reconnaît les valeurs féministes de son milieu de travail ajoute réfléchir à la légitimité de se dire féministe dans un organisme pour hommes :

J'avoue que c'est des questions qu'on s'est beaucoup posées et qu'on se fait beaucoup poser dernièrement, surtout quand on veut rejoindre des regroupements et siéger à la Table de concertation. J'ai le goût de dire que oui. Par contre, c'est sûr que j'ai l'impression qu'étant une ressource pour hommes, c'est comme si on était moins vu comme féministe. Alors que de travailler avec les hommes n'enlève rien aux ressources pour femmes. On travaille seulement en amont, versus les ressources pour femmes qui travaillent après. J'ai le goût de dire que oui, on adhère aux définitions féministes de la violence conjugale.

Lorsqu'elles parlent de leur féminisme, les intervenantes racontent tout d'abord des anecdotes en lien avec leur vie personnelle : le féminisme n'a pas émergé dans leurs milieux professionnels, mais bien dans leur vie privée. Une participante explique : « Moi, j'ai été élevée comme ça : "On n'a pas besoin d'homme

dans la vie. Une femme est aussi forte et bonne qu'un homme." Fait que j'ai tout le temps fait mes choses par moi-même. »

Que leurs organisations soient ouvertement féministes ou non, et même si les intervenantes puisent leurs valeurs dans leur vie personnelle, toutes les intervenantes disent utiliser leur féminisme au sein de leurs interventions. Certaines intervenantes expliquent qu'elles ont déjà parlé ouvertement de leur féminisme, l'ont nommé, ou que les hommes l'ont simplement constaté, comme le raconte cette participante :

Ils m'ont dit qu'ils savaient que j'étais féministe. J'ai eu souvent la remarque, c'était quelque chose de spécial. C'était toujours des discussions bienveillantes. Je me souviens d'avoir eu des commentaires genre « Je sais que tu ne penses pas comme ça. Je sais que tu penses que les femmes auraient besoin de plus de droits que nous, qu'on est privilégié par rapport aux femmes. » (...) Ce n'était jamais dans le but de m'opposer à ce que je disais. Je pense que ça les aide à réfléchir au final. Moi, j'avais une position qui n'était peut-être pas la leur, mais ils voyaient que j'étais là quand même pour les aider. Je pense que ça les travaillait.

Nommer son féminisme permet à certaines participantes d'ouvrir des discussions avec les hommes ou de les sensibiliser à la possibilité d'un féminisme qui ne s'oppose pas à eux. Ceci étant, plusieurs participantes font le choix de ne pas parler ouvertement de féminisme. Certaines estiment qu'il est plus important de montrer par l'exemple que par les mots, comme en témoigne cette participante :

On sème des graines, pis en semant des graines, peut-être qu'elles vont germer pis que finalement ils vont comprendre. Mais je pense que dire « Les filles sont égales aux gars », ça ne vaut pas la peine. Il faut expliquer pourquoi. Je pense que ça a un impact de parler calmement ou d'expliquer. Eux, ils n'ont pas la même vision. Des fois, il faut qu'on les confronte. Sans dire « Je suis féministe. », je suis capable de leur dire « Écoute, je ne suis pas ici pour te dire que tu as tout le temps raison, que les femmes, c'est les méchantes » Je suis capable de rationaliser avec eux, de dire « Non, des fois, c'est toi qui as tort. »

D'autres observent que cela pourrait être mal interprété ou vu négativement par les hommes, comme en témoigne cette participante :

Le terme féministe, c'est quelque chose que j'utilise, pas quelque chose que je vais nommer (...) je n'utilise pas les termes « féministe » ou même « condition féminine ». J'ai l'impression que c'est des termes qui sont plus lourds et qui ont une portée peut être plus confrontante, surtout quand c'est des hommes. Mais c'est quelque chose qui transparait dans toutes mes interventions, c'est sûr.

L'élément principal issu du féminisme utilisé par les participantes en intervention est en lien avec la « relation égalitaire » entre les hommes et les femmes, notamment lorsque les hommes se déresponsabilisent et adoptent un discours misogyne ou condescendant envers les femmes. L'idée est de trouver des façons de démontrer aux hommes que leurs conjointes ne valent pas moins qu'eux et sont des êtres à part entière. Une attention particulière est portée aux commentaires désobligeants que certains hommes font sur les femmes en général, explique une intervenante, tandis qu'une autre parle plus spécifiquement du travail qu'elle fait sur les façons de parler de l'ex-conjointe. Une intervenante résume ainsi travailler « au niveau de l'identité, de l'intégrité de la femme. ». Confronter l'image de la femme passe par la réalité des hommes, mais aussi par la relation avec l'intervenante qui, en étant saine et égalitaire, pourrait être vue comme un modèle à suivre. La discussion porte également parfois sur la pluralité des rôles d'un homme dans un couple et dans une famille, ou encore le *modeling* qu'ils font devant leurs enfants :

On va passer par les enfants. « Ce que tu fais à la maison, c'est que t'es en train de montrer à ta fille qu'elle doit accepter ça de la part d'un homme. Elle va voir papa qui brutalise maman. Que ce soit en mots, que ce soit en l'ignorant, peu importe. Tu es en train de lui montrer qu'elle se doit d'accepter ça. » Parce que bien souvent, les gars sont ultras outrés « Il fait ça à ma fille ? » Et wow ! Attends un peu là. On leur dit « T'as un gars ? Ben t'es en train de lui dire comment il doit traiter une femme. C'est ça que tu es en train de lui montrer. »

Pour la majorité des intervenantes, utiliser son féminisme lors des interventions est définitivement un « atout » et n'a pas de « limites », en plus de s'incarner autant dans les propos que dans la posture de l'intervenante. Une participante explique :

Je suis certaine qu'être féministe est un atout dans ce milieu. On leur apprend une façon différente de voir les choses. Vu qu'on croit en ce qu'on est, on est capable de défendre notre point. Ouvrir les hommes sur une façon différente de voir les femmes. On sait que c'est pas juste une gang de folles qui font des manifestations. C'est beaucoup ça avec les gars. C'est des gros clichés. C'est pas juste une affaire de ce qu'on dit, c'est ce qu'on est au complet, quand on parle, quand on réfléchit, quand on discute avec eux.

Qu'elles nomment ou non leur position féministe, toutes les intervenantes utilisent leur féminisme dans leurs interventions, et aucun doute à ce propos ne transparait dans les entretiens. C'est lorsque l'on parle des relations avec les collègues et le milieu de manière générale que des tensions naissent, et font apparaître un féminisme affiché, certes, mais également teinté d'ambiguïté et de gêne.

En effet, plusieurs intervenantes disent être capables de se positionner en tant que féministes face à leurs collègues, coordonnateur-riche ou directeur-riche. Une participante nomme être « enlignée », une autre « s'affirme » féministe tandis qu'une troisième explique « Je te dirais que le féminisme, c'est notre approche de base. ». Ceci étant, plusieurs participantes modèrent leur féminisme avec des expressions telles que « Je n'ai jamais pris une position confrontante de féministe. Je n'ai jamais pris cette position-là. », « Je ne suis pas full profémaliste. », « Oui, je me considère féministe dans le sens où je pense qu'il y a un niveau d'égalité qui doit être atteint. Mais je ne suis pas extrême féministe. » ou encore : « Je faisais attention, je ne voulais pas qu'on me prenne pour une excitée. Je ne voulais pas avoir l'air de la féministe enragée, ou quelque chose comme ça. ». Il existe ici une tension évidente dans le positionnement idéologique des intervenantes.

Cette tension n'est pas seulement une question de posture, mais transparaît également dans les relations avec certains membres des équipes. En effet, plusieurs intervenantes mentionnent des difficultés avec des collègues masculins issus de leur propre équipe, avec qui elles constatent qu'elles doivent adopter une posture d'éducation féministe qu'elles n'apprécient pas. Une participante déclare :

Je porte les valeurs féministes. Tsé, mon collègue qui me dit « Ah oui t'es féministe ? ». Ben oui, je suis féministe et pour moi, ce n'est pas une honte de le dire. Au contraire, c'est vouloir l'égalité entre les hommes et les femmes. Mais lui, il a une autre définition de ça. Et dans ces moments-là, je me dis « Voyons donc ! t'aimes donc ça le trouble » Tu sais, je ne pensais pas avoir à débattre sur ces choses que je considère comme de base.

Une participante mentionne avoir « un goût amer » à la suite de certaines interactions avec des collègues, tandis qu'une autre parle de frustration :

C'est vrai que c'est un sujet qu'on ne peut pas aborder tant que ça, le féminisme. Parfois j'avais l'impression de porter plus... parce que je suis une femme. Comme si j'étais toutes les femmes. Parfois, je suis en désaccord avec les collègues. Par exemple sur la symétrie de la violence conjugale. On est vraiment complètement opposés. (...) Quand on parle d'agressions sexuelles, de consentement, j'entends mon collègue dire des choses difficiles... Je ne sais pas comment dire. Je n'ai pas le goût d'argumenter avec lui. Dans quelle position je suis ? En 2024, je dois débattre de choses comme ça avec un collègue ? Ça me dérange moins avec les usagers, c'est ma job. Ce n'est pas notre job de sensibiliser les collègues.

Un malaise est également souligné par certaines intervenantes au niveau des organismes partenaires issus du milieu communautaire qui œuvrent auprès des hommes, comme l'explique cette intervenante :

Quand on avait des rencontres type congrès avec d'autres organismes pour hommes, je trouvais que des fois, il y avait des différences entre mes valeurs et celles d'autres organismes. Des fois, on n'intervient pas de la même manière. Je n'étais pas à l'aise tout le temps d'être liée avec certains organismes qui viennent en aide aux hommes... Je me sentais désalignée, mettons, avec mes propres valeurs, parce que je fais partie du même regroupement que ces organismes, mais on n'intervient tellement pas de la même façon.

Le malaise émerge autant des stratégies d'intervention que de l'organisation même du travail dans les organismes, tel que l'explique une intervenante « surprise » par le fait qu'un organisme pour hommes refuse d'embaucher des femmes. Cette même intervenante raconte avoir été déstabilisée lorsqu'un partenaire a commenté le nombre de femmes intervenantes dans son organisation.

Le travail des intervenantes rencontrées est donc ponctué de « malaises », « défis » ou « tensions » qu'elles attribuent soit à leur statut d'intervenante, de femme ou encore de féministe et qui ne se limitent pas à la sphère de l'intervention.

4.3 Négocier les tensions

Les intervenantes reconnaissent vivre des tensions sur leur lieu de travail, et se disent ainsi généralement outillées pour les atténuer ou les gérer. Les stratégies qu'elles nomment, c'est unanimement le recours à l'équipe, puis, pour certaines, le soutien des proches, et une constante réflexion sur leur posture et rôle.

4.3.1 L'équipe, source de soutien concret et psychologique

L'équipe est l'élément mentionné par toutes les intervenantes comme essentiel pour gérer une grande partie des tensions qu'elles vivent en lien avec les hommes qu'elles soutiennent. Pour pallier leurs inquiétudes sur la sécurité par exemple, les intervenantes mentionnent des décisions d'équipe pour des mesures variées, telles que : un bouton panique, l'agencement du bureau, l'organisation des heures de travail pour qu'une intervenante ne soit jamais seule, ainsi que la présence des collègues lors de certaines rencontres plus difficiles³⁶. La formation Oméga³⁷ est mentionnée à plusieurs reprises comme incontournable, et une intervenante explique qu'en plus des mesures traditionnelles, son employeur offre des cours d'autodéfense. Si toutes les participantes n'avaient pas accès à ce type de soutien de la part de

³⁶ Ces mesures ne sont pas mises en place dans tous les milieux, certains en utilisent une ou plusieurs.

³⁷ La formation Oméga, créée par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur des affaires sociales (ASSTSAS) et ses collaborateurs a pour objectif d'outiller les professionnel·les dans la gestion des situations d'agressivité et de violence.

leurs équipes, il n'en reste pas moins que demander du soutien concret supplémentaire fait partie de leurs tentatives de gérer certaines tensions liées à leur sécurité.

Au-delà de la sécurité physique, les intervenantes se réfèrent à leur équipe pour obtenir du soutien psychologique et émotif dans ce qu'elles vivent. Elles utilisent leurs collègues lorsqu'elles sont face à des situations difficiles émotivement ou lorsqu'elles se questionnent sur leurs interventions et la finalité de leur travail. Ce soutien est principalement informel : les intervenantes disent « ventiler » auprès des collègues, ce qui leur permet d'aborder les émotions vécues, de trouver d'autres outils d'intervention, mais aussi de « garder la flamme de ce qu'on fait ». Le fait de ventiler entre collègues est particulièrement important pour certaines intervenantes qui considèrent qu'il n'est pas toujours facile de parler à leurs proches, pour ne pas les inquiéter, mais aussi pour respecter la confidentialité des hommes, quand l'organisme est dans un milieu rural et que « tout le monde se connaît ».

Dans certaines organisations, du soutien plus formel est également mis en place, lors de rencontres d'équipe hebdomadaires, via une personne de garde à contacter au besoin, ou encore, comme nous l'avons vu dans la section 4.2., pendant les rencontres de groupe, lorsque les collègues interviennent directement lors d'une remise en question d'un conjoint. Une intervenante explique la diversité des soutiens qu'elle reçoit :

On a des réunions obligatoires avec la direction et entre intervenants. On fait des études de cas pour trouver des solutions, des nouvelles façons de faire. On n'intervient pas partout de la même manière. On peut *caller* aussi des meetings n'importe quand à la job si on a besoin de ventiler ou de discuter. Et notre boss est tout le temps super présent. On peut aller le voir. Ils sont parlables, la communication est super bonne dans l'équipe.

À différents niveaux et surtout pour différentes raisons, presque toutes les intervenantes ont ainsi nommé avoir du soutien de la part de leur équipe. Une intervenante mentionne ainsi considérer avoir un véritable « filet de sécurité » autour d'elle :

Je te dirais qu'on a une équipe géniale. On se parle beaucoup entre nous, mais on a aussi ce qu'on appelle un filet de sécurité. Tous les soirs, en quittant le travail, si pour une raison X, on est avec un malaise, n'importe quoi, on a tout le temps quelqu'un à appeler qui est en *stand-by* pour ça, ou même une situation difficile à haut risque. On n'est jamais seul. Notre patron a le souci qu'on ne quitte jamais la place avec un malaise, avec une émotion pas le fun pis qu'on amène ça à la maison. Faque déjà, en partant, tout ce qui serait grave, ben oublie ça là. Je ne partirais jamais chez nous avec ça.

Certaines limites ont toutefois été clairement identifiées par plusieurs intervenantes. Tout d'abord, peu d'organismes offrent des supervisions cliniques ou de l'aide aux employé-es. Ensuite, dans certains moments de difficultés, plusieurs intervenantes ont mentionné ne pas toujours avoir obtenu le soutien de leurs collègues, comme en témoigne cette participante :

Je me souviens qu'il y avait tous mes collègues qui étaient là quand un homme a été inadéquat avec moi, et ils n'ont juste pas réagi. Je me suis levée, je suis partie de cet endroit. Je ne savais plus quoi faire. Ça a été un moment de défi. Je pense que tu as besoin de tes collègues dans ces situations-là. Dans ce moment précis, je n'ai pas senti que j'avais leur soutien.

Plusieurs intervenantes qui racontent avoir expérimenté un certain manque de soutien de la part de leurs pairs l'expliquent par un manque de réflexion, de connaissance ou de sensibilisation à des enjeux de sociétés qui touchent les femmes. Une intervenante confie : « Aller voir ta direction et dire, "Ça fait plusieurs fois que je t'avertis." Et là-dessus, se faire questionner sur ce que tu portais. On est en 2024, c'est la culture du viol. Mais c'est encore des réalités qui se font, tu sais. »

Ainsi, toutes les équipes ne sont pas également soutenantes. De plus, le soutien même des équipes est parfois remis en question, notamment par une participante qui s'interroge à propos des cours d'autodéfense payés par son employeur : « Savoir se défendre, ça aide à la job. Mais on ne devrait pas en avoir besoin. »

À l'exception d'une intervenante, personne n'a parlé du soutien qu'elles ont reçu en termes de carrière. Il est toutefois intéressant de souligner qu'une intervenante considère que c'est le soutien général de ses directeur-rices qui lui ont permis de rester dans ce milieu malgré plusieurs maternités :

Étant une femme, il faut souvent que tu trouves ta place. Je pense que c'est plus facile pour un homme de travailler à monter au sommet. Je remarque aussi beaucoup que dans les autres organismes, c'est souvent des hommes qui sont directeurs. J'ai eu deux congés de maternité, j'ai vécu plusieurs grossesses et je travaille dans un milieu avec un potentiel de violence. J'ai été mis en retrait préventif plusieurs fois. C'est gros sur une carrière d'être mis en arrêt de travail pendant pendant plusieurs années. Parce qu'avec le retrait préventif, t'as neuf mois de plus. Et moi j'ai eu la chance d'avoir des employeurs qui reconnaissaient ma valeur, puis que nonobstant du fait que j'ai été absente pendant tout ce temps-là, ils m'ont offerts des opportunités. Mais je suis consciente que ça, ce n'est pas la réalité de tout le monde. Il faut qu'on se batte plus, c'est sûr. Je pense qu'il faut faire valoir plus nos droits. Moi, j'ai été très chanceuse, je suis reconnaissante. Mais en même temps, est-ce que je devrais avoir à être reconnaissante ? Parce qu'un homme n'aurait pas eu ces enjeux-là.

4.3.2 Des proches pour ventiler

Plusieurs intervenantes ont mentionné parler de leur travail à leurs proches, tout en respectant les limites de la confidentialité. Le recours aux proches n'est pas nécessairement nommé comme étant en lien avec une limite du soutien de l'équipe, c'est considéré comme un complément ou une façon différente de gérer les tensions liées au travail.

Lorsqu'elles ventilent à propos de leur travail en dehors de la sphère professionnelle, les intervenantes rencontrées s'adressent principalement à leur conjoint. Une intervenante identifie certains moments en particulier :

Je ventile sous le couvert de l'anonymat. Bien évidemment, je ne nommerai pas de nom, mais je nomme que je trouve ça *rough*. Il y a une soirée qu'on appelle le dévoilement. C'est-à-dire une soirée où les gars vont nommer toutes les violences qu'ils ont faites depuis l'âge de 18 ans en contexte conjugal. On remplit un tableau avec toutes les réponses des gars. C'est un exercice qui est très dur pour les gars, qui se veut d'impact et ça peut-être très dur pour nous. Il y a des hommes qui nous parlent et qui pleurent littéralement en racontant, et il y en a d'autres qui disent : « Je l'ai violée, je l'ai pris à la gorge, mais rien qu'une fois. Pas tant que ça. » J'ai entendu des affaires épouvantables. Je ne peux pas croire que quelqu'un peut faire ça à un autre être humain. Il y a des affaires assez *weird* qu'on entend. Et de voir dans quel état l'homme est. Parfois, c'est *rough*. Revenir chez nous pis de faire « J'ai mal au cœur là, littéralement », ça m'est déjà arrivé.

C'est à la fois l'étendue de la violence et le manque de responsabilisation qui viennent ébranler les intervenantes et engendrent un besoin de parler. Une intervenante mentionne se confier à son conjoint non pas pour revenir sur la violence des événements, mais plutôt pour réfléchir à la société : « Il y a des affaires, ça ne vient pas jouer dans mes valeurs, ça vient jouer dans ma façon de voir les choses. Le monde est-il rendu aussi malade que ça ? Cela me fait réfléchir, ça apporte plein de discussions entre moi et mon chum. » Tandis qu'une autre ventile pour comprendre et analyser ses émotions :

Il y a une formation que j'ai faite sur les impacts de la violence sur les enfants, je suis retournée chez moi le soir, pis là c'était trop. Ça m'a fait songer à des choses que j'ai vécues. Cette formation-là, précisément, ça a été difficile, je l'ai ramené à la maison, j'en ai parlé avec mon conjoint pour une bonne heure. Il pose des questions et il veut aller vraiment chercher le nœud du problème fait qu'il m'aide beaucoup à faire mes propres réflexions et mon introspection. Donc on est vraiment allé creuser. « Pourquoi ça vient me chercher autant ? »

Une autre intervenante utilise quant à elle son conjoint pour vérifier et valider la pertinence de son analyse : « Je remettais mes interventions en question, même si j'avais confiance en ce que j'avais dit. Des

fois, je disais à mon conjoint : “C’est-tu bien ce que j’ai dit ? Moi, je trouve que c’était bien, mais toi, tu en penses quoi ?” »

Toutefois, comme je l’ai présenté dans la section 4.1., les proches ne sont pas toujours ouverts face à la réalité des intervenantes et sont susceptibles de remettre en question l’implication dans ce milieu. Ainsi, une participante explique avec émotion qu’elle ne parle jamais de son travail à ses anciens collègues et amis, parce qu’elle observe une absence d’écoute et d’empathie. Une autre mentionne qu’une fois passée la surprise de l’annonce liée à son nouvel emploi, elle a constaté que ses proches évitent le sujet, ce qui lui pèse et contribue à l’isoler :

Quand je travaillais à ***, tout le monde m’en parlait. Les gens avaient des questions, des opinions. Et là... On dirait qu’il y a un tabou. Ils ne veulent pas l’entendre. Ils ne veulent pas savoir. Ils ne posent pas de questions. (...) Je n’arrive pas à savoir pourquoi. C’est drôle, hein ? C’est sûr que dans mon ancienne job, c’était pas tout le temps des super commentaires, mais les gens commentaient.

Une participante explique que la réaction de ses proches est simpliste lorsqu’elle désire ventiler : « Il y a des gens qui me disent “T’as juste à lâcher quand t’aimeras plus ça”, mais ce n’est pas ça la réponse que je veux. Je veux continuer à faire mon travail, mais le faire de manière adéquate. ».

Ainsi, le recours aux proches pour négocier les difficultés au travail est limité.

4.3.3 Un constant travail sur soi

Au-delà du soutien collectif, des intervenantes mentionnent le travail qu’elles font sur elles-mêmes comme essentiel pour gérer leur vécu au travail. Et elles lient ce travail à leur position de femme et de féministe.

Plusieurs intervenantes nomment ainsi l’importance de travailler sur la « confiance en soi » et la « connaissance de soi-même », autant pour être dans l’accueil des hommes que pour se protéger et « décrocher ». Elles soulignent en effet que les hommes qu’elles rencontrent sont des personnes qui identifient facilement les « failles » des intervenantes, comme l’explique cette participante : « L’homme va te remettre en question, tes interventions, ta compétence... parce que tu es jeune, parce que tu es une femme, parce que tu ne sais pas ce que c’est être un homme. ». Une participante évoque également l’identification aux victimes comme une source de réflexion :

Je pense qu'il faut être capable, en tant que femme, de décrocher. J'avais une collègue que le travail frustrait vraiment beaucoup. Et si c'est ça, tu vas rentrer le soir pis tu ne seras pas capable. Faque faut être capable de voir des choses inacceptables, de passer par-dessus puis de faire « Si je veux que ça arrête, il faut que je l'aide. Il ne faut pas que ça vienne m'atteindre autant. » Parce que les femmes sont 95 % des victimes. On s'entend que c'est nous, ça. Ça nous touche, nous, personnellement. (...) On avait eu la conversation justement avec des intervenants hommes, ils disaient que dans les rencontres les gars qui insultent les femmes, ça va venir moins les affecter que nous.

En parallèle à ce travail sur soi, certaines intervenantes mentionnent l'importance de se doter d'une « solidité émotionnelle » et de développer une grande « empathie », et ce, afin de permettre de prendre du recul sur les gestes commis pour se concentrer sur la capacité de l'homme à changer. Une participante décrit : « Il faut avoir aussi beaucoup d'empathie pour accepter d'aider *le méchant*, pour accepter de travailler avec une clientèle qui est moyennement volontaire. » Plusieurs intervenantes mentionnent également l'importance de travailler sur ses propres traumatismes, surtout ceux en lien avec la violence en général et la VC en particulier.

De manière complémentaire à ces différentes stratégies, plusieurs intervenantes expliquent se parler à elles-mêmes, se rappeler la mission et l'objectif final, à soi-même et aux hommes, comme l'explique cette participante qui se répète lorsque c'est plus dur « Pourquoi je fais ça? Je suis là pour venir en aide à. » Elle n'est pas la seule, une autre intervenante se rappelle :

Tu sais, des fois, sur le coup, tu es dans l'émotion du moment, ça te parle beaucoup. Et puis, le temps fait les choses, tu arrives à te détacher un peu et te dire que ça ne t'appartient pas, que tu fais ton travail. Essayer de trouver aussi une balance, de dire : « Il y a plus de positif dans ce que je fais que de négatif. Je ne suis pas d'accord, c'est contre mes valeurs, mais je vais travailler à ce que ça change. »

Pour plusieurs participantes, il est également nécessaire de séparer la vie professionnelle et la vie privée, comme un témoigne cette intervenante qui limite sa consommation médiatique de nouvelles en lien avec la VC :

Faut vraiment que je dissocie. Je veux pouvoir décrocher. Je compartimente beaucoup. La violence conjugale, c'était quelque chose qui m'intéressait vraiment beaucoup, même avant de travailler ici. Avant, je m'informais sur les nouvelles au niveau de la violence conjugale. Maintenant, j'essaie de moins le faire à la maison, et de garder la violence conjugale au travail. À la maison, on passe à autre chose. Mes amis me demandent si j'ai vu les nouvelles et je dis « Non je n'ai pas vu. On va en parler sans doute au travail et je vais laisser ça au travail. »

Ainsi, le travail sur soi n'est pas seulement une réflexion sur la mission et l'objectif de son travail, mais peut constituer de nouvelles limites et barrières que les intervenantes s'imposent dans leurs vies privées.

4.4 Négocier les tensions : difficultés et limites

Malgré la passion des intervenantes pour leur travail et toutes les stratégies qu'elles mettent en place pour gérer les zones de tension qu'elles identifient au quotidien, elles expérimentent certaines limites structurelles, personnelles et professionnelles dont le principal impact est que le travail déborde dans la vie privée.

4.4.1 Toute une gamme d'émotions difficiles

Quelle que soit la raison de leur choix de carrière, la plupart des intervenantes disent aimer leur travail et en parlent, pendant toute la durée des entretiens, avec un grand sourire et de fréquents rires. Une intervenante parle en ces termes : « Je ne sais pas si ça peut motiver certaines personnes à vouloir faire ce métier, mais moi, je trouve que c'est tellement... c'est magnifique. ». Interrogées sur les aspects agréables de leur travail au quotidien, elles nomment le « cheminement », la « vulnérabilité », le « côté volontaire », la « spontanéité » et « le côté direct et franc » des hommes. Elles sont plusieurs également à parler du côté instructif, presque pédagogique de l'intervention auprès des hommes, comme en témoigne cette intervenante :

Ce qui est intéressant, c'est qu'il y a un volet éducatif avec la violence conjugale, surtout au niveau des auteurs. (...) Quand la violence conjugale est médiatisée, à la télé, dans les films, même dans des livres, c'est surtout très physique. Il y a donc un volet éducatif d'amener quelqu'un à se conscientiser sur les autres violences : « Je n'ai pas porté d'actions physiques, mais je suis quand même auteur de violence. » C'est d'amener la personne à ce déclic-là que je trouve le plus intéressant.

Malgré les aspects nourrissants et positifs de leur travail, plusieurs intervenantes évoquent des émotions difficiles liées aux partages et commentaires des hommes, à l'exposition répétitive à la violence ou encore aux limites de leur travail.

Elles nomment de « la frustration » quand les hommes se victimisent, de la « colère » devant des propos violents ou inadéquats, ou encore de la « déception » lorsqu'un homme ment ou ne se mobilise pas. Les gestes de l'homme, ainsi que sa façon de se responsabiliser ou non, peuvent enclencher une série d'émotions allant de la tristesse à la frustration. Une intervenante partage ainsi que le moment où elle

éprouve le plus d'émotions est lors de l'évaluation des comportements violents, quand elle découvre le potentiel de violence de la personne, et assiste à certains comportements de déresponsabilisation :

On a un questionnaire de cinq pages à peu près avec le détail des violences. Je pense que c'est le moment le plus difficile pour moi... Parce qu'on sait qu'il y a eu de la violence, on sait ça. Mais d'avoir tous les événements détaillés, c'est la partie que je trouve la plus difficile. Ça peut être intense. Il faut se dire « Ok, moi j'aide cette personne-là, faut que je prenne un petit peu de recul pis que ça ne vienne pas tant m'affecter parce que sinon je ne serai pas capable de l'aider, je ne serai pas objective. »

Une intervenante mentionne la tristesse comme une émotion montante, notamment lorsqu'elle entend l'impact de la violence sur les enfants. Elle fait le lien avec sa propre maternité, tout en concédant que les intervenantes qui n'ont pas d'enfants sont souvent aussi ébranlées qu'elle lorsqu'elles entendent des événements similaires. Certaines histoires peuvent également faire revivre des événements passés de la vie de l'intervenante. L'une d'elles confie ainsi être touchée lorsqu'elle entend parler de violence sur les enfants, car elle en a elle-même vécu. Cette tristesse est alors liée à une volonté de s'impliquer davantage afin de protéger l'enfant, sans toutefois « s'en mettre trop sur les épaules ».

Une autre intervenante mentionne être en colère contre « le système », tant en lien avec la VC que l'aide aux hommes de manière plus générale :

Je vois un peu tout ce dont on parle dans les médias, tout ce qu'on partage dans les informations par rapport à la violence conjugale, comment il n'y a pas réellement de protection envers les victimes de violences conjugales. Je le voyais dans le milieu de travail. Je voyais que les hommes pouvaient contacter leurs victimes, comment ils pouvaient les contacter, c'était un enjeu... (...) Ça revenait souvent au sujet délicat de « Pourquoi on n'a pas une société qui prend ses responsabilités par rapport à l'aide qu'on doit donner ? »

Elle lie cette colère également à des moments concrets d'impuissance, notamment lorsqu'elle accompagne des hommes à la Cour et que leurs actes violents ne sont pas punis. Elle explique trouver ardu de responsabiliser des hommes lorsque la justice leur envoie un message différent et conclut : « Finalement, on fait abstraction du système dans notre intervention, parce que sinon, on deviendrait fâchée tout le temps. » Une autre intervenante décrit une frustration contre le système de manière moins directe, alors qu'elle mentionne les enjeux de subvention de son organisme, et leurs impacts sur les hommes. Elle explique que son organisation impose deux rencontres par semaine et demande un frais minimum par séance d'une trentaine de dollars, reconnaissant la « lourdeur » d'un tel budget pour quelqu'un qui vit d'autres enjeux légaux, professionnels ou personnels :

Le but, c'est d'aider la personne. Est-ce que les frais viennent mettre un frein là-dedans ? Moi, si tu me disais demain de payer 300 \$ par mois pour une thérapie en violence conjugale, probablement que je dirais « Ben écoute, je vais essayer de m'aider moi-même. Je vais aller ailleurs. » Puis, en même temps, je comprends. Je me dis que si on ne réussit pas à subsister puis qu'on est obligé de fermer, au final, on n'aura aidé personne. Tandis que là, s'il y a une personne qu'on ne peut pas aider parce qu'elle ne peut pas se le permettre, mais qu'on réussit à en aider tant d'autres, ben, c'est confrontant, mais c'est ça.

Au-delà des émotions qu'elles décrivent de manière directe, les intervenantes font référence, sans les nommer directement, au sentiment d'impuissance et à la fatigue. Plusieurs intervenantes expliquent en effet qu'elles sont conscientes de beaucoup s'impliquer et de « trop » se responsabiliser, voire se « culpabiliser ». Une intervenante mentionne ainsi :

Je me mets trop de responsabilités sur mes épaules, peut-être de garder leur famille en sécurité, de garder cet homme-là en sécurité aussi, parce que je ne veux pas qu'il se mette dans une situation compromettante, parce que des fois, c'est ça. Il arrive la semaine suivante : « Oh my God! Il y a eu une situation, puis la police a été appelée. » Ce n'est pas quelque chose que j'aime entendre. Je suis comme « Crime ! Qu'est-ce que j'ai dit ? » Je me mets de la pression de plus en plus, chaque semaine, si ça ne va pas nécessairement mieux pour certains.

Cette pression que les intervenantes se mettent quant aux actions des hommes qu'elles rencontrent est objet d'ambivalence. Tout en se sachant non-responsables des comportements de l'autre, elles en portent malgré tout une part de responsabilité, qu'elles ont de la difficulté à tempérer :

Fait que là c'est de te coucher le soir puis de repasser en revue : « Est-ce que j'aurais dû dire ça de cette façon-là ? Est-ce que j'aurais été mieux de... ? Est-ce que j'ai fait la bonne chose ? Et s'il y a une augmentation du risque ? Est-ce que j'ai fait mon évaluation comme il faut ? Est-ce que le risque est vraiment modéré ? » Il n'est jamais rien arrivé de grave. Mais si un jour ça arrive, tu reviens chez toi puis tu dis « Est-ce que j'ai fait mon travail comme il faut ? » Alors qu'au final, tu sais, c'est sûr que ça ne t'appartient pas, les actions des autres. Mais c'est facile en intervention de tomber dans le piège de « Je n'ai pas tout fait ce que je pouvais pour l'aider. » alors que oui, tu as tout fait, tu ne peux pas le faire à sa place non plus.

Malgré l'enthousiasme de toutes les intervenantes lorsqu'elles parlent de leur travail, la joie est nommée par une seule intervenante, une joie liée aux réussites de certains hommes et des liens de confiance qu'elle a su créer avec eux :

Quand ça fait trois mois que je vois des clients et qu'ils sont en train de s'en sortir, c'est le fun. Alors c'est sûr que quand je les appelle, ça vient me chercher. Je n'ai pas juste une face d'intervenante. L'intervenante est contente. Mais moi je suis contente de voir que ces gars-là vont s'en sortir finalement, qu'ils veulent, et que les efforts qu'ils mettent, ça paraît.

Enfin, mentionnons que l'intensité des émotions ressenties par les intervenantes est parfois vue comme un élément attendu de leur travail, comme l'explique cette participante :

Tu sais, les usagers, je ne m'attends pas à ce qu'ils ne me choquent pas. Je sais qu'ils vont parfois me brusquer dans leurs histoires. Ça, je vis quand même bien avec ça. Parfois, certaines histoires, par exemple avec des agressions sexuelles, c'est plus difficile à recevoir. Mais comme je travaille avec des conjoints violents, je m'attends à ces histoires-là. (...) J'aimerais dire que ça glisse sur moi, mais ça ne glisse pas. (rires)

Une autre participante va jusqu'à généraliser :

Je pense que c'est impossible d'être une femme dans un organisme pour hommes en violence conjugale pis de ne pas se sentir heurtée, même si tu ne te considères pas féministe, je veux dire, tu restes une femme fait que les propos qui viennent à ton rencontre, qui viennent te discriminer, c'est sûr que ça va te déranger.

Aussi, même si elles nomment de nombreuses émotions difficiles, les intervenantes ne se disent pas découragées ou trop envahies. Voyons maintenant, tout de même, les moments, commentaires et événements qui débordent davantage sur leurs vies privées.

4.4.2 L'impact en dehors des heures de travail

Toutes les intervenantes ont nommé différents moments où elles « ramènent le travail à la maison », que ce soit lorsqu'elles adoptent une posture de sensibilisation auprès de leurs proches, ou lorsqu'elles sont trop envahies par leur travail et y repensent en dehors du temps de travail.

Nous l'avons vu dans la section 4.1., que ce soit au moment de l'annonce de leur emploi en VC ou lorsqu'elles ventilent auprès de leur entourage, les intervenantes adoptent régulièrement une position d'éducation et de sensibilisation auprès de leurs proches, ce qui, pour certaines, constitue du travail supplémentaire (et donc non rémunéré et non reconnu). Certaines participantes ont nommé leur frustration et leur fatigue de manquer de soutien, et décrivent ce travail éducatif comme une surcharge à leur travail. Mais ce n'est pas le seul impact sur les relations avec les proches. En effet, la relation avec l'entourage peut également être marquée par l'hypersensibilité à la violence, comme l'explique cette intervenante :

(rires) Je ris parce que tu sais, j'entends souvent « Mais là, toi tu vois de la violence partout ! » C'est comme un côté de moi. Je passe ma journée à être dans des contextes conjugaux où il

Il y a de la violence, mais c'est sûr que j'ai les sens aiguisés pour à peu près tout ce qui peut être violent. C'est sûr qu'il y a des choses que je vois. Je vois les signes précurseurs. Oui, ça peut être un peu confrontant. Au quotidien, je suis vraiment sensible à ça, les émotions que ça me fait vivre, les malaises, les petites gênes. Je compare ma dynamique à celle des gars en groupe. On est loin d'être à la même place, même si on peut vivre des situations totalement similaires... Mais c'est ça. Il ne faut pas que je me mette à comparer parce que je sais qu'on n'est pas à la même place.

Au-delà de l'impact sur leurs relations sociales, le travail des intervenantes a un impact sur leur santé mentale, leur bien-être et leur niveau de stress. Parmi les histoires racontées par les intervenantes qui les habitent davantage, certaines mentionnent des événements particuliers, une inquiétude envers les victimes, les comportements des hommes ou encore l'inquiétude des conséquences et la peur d'une mauvaise intervention. Une participante explique ainsi : « C'est sûr qu'il y a des choses auxquelles je repense le soir. (...) Je pense que tous les intervenants ramènent chez eux. Je pense que ceux qui ne ramènent pas, ils ont beaucoup d'années d'expérience ! » Une participante raconte que c'est en consultant l'actualité qu'elle se sent régulièrement envahie d'émotions :

À chaque fois qu'on voit dans les nouvelles que quelqu'un a tué sa femme, la première affaire que je fais, c'est « Dites-moi le nom, puis dites-moi qu'on ne le connaît pas. » C'est ma hantise de voir un de nos clients. Ça ne m'est jamais arrivé. Je suis contente, mais j'ai tout le temps j'ai peur. Mais oui, je te dirais, ça ne me quitte jamais totalement, même si je m'assure de partir avec le sentiment que j'ai tout fait.

Quel que soit ce qu'elles ramènent à la maison, plusieurs intervenantes considèrent que c'est propre à cet emploi. Pour une intervenante, il est ainsi évident que c'est le milieu qu'elle a choisi qui est plus difficile que d'autres en termes de distance :

C'est certain que le milieu dans lequel tu travailles change quand même ton implication. Tu sais, c'est sûr que nous on travaille avec une clientèle qui veut, et qui ne veut pas. Nos interventions peuvent avoir une répercussion plus grave versus si j'étais intervenante dans une maison des jeunes où je ferai plus de l'animation, c'est différent-là.

Preuve que la négociation des zones de tension entre le travail et la vie privée est limitée, deux intervenantes rencontrées ont depuis peu changé d'emploi et n'exercent plus auprès des hommes. Tandis que l'une nomme : « Mais ça a quand même fini que j'ai changé de milieu. C'est sûr que malgré ça, c'est quand même un milieu difficile. C'est très dur. », l'autre précise :

Je dirais que je ramène tout le temps chaque situation à la maison. On dirait que c'est un peu pourquoi je me suis éloignée de tout ça. Chaque situation, je l'emmenais avec moi. Même si ce n'était pas longtemps, j'y repensais au moins une fois dans la soirée. Je me disais « Je me demande comment il va ? Qu'est-ce qu'il fait ? Il est en train de faire de la violence ? » Je parlais beaucoup de ça à la maison. On parlait juste de ça, de ma clientèle. On dirait qu'il fallait que je m'éloigne un petit peu. Je le ramenaient beaucoup à la maison, ça me rendait un petit peu anxieuse. Là, depuis que j'ai changé de clientèle, je trouve que ça ne me le fait pas. Je ne sais pas si c'est lourd quand même de travailler avec les hommes, surtout dans ce sujet-là de violences.

Une fois de plus, il existe une certaine ambiguïté dans ses propos, puisqu'elle reconnaît que son travail était si difficile qu'elle l'a quitté, mais nomme en même temps « ne pas savoir » si travailler auprès des hommes est « lourd ».

4.5 Conclusion et faits saillants

Se dégage de ce chapitre le fait que les intervenantes sont, à des différents niveaux, impliquées personnellement et émotionnellement dans leur métier. Alors qu'il existe des liens entre le travail effectué au quotidien et le féminisme des intervenantes, les milieux professionnels ne sont pas tous ouverts au féminisme et la position des intervenantes en est touchée : elles modèrent leur militance auprès des collègues, des hommes et parfois des partenaires. De plus, le travail d'éducation et de sensibilisation des intervenantes ne se limite pas à la sphère professionnelle, mais déborde sur leur vie privée, ce qui parfois leur pèse et contribue à leur isolement. Enfin, elles sont régulièrement remises en question par les hommes qu'elles accompagnent, que ce soit via des propos directs, des stratégies d'évitement ou encore des tentatives de dépasser le cadre d'intervention via de la séduction. Malgré plusieurs stratégies et un enthousiasme débordant pour leur métier, les intervenantes ramènent à la maison ces tensions, ce qui constitue la principale limite à leur gestion de leurs difficultés.

CHAPITRE 5

ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Ce chapitre est dédié à l'analyse et la discussion des résultats de recherche afin de les lier avec la problématique et le cadre théorique présentés en début de mémoire. Il est découpé en cinq parties. La première rappellera les objectifs de la recherche. La deuxième dégage tout d'abord quelques constats sur l'engagement au travail des intervenantes – un engagement, nous le verrons, marqué par des tensions en lien avec les narratifs institutionnels, organisationnels et culturels qui définissent les objectifs des interventions en violence conjugale. Par la suite, il sera démontré, à travers les résultats des données recueillies, que l'engagement de soi des intervenantes est caractérisé par la difficulté de se distinguer en tant que féministe dans leurs milieux. La troisième partie met en lumière un discours et un rapport à la violence mêlé d'ambivalence et de contradictions. Par la suite, la quatrième partie du présent chapitre est l'occasion d'approfondir comment ces tensions ajoutent au sentiment d'impuissance et à la souffrance au travail des intervenantes. Enfin, pour conclure, la dernière partie dégage une analyse des stratégies de résistance et d'adaptation des intervenantes dans leurs milieux de travail.

5.1 Rappel des objectifs de la recherche

L'objectif général de ce mémoire est d'examiner le vécu des intervenantes féministes œuvrant dans des organismes communautaires au Québec auprès des HCVCC. Rappelons ici qu'il n'était pas question d'évaluer dans quelle perspective, égalitariste, radicale ou intersectionnelle (Descarries, 2005 ; Lafortune et al., 2018), mais plutôt d'analyser comment elles conjuguent féminisme et intervention auprès des HCVCC. En récoltant les propos de ces professionnelles, je me suis intéressée à leurs réalités et leur vécu en tant que femme œuvrant auprès des HCVCC certes, mais aussi et surtout en tant que féministe dans ces milieux. J'ai cherché à sonder les motivations professionnelles des intervenantes rencontrées, ainsi que les tensions qu'elles sont susceptibles d'expérimenter³⁸ et les stratégies qu'elles mettent en place pour les gérer. L'objectif plus précis de ce mémoire est d'étudier les tensions observables et vécues entre féminismes et intervention pour hommes. En effet, à ce jour, j'ai trouvé très peu d'études dans la

³⁸ L'objectif de ce mémoire était de réfléchir les tensions entre féminisme et intervention, et non l'entier des défis que les intervenantes rencontrent, quoi qu'elles en aient abordé quelques-uns, entre autres la difficulté de responsabiliser les hommes non volontaires, les jeunes qui n'adhèrent pas aux groupes, ceux qui consomment de manière active des drogues. Les résultats à ce propos correspondent aux observations de Léveillé et al.: l'intervention est davantage complexe auprès des clientèles qui n'adhèrent pas aux groupes, ne reconnaissent pas leurs comportements et abandonnent les suivis (Léveillé et al., 2020).

littérature scientifique sur ce sujet, ce qui me questionne : est-ce un manque d'intérêt de la part des chercheur-euses, un manque de temps de la part des intervenant-es ou est-ce lié à une croyance que féminisme et intervention auprès des hommes sont incompatibles ?

Ma question de recherche est la suivante : comment les intervenantes négocient-elles les tensions entre leur féminisme et leurs expériences d'intervention auprès de HCVCC ? Plus particulièrement, j'ai voulu à travers ce projet documenter et analyser le vécu d'intervenantes féministes œuvrant avec des HCVCC, et ce, à travers les trois axes suivants :

- Explorer les motivations des intervenantes féministes à travailler dans ces milieux ;
- Comprendre les espaces de tension qu'expérimentent les intervenantes féministes ;
- Examiner la manière dont les intervenantes féministes manœuvrent autour de ces tensions.

5.2 Le vécu des intervenantes

Afin de documenter le vécu des intervenantes féministes qui travaillent dans des organismes communautaires avec des HCVCC, j'ai choisi de réfléchir tout d'abord à l'engagement personnel et les motivations des intervenantes à travailler dans ces milieux. Rappelons que l'engagement personnel est ici profondément lié avec le fait que les professionnel·les en relation d'aide sont à la fois « les spécialistes et les objets de leur savoir » (Doucet, 2016), il·les sont constamment en train de réfléchir à leurs actions, aux raisons et aux motivations de celles-ci. Dès lors, les intervenantes font coexister dans leurs pratiques différents narratifs sur l'intervention en VC. C'est à la fois lorsqu'elles se heurtent aux réactions de leur entourage personnel et qu'elles abordent leur féminisme auprès de leurs collègues qu'elles vivent des tensions.

5.2.1 Un choix de carrière tissé de tensions jusque dans la vie privée

L'identité professionnelle des intervenantes, et donc le sens qu'elles donnent à leur métier, est faite de narratifs culturels, institutionnels, organisationnels et personnels (Loseke, 2007), et ceux-ci contribuent aux tensions qu'elles expérimentent au travail. Ce qui veut dire que les intervenantes font usage, dans leurs discours, de ce qui est diffusé dans les médias, mais aussi dans les lois et politiques qui encadrent leur métier, tout comme dans les groupes organisationnels dans lesquels elles œuvrent, ainsi que dans leur rapport plus personnel à la VC, et plus généralement, à la violence envers les femmes.

Ainsi, qu'apprenons-nous des récits des intervenantes rencontrées en lien avec leur motivation à œuvrer auprès des HCVCC ? Les résultats des entrevues dévoilent que les intervenantes avaient toutes des raisons différentes de s'impliquer auprès des hommes. Comme on pourrait s'y attendre de tout choix de carrière, la décision de travailler auprès des HCVCC est liée à différentes expériences personnelles (vécu de violence, pauvreté, etc.) ou professionnelles (hasard, curiosité, etc.).

Cependant, un point commun émerge : une vision partagée de la VC basée sur la responsabilisation des hommes, vus comme la source du problème, et une grande préoccupation pour les femmes qui en sont victimes. Tel qu'observé dans le chapitre 1, les valeurs personnelles sont parfois identifiées comme étant à l'origine d'une implication en intervention (Osteen, 2011). Osteen constate en effet que les valeurs personnelles des professionnel·les sont perçues et acceptées comme étant à l'origine d'une implication en travail social, voire garantes d'un certain succès dans la profession, et doivent faire l'objet de réflexion constante, car elles sont susceptibles de créer des tensions dans la pratique (Osteen, 2011). Ici, les résultats montrent que les intervenantes rencontrées identifient la source de leur implication de manière théorique et intellectuelle : leurs discours dévoilent l'importance des narratifs institutionnels portants sur la nécessité de protéger les personnes victimes de VC. En effet, la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, quoique statuant la nécessité d'intervenir auprès des HCVCC, mentionne que « La sécurité et la protection des femmes victimes et des enfants ont priorité en matière d'intervention. » (Gouvernement du Québec, 1995, p. 30). Cet objectif est repris dans le récent *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* (Gouvernement du Québec, 2018), où Philippe Couillard, alors Premier ministre du Québec, formule ceci en introduction : « agissons au nom des victimes. » (Gouvernement du Québec, 2018, p. 1). Encore plus récemment, Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, explique lors de la sortie de la bonification de la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027* : « Nous allons continuer de placer les victimes et leurs besoins au centre de nos préoccupations : il s'agit d'un principe essentiel à nos yeux. » (Gouvernement du Québec, 2022c). Elle est appuyée dans ses propos par Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice et procureur général, qui précise :

Le gouvernement du Québec a fait de l'accompagnement des personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale une priorité nationale. Il est primordial que les personnes victimes puissent se sentir soutenues, écoutées, accompagnées et surtout en sécurité tout au long de leur parcours dans le système de justice. Durant trop longtemps, elles ont été les dernières considérées dans le processus judiciaire. Leurs besoins et leurs réalités sont

désormais au cœur du processus, au centre des décisions. Nous travaillons tous dans un objectif commun, celui de permettre aux personnes victimes de reprendre le contrôle de leur vie. Les efforts se poursuivront. (Gouvernement du Québec, 2022c)

Rappelons que ces narratifs sont ancrés dans une perspective féministe (Gouvernement du Québec, 2022b), dont les professionnelles rencontrées se réclament. Une question se pose alors : comment les intervenantes trouvent-elles du sens dans leur métier quand le principe premier de la lutte en VC est la protection des victimes et non l'accompagnement des HCVC ?

Les résultats montrent qu'au niveau de leur pratique quotidienne, c'est-à-dire quand elles parlent concrètement de ce qu'elles font, et non plus des raisons pour lesquelles elles le font, les intervenantes mettent en évidence la nécessité de soutenir entièrement les hommes ayant commis des gestes de violence et elles s'éloignent d'un discours centré sur la protection des personnes victimes. On reconnaît alors dans leurs discours, les narratifs organisationnels des organismes pour hommes pour lesquels elles travaillent. En effet, la plupart des discours des organismes qui offrent du soutien aux hommes se concentrent davantage sur le soutien à offrir aux hommes, et mentionnent peu (voire pas), les personnes victimes, comme en témoigne cet extrait du site d'À cœur d'homme :

à cœur d'homme - Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence est une association regroupant 31 organismes communautaires autonomes répartis sur l'ensemble du territoire québécois qui viennent en aide aux hommes aux prises avec des comportements violents en contexte conjugal et familial. Elle a comme objectif d'encourager la prévention des violences conjugales et familiales et d'actualiser le développement et la consolidation d'un réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence. (À cœur d'homme, 2022)

Émerge alors dans les résultats un narratif à propos des hommes certes « méchants », considérés comme « souffrants » et souvent « isolés », mais « appréciables », qui manquent d'outils pour gérer leurs émotions et leurs comportements, et qui, au contact des interventions, peuvent changer. Les intervenantes présentent également dans leurs discours le portrait d'hommes « non-volontaires », souvent aux prises avec des enjeux de consommation ou d'importantes différences culturelles avec qui les interventions sont difficiles. Les conversations portent principalement sur la première catégorie d'hommes, qui constituent la motivation à travailler ainsi que la source de plaisir que tirent les intervenantes de leur travail. Elles ont intégré le vocabulaire utilisé par les organismes communautaires du milieu (voir section 1.1.1) et sont traversées par les discours organisationnels d'une représentation sociale de la violence selon laquelle les hommes auraient du mal à se percevoir violents et ne les définiraient pas

complètement (Deslauriers *et al.*, 2020), ce pourquoi le changement psychologique est au cœur des préoccupations des intervenantes qui travaillent auprès hommes (Léveillé *et al.*, 2020). Ainsi, les intervenantes rencontrées sont traversées par, d'une part, des discours portant sur la nécessité d'œuvrer principalement auprès des personnes victimes, et, d'une autre part, des discours sur la nécessité de soutenir les hommes en détresse. Cela ne semble pas générer de tensions dans leur pratique, puisqu'elles font un lien clair entre les deux discours : travailler auprès des hommes permet de minimiser le risque de nouvelles victimes. Toutefois, on pourrait se questionner : comment se fait-il qu'elles n'observent pas de tensions quand elles citent des narratifs qui, certes, ne s'opposent pas complètement, mais tirent dans plusieurs directions ? Se peut-il qu'elles amoindrissent les tensions dans leurs discours, car elles sont en fait irréconciliables ?

L'enquête de terrain fait émerger que les intervenantes parlent davantage des tensions avec leur entourage, qui est également traversé par ces narratifs. En effet, l'analyse des résultats de la recherche démontre sans équivoque que le choix de carrière des intervenantes est sujet à de multiples commentaires ou critiques de la part des proches, qui, d'une part, s'inquiètent pour la sécurité des professionnelles, d'autre part, remettent en question cette volonté d'aider « les méchants ». L'analyse dévoile un large spectre de réactions des intervenantes face à leur entourage : amusement, humour, sensibilisation, éducation, responsabilisation, etc. L'analyse montre également que les professionnelles ne sont ni étonnées, ni découragées par ces réactions : elles ont intégré que cela fait partie de leur rôle de sensibiliser et d'éduquer leur entourage et ne perçoivent donc pas nécessairement cet aspect de leur vie comme objet de tensions. On peut ici se questionner : comment se fait-il qu'en tant que féministes, elles ne nomment pas directement cet aspect de leur vie comme du travail supplémentaire et invisible ? Comment se fait-il qu'elles n'éprouvent pas davantage de colère devant les préjugés de leurs proches, devant leurs remises en question, ainsi que devant ce travail supplémentaire invisibilisé ? Est-ce possible de lier cette tension indirecte de leur travail à la non-reconnaissance institutionnelle des systèmes dans lesquels elles évoluent ?

Les intervenantes semblent négocier les tensions entre leur féminisme et leur choix de métier en faisant de leur vie privée un terrain de sensibilisation politique. Par conséquent, s'il existe d'apparentes tensions dans les motivations des intervenantes à œuvrer auprès des hommes, on peut constater que celles-ci manœuvrent autour de ces tensions en maintenant une posture féministe de sensibilisation et d'éducation. Voyons maintenant comment cette posture féministe se maintient au sein même des milieux de travail.

5.2.2 Des intervenantes qui modèrent leur posture féministe

Le vécu des intervenantes féministes en contexte d'intervention auprès des HCVCC est marqué par un rapport ambigu au féminisme au sein du milieu de travail. Les résultats de la recherche font émerger une tension entre les valeurs personnelles féministes des intervenantes et leurs milieux, tension qui semble avoir pour conséquence de teinter la posture féministe des participantes. Trois éléments apparaissent ici. Tout d'abord, une préoccupation de la part des intervenantes d'être considérées comme de « mauvaises féministes » (Laurin, 1997) ou encore des « féministes rabat-joie » (Ahmed, 2024). Ensuite, le souhait de ne pas ternir l'image des organismes pour lesquels elles travaillent. Et enfin, un refus marqué de sensibiliser leurs collègues au féminisme.

Tout d'abord, les intervenantes semblent avoir peur d'être considérées comme des « mauvaises féministes » ou encore des « féministes rabat-joie », c'est-à-dire des féministes radicales, en colère, qui font peur « aux autres femmes, les jeunes en particulier, aux hommes et aux personnes en autorité » (Laurin, 1997, p. 2), et qui « ruinent l'ambiance » à force de revendiquer (Ahmed, 2024, p. 10). Une préoccupation à l'idée d'être tenante d'un « bon féminisme (...) modéré, raisonnable, bien compris et de bon aloi » (Laurin, 1997, p. 2) semble être présente chez certaines intervenantes. Le fait que les organismes pour lesquels les intervenantes travaillent, à l'exception d'un seul, n'affichent pas d'appartenance au mouvement féministe contribue probablement à la difficulté des intervenantes d'affirmer leur identité féministe. Ainsi, pour être crédible auprès de leurs collègues et organisations, et plus largement dans le monde social, les participantes utilisent davantage les concepts de base d'égalité entre les hommes et les femmes, plutôt qu'un héritage politique militant. Sans qu'il soit totalement occulté, l'héritage féministe davantage politisé et militant des intervenantes semble ainsi « évité » le temps du travail. Il est possible que cela soit plus facile pour les intervenantes de se distancer d'un certain féminisme « radical » en mettant en valeur uniquement des concepts et idées qui ne remettent pas en cause les structures de domination, afin notamment de maintenir des relations de travail harmonieuses avec les collègues. Ce positionnement trouve écho dans les propos de Diane Chayer et Karine Smith, dans l'article « Les maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale — Un lieu pour l'exercice de l'empowerment » :

Car, honnêtement, qui veut apprendre à se poser constamment des questions quant à l'impact sur la vie privée de tous les phénomènes sociaux qui nous entourent ? Quel est l'intérêt de réfléchir au quotidien sur les enjeux de ses valeurs et de l'exercice de son pouvoir sur soi et sur les autres ? Qui valorise de prendre position de façon différente sur les

problématiques de notre société, avec le risque certain d'être vilipendé, affublé d'épithètes humiliantes et d'avoir à affronter des regards et des attitudes paternalistes, offensives, agressives ou haineuses ? Dans une profession qui demande de la collaboration, qui est vraiment à l'aise de s'affirmer comme féministe et d'ainsi devoir affronter l'idée tenace d'être contre les hommes ? Et qui veut risquer d'être isolé dans sa pratique, surtout avec le courant antiféministe des dix dernières années ? (Chayer et Smith, 2012, p. 25)

On peut faire un lien ici avec les travaux de Francis Dupuis-Déry, qui observe que l'omniprésence de discours masculinistes et de comportements violents dans la vie des intervenantes engendre une résistance à se déclarer ouvertement féministes (Dupuis-Déri, 2013). Ainsi, je m'appuie sur ses travaux pour poser la question suivante : la peur d'être assimilée à une « mauvaise féministe » est-elle symptôme d'une dépolitisation des participantes, d'un effritement de leur militantisme ? Est-ce le résultat de la « force du ressac antiféministe » (Dupuis-Déri, 2017) dans la société tout entière ? Est-ce une stratégie d'évitement ? Ou est-ce, au contraire, une stratégie de protection de soi ?

Nous l'avons vu plus tôt dans ce mémoire, les organismes pour hommes au Québec ne se positionnent généralement pas en tant que féministes³⁹ même s'ils adhèrent à la définition féministe de la VC (À cœur d'homme, 2023). S'ils ne constituent pas des lieux de diffusion et de transmission de principes et de notions féministes, ces organismes sont toutefois vus par les intervenantes comme des endroits respectueux des femmes, et prônant des principes féministes sans les nommer, tels que les rapports égalitaires homme/femme. Il ressort des résultats que les intervenantes sont préoccupées par l'image des organismes pour lesquels elles travaillent : elles rationalisent l'absence d'étiquette féministe par le fait que les organismes sont malgré tout « respectueux des femmes » et qu'elles s'y sentent « mises en valeur ». À nouveau, on peut se questionner : comment se fait-il que les intervenantes rencontrées ne verbalisent pas de colère et de frustration à l'idée que leurs organismes refusent l'étiquette féministe, alors qu'ils utilisent la définition gouvernementale féministe de la VC ?

Étant donné que les organismes ne se définissent pas comme féministes, les participantes côtoient parfois des collègues qui ne sont pas féministes, voire qui peuvent avoir des propos ou des comportements qui s'opposent au féminisme. Alors que les résultats suggèrent que ces interactions professionnelles pèsent à certaines intervenantes, l'idée de sensibiliser ou d'éduquer les collègues leur pèse tout autant. On peut

³⁹ Le Service d'aide aux conjoints est l'un des seuls à préciser dans ses objectifs : « Respecter une vision féministe de la violence et des rapports hommes-femmes, tout en évitant de proposer un rôle masculin spécifique. » (SAC - Philosophie d'intervention, 2022).

faire un lien ici avec « l'injonction à la pédagogie » dénoncée par certaines militantes féministes (*Base de données féministe, 2024*), soit cette idée que les féministes ont pour responsabilité de sensibiliser et d'éduquer tous les publics, de partager leurs ressources, leurs temps et leur expérience, et ce, pour des gens qui n'ont pas la patience, le courage ou l'envie de s'éduquer eux-mêmes. Constatons ici que la position des intervenantes a changé : elles expriment de la colère et de la frustration à l'idée d'éduquer « l'autre » lorsque celui-ci est une personne qui « devrait » être consciente des enjeux en présence. Ce que vivent les intervenantes trouve écho dans l'histoire même de la lutte contre la VC, ainsi que dans celle de la naissance des groupes d'hommes, qui ont été marqués, tel que vu précédemment, par des tensions entre féminisme et antiféminisme au sein des organisations. Il est intéressant de préciser ici que je n'ai à ce jour pas trouvé de littérature scientifique en travail social sur les tensions idéologiques qui peuvent exister entre collègues, uniquement sur les tensions vécues par les intervenant-es face à leurs contextes organisationnels, notamment en lien avec la nouvelle gestion publique. Est-ce que l'on considère que les tensions idéologiques n'ont pas lieu d'exister dans un milieu de travail comme la relation d'aide, ou est-ce parce que c'est considéré comme un enjeu individuel et personnel ?

Les tensions que les intervenantes partagent, évitent de nommer ou modèrent, à propos de leurs liens personnels et professionnels et leur posture d'intervenante féministe auprès des HCVC donnent ainsi lieu à de multiples questionnements. Voyons maintenant comment leur rapport à la violence est également porteur de tensions et de questions.

5.3 Ambivalence et contradictions devant la violence

Si les mots sont porteurs d'une résonance politique et sociale, en travail social comme dans le quotidien (Chellig, 2021 ; Dupuis-Déri, 2017 ; Jaeger et al., 2015 ; Stroumza, 2017), leur absence ou la façon dont ils se contredisent peut tout autant être indicateur d'une lutte politique et sociale. L'analyse des résultats indique que les intervenantes rencontrées sont aux prises avec une posture mêlée d'ambivalence et d'apparentes contradictions lorsqu'elles réfléchissent leur rapport à la violence des hommes qu'elles rencontrent. Si cette ambivalence ne semble à première vue pas directement liée aux tensions qu'elles vivent entre leur féminisme et leurs milieux d'intervention, j'ai jugé pertinent de m'y attarder, car je constate que l'expérience auprès des hommes complexifie le rapport au féminisme de manière parfois indirecte.

5.3.1 Quand les intervenantes minimisent leurs peurs

Un élément ressort des résultats des entrevues : les intervenantes ont tendance à minimiser leurs peurs des hommes qu'elles rencontrent. Plusieurs pistes d'interprétation sont possibles.

Tout d'abord, le rapport des intervenant-es, de manière générale, à la violence et à ses expressions, fait l'objet d'une attention particulière dans les formations en matière d'intervention auprès des hommes qui dédie une section à la distinction de la colère, de l'agressivité et de la violence et à la spécificité des façons de chercher de l'aide chez les hommes. Dans ces formations, les intervenant-es sont invité-es à réfléchir à leur propre rapport à la violence, et notamment à « élever leur seuil de tolérance face à l'expression de la colère » (Deslauriers, 2020). Il est possible que les intervenantes minimisent leurs peurs et leur sentiment d'insécurité car on leur enseigne, dans les formations, à changer leur rapport à la colère et l'agressivité et qu'elles n'y arrivent pas complètement.

Ensuite, les résultats font apparaître le fait que les intervenantes sont traversées des narratifs culturels et organisationnels féministes sur la parole des femmes en matière de violence et ont notamment intégré l'idée que ces femmes ont peu de chance d'être crues⁴⁰. En effet, les études scientifiques à ce sujet sont nombreuses. Dans *La fabrique du viol*, Suzanne Zaccour, qui se concentre sur la culture du viol et les violences sexuelles, écrit ainsi « presque toutes les femmes qui racontent des violences ont tendance à les minimiser. » (Zaccour, 2019, p. 19). La littérature en VC fait les mêmes constats sur le fait que la parole des femmes est souvent remise en question, peu crue, voire ignorée (Meier, 2003 ; Schneider, 2000). De plus, au-delà du risque de ne pas être crues, les femmes qui dénoncent des violences sont aux prises avec un risque réel d'atteinte à leur vie : les femmes sont plus à risque d'être ignorées, critiquées, voire tuées, lorsqu'elles signalent un acte de violence et tentent de s'éloigner de leur agresseur. Et les intervenantes le savent puisqu'elles travaillent en VC : par exemple, elles sont conscientes qu'en contexte de séparation et de dénonciation, les risques de féminicides augmentent (INSPQ, 2023). Les professionnelles rencontrées

⁴⁰ La nécessité de croire les personnes victimes est d'ailleurs un combat féministe depuis plusieurs années, symbolisé par le slogan *Je te crois*, présent dans plusieurs pays : « Yo si te creo » en Espagne (Bedeau et Navaro, s. d.), « #Ibelieveyou » au Canada (Association of Alberta Sexual Assault Services, 2024) ou encore « Je te crois » en France (Haas, 2021). Le Gouvernement du Québec lui-même recommande cette posture de toujours croire les victimes : il est écrit dans la section « Que faire si... Je suis un proche » de la page « Définition des formes d'agression sexuelle » : « Lorsqu'une victime d'agression sexuelle se confie à vous, vous avez le pouvoir de jouer un rôle important dans son processus de guérison. Voici de quelle manière vous pouvez lui venir en aide : (...) Croyez ce qu'elle vous dit (...) » (Gouvernement du Québec, 2024).

sont ainsi teintées par ce rapport plus général des femmes à la dénonciation d'une possible menace ou d'une violence.

Les résultats démontrent également que lorsque les intervenantes abordent la violence qu'elles sont susceptibles de subir sur leur milieu de travail, c'est quasiment uniquement sous l'angle physique. Or, qu'est-ce qui fait qu'en contexte thérapeutique le danger psychologique et verbal semble écarté et que leurs craintes ne se concentrent sur la violence physique ? Il est possible de faire ici un lien avec l'étude de Kellie E. Carlyle, Michael D. Slater et Jennifer L. Chakroff, qui constatent dans l'article « Newspaper Coverage of Intimate Partner Violence: Skewing Representations of Risk » que les médias ont tendance à se consacrer aux actes de violence les plus extrêmes, dressant ainsi un portrait erroné de la VC (Carlyle *et al.*, 2008). Comme les narratifs culturels se concentrent souvent sur la violence physique, ainsi que la violence « extrême », les intervenantes semblent limiter l'idée de violence qu'elles pourraient subir à la violence physique. Cette non-reconnaissance des autres violences qu'elles sont à même de vivre, et qu'elles subissent d'ailleurs auprès de certains collègues⁴¹ sans la nommer directement, joue-t-elle un rôle dans leur minimisation de leurs vécus de peur ?

Enfin, une dernière question se pose. Est-ce possible qu'elles ne s'autorisent pas un discours franc sur leurs peurs pour ne pas augmenter les préjugés sur ces hommes qu'elles ont choisi d'aider ? Rappelons que l'efficacité de l'intervention auprès des hommes est encore souvent questionnée, comme en témoigne un article de mai 2024 intitulé « Des conjointes offrent leur point de vue sur les interventions auprès d'hommes violents », de Stéphanie Marin, dans *Le Devoir*. Dans cet article, on s'intéresse aux travaux de la professeure Isabelle Côté, celle-ci démontrant que sur 9 hommes ayant fréquenté des ressources, un seul a cessé ses comportements violents⁴² (Marin, 2024). Ainsi, est-ce possible d'imaginer que les intervenantes ne souhaitent pas nuire aux hommes en les dépeignant comme des hommes dont même des professionnelles ont peur ?

Ces différentes pistes d'interprétation, développées non pas en lien avec la peur des intervenantes, mais bien avec la façon dont elles la minimisent, semblent suggérer que les intervenantes rencontrées se

⁴¹ Marie-Pier Lafontaine parle de « violence éthique » comme « le fait de ne pas se sentir concerné-e par les traumatismes subis par les autres » (Lafontaine, 2022, p. 31). On pourrait faire un lien ici avec le fait que certains collègues des participantes ne se sentent pas concernés par leurs inquiétudes vis-à-vis de leur sécurité.

⁴² L'article nuance toutefois les résultats, invitant à des études plus larges et précisant que ces résultats ne doivent pas décourager le public car « la majorité des gens ont la capacité de changer s'ils le veulent. » (Marin, 2024).

trouvent en tout temps dans une « situation de stress » et de « conflit » (Dictionnaire Petit Robert, 2024 ; OQLF, 2024) par rapport à la vision de leur clientèle. Au vu de l'individualisation des solutions présente dans les équipes et milieux de travail (Bourque *et al.*, 2019), on peut envisager que la difficulté à assumer la peur est également liée au fait que l'assumer pleinement pourrait impliquer l'impossibilité de pratiquer ce métier, ou le renvoi à des solutions individuelles radicales – allant du congé de maladie à la démission. En effet, l'analyse des résultats confirme que la majorité des solutions à disposition des intervenantes sont individuelles : pratiquer l'autoréflexion, ventiler auprès des collègues, faire appel à son-a supérieur-e, aborder les sujets en réunion d'équipe. Or, s'il n'y a pas d'espace dédié à la collectivisation ou à la prévention des problèmes, les intervenantes n'ont pas l'opportunité de remettre une partie de la responsabilité de leur bien-être à leur organisation. Les intervenantes ont certes précisé « ventiler » régulièrement auprès de leurs collègues, mais cette stratégie peut être remise en question : ventiler reste dans le registre de l'émotion sans revenir à la pratique. D'autant plus qu'on peut se questionner : quelle est la portée de déposer son stress sur un-e collègue ? Comment collectiviser et politiser le rapport à la violence (ce qui, rappelons-le, est une stratégie de résistance féministe [Lafontaine, 2022]) si « raconter la violence » se fait toujours de manière individuelle ? Comment développer une vision systémique de la violence s'il n'existe pas d'espace où collectiviser les vécus ? Car, rappelons-le, « Raconter nous permet de nous convaincre l'une l'autre que ce n'est pas de notre faute. » (Zaccour, 2019, p. 60).

5.3.2 Un rapport féminin à un monde violent ?

Les résultats rendent palpable un écart important entre ce qui relève de l'analyse intellectuelle du risque de violence et du vécu émotif des intervenantes. Les discours des intervenantes sont traversés par des narratifs sociaux, culturels et organisationnels variés. En effet, les propos recueillis font écho à la fois aux discours médiatiques qui décrivent la VC comme un phénomène abstrait⁴³, ou créent un archétype de l'agresseur dont la violence est une surprise⁴⁴, et à la fois, aux narratifs organisationnels qui isolent la VC

⁴³ Comme en témoignent les titres d'article de presse suivants : « Un rapport dévoilé la semaine dernière révèle que 118 femmes et filles *avaient été tuées jusque-là cette année par la violence* au Canada » (Denoncourt, 2019), « (...) depuis un an, *l'épidémie silencieuse des violences envers les femmes a fait 12 victimes* au Québec jusqu'à ce jour » (Bellange et Exertier, 2021) ou encore « *La récente vague de féminicides a laissé derrière elle 25 orphelins.* » (Pineda, 2021) (je souligne).

⁴⁴ Prenons comme exemple l'article de Gosselin et Pirro sur le double meurtre commis par Jonathan Pomares en octobre 2019 à Montréal. Ils présentent celui qui a mutilé et assassiné ses enfants comme un « boute-en-train », « enjoué », aux multiples passions et à la carrière sans faute (Gosselin et Pirro, 2019).

de toute autre forme de violence⁴⁵. Ainsi le RMFVVC écrit sur son site, dans la section « Mythes et réalités » :

Les hommes qui contrôlent conjointe et enfant parce qu'ils les considèrent comme leur possession n'agissent pas nécessairement de la même manière avec d'autres personnes. D'ailleurs, souvent les gens en dehors du cercle intime du couple ne peuvent croire à la violence de l'homme. En effet, ce dernier se comporte avec eux de façon calme et agréable. Il peut donc être charmeur mais aussi manipulateur, et bien cacher son véritable visage dans ses relations sociales. De plus, les conjoints violents peuvent être aussi de bons compagnons de travail ou de charmants voisins. (RMFVVC, 2024b)

Les intervenantes ne devraient donc pas avoir peur des hommes, vu qu'elles n'en sont pas, a priori, leur « cible ». À l'image des femmes qui ont peur d'hommes cagoulés qui les violeront au hasard d'une ruelle la nuit, alors qu'elles savent que les violences sexuelles arrivent principalement dans l'entourage direct (Zaccour, 2019), les intervenantes rencontrées ont néanmoins peur d'hommes mêmes si elles sont conscientes que la violence ne peut s'adresser à elles puisque leur violence est a priori toujours dans un contexte conjugal. Ceci étant, les intervenantes incarnent, dans les groupes de soutien, la conjointe. Est-ce que c'est cette incarnation qui génère une proximité relationnelle dans un contexte où c'est justement la proximité qui met à risque de vivre de la violence ?

Puisque les expériences personnelles d'une personne et ses expériences de la vie en société ne font qu'un (Doucet, 2011), alors les expériences personnelles de l'intervention sont intimement liées à l'expérience de sa propre société (Séigny, 2009). Aussi, les intervenantes se situent dans une relation à la violence qu'expérimentent de nombreuses autres femmes. En effet, les intervenantes rencontrées vivent dans une société où la violence faite aux femmes est omniprésente dans les discours médiatiques. De nombreux articles de journaux se concentrent sur le taux de féminicides, de viols, de victimes de VC, de nombreux romans policiers mettent en scène des femmes enlevées, agressées ou assassinées (Radio-Canada.ca, 2018). Zaccour, qui offre des pistes de réflexion sur le rapport des femmes à la violence, ainsi que la réception de ces peurs (et des violences qu'elles subissent) dans la société, écrit : « les féministes voient le viol partout parce que le viol est partout. » (Zaccour, 2019, p. 75). Dès lors, on peut reprendre cette affirmation et avancer sans détour : les intervenantes voient la violence partout parce que la violence est

⁴⁵ L'INSPQ offre une nuance à ce portrait de la violence conjugale, et propose trois profils de HCVCC : ceux qui exercent la violence dans la famille uniquement, les hommes « avec état-limite », davantage enclins à adopter des comportements criminels ou déviants, et les « hommes antisociaux », dont la violence est omniprésente dans plusieurs ou toutes les sphères de leur vie (INSPQ, 2016).

partout. Ceci n'est pas sans rappeler les notions de trauma « indirect » et « insidieux » développées par Marie-Pier Lafontaine dans *Armer la rage*. Pour Lafontaine, les femmes expérimentent tout au long de leur vie non seulement des violences dirigées contre elles, mais aussi des récits de violence contre les femmes, que ce soit dans leurs vies privées ou dans les débats publics. En effet, « Le trauma indirect est un choc psychologique causé, entre autres, par une identification significative à un autre corps meurtri. » tandis que le trauma insidieux est « ce que cause le fait d'assister directement (en être témoin) ou indirectement (par vidéo) au meurtre d'une personne avec laquelle le sujet possède des caractéristiques intrinsèques communes » (Lafontaine, 2022, p. 31). Les récits répétitifs de violences faites aux femmes auraient un impact sur la vie des femmes, qu'elles vivent personnellement des violences ou non. À titre d'exemple, citons ce passage du livre de Lafontaine : « La scène d'une autre femme violentée ranimerait la virulence de nos propres souvenirs, de toutes ces fois où l'on aura été brûlée par la violence du monde. » (Lafontaine, 2022, p. 31). On pourrait ainsi penser que les intervenantes sont imprégnées des récits de violence qu'elles ont entendus toute leur vie, et que c'est cette omniprésence de la violence qui ressort lorsqu'elles se retrouvent face à des hommes ayant un historique de violence. Le « trauma » d'avoir été témoin de violences toute une vie ressort et crée une tension dans l'intervenante entre son savoir professionnel qui indique que les hommes ne seront pas violents avec elle, et son savoir émotif, réflexif et personnel qui envoie un signal d'alarme.

Ces différentes pistes d'analyse de la posture ambivalente des intervenantes mènent à penser que le fait que la VC et le féminisme soient chargés politiquement complexifie la façon dont les intervenantes abordent leurs malaises. Le rapport des participantes à la violence est sociétal, puisqu'il s'inscrit dans le rapport complexe des femmes à la violence de manière générale, mais aussi qu'il découle d'une vision, de savoirs et d'une lecture féministe du monde.

5.4 Remise en question, fatigue et isolement

L'analyse des données recueillies fait émerger les sentiments de fatigue et d'isolement que les participantes éprouvent dans leur carrière, et qui mènent parfois à une remise en question, soit des interventions en tant que telles, soit du choix d'œuvrer auprès des HCVCC. Réfléchissons maintenant à ce qu'elles vivent effectivement sur le terrain, ainsi que l'impact que cela a sur leurs relations avec les HCVCC, et sur elles-mêmes.

5.4.1 Sentiment d'impuissance et isolement professionnel

La fatigue de compassion, le sentiment d'impuissance, le stress et l'anxiété n'ont pas été directement nommés⁴⁶ par les intervenantes lors des entretiens, pourtant, la plupart ont abordé des éléments en lien avec ces concepts. Pour rappel, les principales tensions relevées dans la littérature qui s'intéresse à l'intervention auprès des femmes en matière de VC, concernaient tout d'abord la fatigue de compassion, le sentiment d'impuissance (Larouche, 1987), l'anxiété, l'apathie, la diminution de motivation (Corbeil, 1999), ainsi que « le sentiment de responsabilité en lien avec le succès ou l'échec des interventions, la peur de commettre une erreur, la question de l'alliance avec la clientèle, la difficulté de supporter le contenu émotif et la lourdeur de la problématique » (Pâquet-Deehy *et al.*, 1992). Le stress et l'impuissance étaient liés aux expériences personnelles des intervenant-es ainsi qu'à la violence entendue, particulièrement celle qui touche aux enfants (Corbeil, 1999). Rappelons que la littérature sur la VC est formelle : la violence est un élément qui engendre de la « lourdeur émotive » (Larouche, 1987, p. 485) pour les intervenant-es. Les résultats des entrevues font globalement écho à ce qui est observé dans la littérature scientifique. En effet, les inquiétudes des participantes sont liées à la sécurité des membres de la famille touchés par la violence, à une anticipation des comportements des hommes, un rappel des traumatismes qu'elles ont personnellement vécu, ainsi qu'à la peur d'avoir commis une erreur. Ceci fait écho plus particulièrement au vécu des intervenantes qui œuvrent auprès des femmes ayant subi de la VC, qui anticipaient le comportement des conjointes, principalement un retour dans une situation de violence (Brunetti, 2012), et vivaient un sentiment de responsabilité en lien avec le succès ou l'échec des interventions et la peur de commettre une erreur (Pâquet-Deehy *et al.*, 1992).

L'élément qui ressort ici, c'est le fait que le sentiment d'impuissance des participantes est principalement lié à un manque de contrôle sur les comportements à venir des HCVCC. Une zone de tension émerge alors entre le fait d'avoir des attentes réalistes face aux HCVCC et une pression que les intervenantes portent de maintenir la société en sécurité. Les intervenantes sont préoccupées à l'idée de mal évaluer une situation et de faillir à leur rôle, quoi qu'elles affirment ne pas mesurer la réussite de leurs interventions

⁴⁶ Les intervenantes rencontrées n'utilisent pas le vocabulaire des chercheur-es et de la littérature scientifique, quoi qu'on peut imaginer, vu leurs formations, qu'elles le connaissent. Il y aurait une recherche en soi à faire sur le vocabulaire existant et utilisé en intervention pour nommer le vécu des professionnel·les, car l'utilisation de vocabulaire emprunté à d'autres disciplines, pourrait contribuer à l'ambivalence des intervenantes.

par à un nouveau recours à la violence de la part des HCVCC — au contraire, le discours des participantes sur leurs responsabilités et les limites de leur métier est relativement clair.

Voyons maintenant quelles sont les conséquences de tout ce que les intervenantes vivent au niveau émotif, sur les HCVCC, dans un premier temps, puis sur elles-mêmes.

5.4.2 Impact sur les HCVCC... et sur les intervenantes

Les résultats mettent en évidence que les intervenantes sont à même d'éprouver une certaine usure émotionnelle liée à différents éléments de leur travail, et cette usure a davantage d'impact sur elles que sur les HCVCC.

Si certains chercheurs ont lié le sentiment d'impuissance à une baisse de motivation (Brunetti, 2012), à une rupture d'alliance avec les personnes accompagnées ou encore à l'émergence de colère et une volonté d'abandonner (Cournoyer *et al.*, 2012) les participantes ne sont pas allées dans ce sens lors des entrevues. Une piste de réflexion est ici envisageable. Quoique des données démographiques soient manquantes, on sait que sur les huit intervenantes rencontrées, plus de la moitié n'avaient qu'entre 1 et 5 ans d'expérience dans le métier. Il est possible que le fait d'être en début de carrière ait un impact, non pas tant sur leurs visions des difficultés rencontrées, mais plutôt sur l'absence d'une baisse de motivation constatée dans la littérature. De plus, les participantes rencontrées n'ont pas non plus mentionné comme facteur de fatigue la double contrainte qu'il existe pour les femmes dans un groupe de coanimation mixte, soit le fait que d'une part elles doivent susciter l'adhésion du groupe, et d'autre part, elles doivent cadrer le groupe sans se le mettre à dos par le simple fait d'être une femme. Ceci laisse penser que le vécu émotif des intervenantes n'a pas d'incidence sur leurs interventions, ni sur leurs rapports avec les HCVCC. Les participantes semblent tout à la fois identifier ce qui est « lourd » dans leurs interventions et ne pas le laisser impacter leurs rapports aux HCVCC, ni leur alliance thérapeutique : autrement dit, elles gèrent les tensions vécues avec les HCVCC avec leurs outils traditionnels d'intervenantes et leur distance, de manière efficace, sans conséquence sur leur travail.

Il n'en est pas tout à fait de même lorsque les intervenantes parlent de l'impact de leur travail sur leur vie privée. En effet, l'analyse des résultats met en valeur comment certaines intervenantes se remettent en question et se réfèrent à leurs conjoints pour « valider » leurs interventions. Ceci fait écho aux constats de Louis-George Cournoyer, Anne-Marie Nolet et Melisa Corsillo, dans l'article *L'intervenant et le sentiment*

d'impuissance qui porte sur les interventions permettant de développer et maintenir un lien avec les jeunes contrevenants en Centre jeunesse à Montréal. Cournoyer et al. font un lien entre le sentiment d'impuissance d'intervenant-es et à la remise en question de leurs compétences (Cournoyer *et al.*, 2012). Or, on peut ici se questionner : si les participantes vivaient moins d'impuissance et de solitudes professionnelles, valideraient-elles leurs compétences professionnelles auprès de membres de leur famille⁴⁷ non formés en travail social ou en intervention ? Plusieurs pistes de réflexion complémentaires sont également à envisager ici, me semble-t-il. Est-ce que le réflexe des intervenantes de « valider » leurs compétences auprès d'hommes de leur entourage est lié à la position des femmes dans la société ? Est-ce lié au « syndrome de l'imposteur », c'est-à-dire le fait de ne pas se sentir compétent-e dans un domaine où on l'est ?

De plus, les résultats démontrent que les intervenantes sont susceptibles de souffrir d'un certain isolement professionnel : si la majorité des personnes rencontrées nomment avoir du soutien ponctuel de leurs équipes⁴⁸, seule une intervenante bénéficie de supervision clinique collective, et ce, alors que la recherche démontre l'importance de la supervision clinique, notamment en contexte d'intervention « difficile ». On peut donc postuler qu'elles sont relativement isolées dans leur vécu de pratique professionnelle. On peut également se questionner : le fait de ne pouvoir être ouvertement féministe devant ses collègues contribue-t-il à l'isolement des participantes ? On pourrait même faire l'hypothèse suivante sur la vie privée des intervenantes : le fait de devoir toujours sensibiliser les proches a-t-il un impact sur leur fatigue et leur sentiment d'isolement, car d'une certaine façon, elles n'arrêtent jamais de travailler ?

À la fin des entrevues, plusieurs participantes ont mentionné que cela leur faisait du bien d'échanger sur leur pratique. Une intervenante m'a même contacté à la fin du processus de recrutement pour obtenir ma grille d'entrevue, expliquant qu'elle aimerait poursuivre la réflexion sur les tensions qu'elle et ses collègues peuvent vivre, et ce, avec ses collègues lors d'une future réunion d'équipe. Ceci, avec les constats faits précédemment sur l'individualisation des enjeux vécus en lien entre autres avec la violence, me laisse penser que les intervenantes ont besoin d'endroits pour collectiviser leurs expériences.

⁴⁷ Soulignons ici que les intervenantes ré-évaluent leurs interventions principalement avec des hommes de leur entourage : il aurait été intéressant de les questionner sur ce que cette position leur fait vivre, en tant que féministe notamment.

⁴⁸ Quoiqu'on puisse se questionner : si elles ne peuvent être ouvertement féministes devant leurs collègues, peuvent-elles réellement tout aborder auprès de leurs collègues ?

5.5 Stratégies de résistance

Les sections précédentes ont permis d'identifier plusieurs zones de tensions vécues par les intervenantes œuvrant auprès des HCVCC, entre leur féminisme et leur pratique et milieu de travail. Mais rappelons que le mot « tension » implique l'idée d'un « conflit », mais non d'un effondrement. Aussi, l'analyse des données met en valeur deux façons dont les intervenantes négocient les tensions qu'elles expérimentent : elles s'humanisent devant les HCVCC et restent féministes au cœur de toutes leurs interventions.

5.5.1 Devenir « humaine » face à « l'autre »

Tout travail du care suppose un fort engagement de la personne. Marie-Chantale Doucet, dans ses travaux, explore le fait que le travail social implique nécessairement une part de soi, et que le travail définit les professionnelles autant qu'elles contribuent à définir leur travail (Doucet et Dubois, 2016). L'analyse des données recueillies auprès des huit intervenantes rencontrées montre que celles-ci tendent vers une implication constamment grandissante du soi, et ne se situent donc pas dans la tendance postmoderne qui déconstruit la notion de soi et professionnalise l'intervention (preuves, résultats, statistiques). Ainsi, alors qu'il est commun en intervention de nommer que « l'outil de travail, c'est soi-même », les participantes semblent dépasser cette idée pour s'engager « dans » et « envers » leur travail, et ce, dans une visée féministe : l'un de leurs objectifs d'intervention est ainsi, selon les mots d'une intervenante, de devenir « humaine » face aux hommes qu'elles rencontrent.

L'un des outils d'intervention utilisés par les intervenantes est l'autodévoilement. Les histoires personnelles des intervenantes deviennent des outils d'intervention pour créer des ponts entre les hommes et inspirer des comportements positifs aux HCVCC. Contrairement à ce qu'on a pu voir dans la littérature scientifique, le fait de se dévoiler n'est pas lié à une volonté consciente de minimiser le rapport de pouvoir entre l'intervenante et le HCVCC, ni le rapport entre « savoir expert » et « savoir profane » (Le Scelleur et Garneau, 2016), mais plutôt comme une tentative de « s'humaniser » devant l'autre, et de changer la perspective des HCVCC sur leurs conjointes, voire sur les femmes de manière plus générale. C'est comme s'il y avait un renversement dans les rôles des acteur-rices de l'intervention : au lieu de « travailler en vue de comprendre la personne plutôt que de la définir comme problème social » (Renaud, 2001, p. 23), les intervenantes tentent de devenir, face aux HCVCC, une personne à part entière (autant pour susciter le respect que pour inspirer le changement). En ce sens, les intervenantes tentent « d'être là » et non de « faire ceci » (Renaud, 2001, p. 17). Elles créent également de ce fait une proximité entre

elles-mêmes et l'autre, contribuant à transformer leur travail en le rendant « indissociable de leur propre singularité. » (Doucet et Dubois, 2016, p. 148).

Les intervenantes rencontrées ne profitent donc pas de l'asymétrie intrinsèque à la relation d'aide pour « imposer » le féminisme aux HCVCC qu'elles accompagnent, mais utilisent plutôt l'espace de « rapport à l'autre » (Doucet, 2016) qu'est l'intervention pour les faire réfléchir et les inspirer. Par leur engagement personnel « dans » et « envers » leur métier, les intervenantes contribuent à faire le métier autant que le métier semble contribuer à les faire exister (Doucet, 2016). Ceci fait écho à la définition de Rhéaume :

Le travail d'intervenant soulève aussi, étymologiquement, une belle problématique. Intervenir, venir entre, suggère la venue d'une personne qui se place entre deux parties, deux moments, deux phases, premier sens de la particule « inter » ; mais c'est aussi venir parmi, à l'intérieur, faire partie de, s'insérer, appartenir. Être intervenant, c'est jouer sur ce double registre de venir comme de l'extérieur à jouer un rôle d'intermédiaire, de guide, d'expert (intervention professionnelle). Mais c'est aussi venir parmi, s'impliquer, faire avec, se mêler à, bref d'être de l'intérieur. (Rhéaume, 2006, p. 4-5)

Aussi, lorsque les intervenantes rencontrées s'impliquent dans leurs interventions, elles le font à travers leur volonté féministe de changer la perspective des HCVCC sur les femmes. Elles « viennent de l'extérieur » pour se « mêler » à ce que pensent et comprennent les hommes de la place des femmes dans le monde. On peut réfléchir ici au féminisme dont les intervenantes sont porteuses. À première vue, elles semblent adhérer à un féminisme institutionnalisé, qui ne confronte ni ne « combat » les hommes, tel que recommandé, entre autres, par le Conseil du statut de la femme (Conseil du statut de la femme, 2024). On pourrait aussi lier leur position à de nouvelles mouvances dans le mouvement féministe, portées principalement par des femmes comme Liz Plank, qui réfléchissent à une masculinité « positive » et mettent de l'avant l'idée « d'aimer les hommes⁴⁹ » (Plank, 2021). Rappelons en effet la parole d'une intervenante : « Tu ne peux pas travailler avec ces hommes-là si tu ne les aimes pas. ».

5.5.2 Rester féministe au cœur de toutes les interventions

Nous l'avons constaté précédemment, les intervenantes rencontrées modèrent leur posture féministe dans leurs propos. Malgré cela, elles s'identifient régulièrement comme féministe lors de leurs interventions et utilisent leur féminisme au travail. Deux points paraissent ici à distinguer : d'une part, les

⁴⁹ On peut se questionner sur cette nécessité de souligner ainsi l'amour des hommes, comme si les autres mouvances féministes se concentraient exclusivement sur une haine des hommes.

intervenantes utilisent leur féminisme au quotidien ; d'autre part, elles aménagent leur discours en nommant ou pas leur féminisme afin de maintenir un lien avec les HCVCC.

Tout d'abord, l'analyse des données recueillies révèle que les participantes reprennent certains éléments du féminisme lors de leurs interventions, soit une relation égalitaire entre les hommes et les femmes ainsi qu'une vision plus positive de la femme en général. Il n'est pas ici question de militance ou de renvoyer aux HCVCC la « position d'un être immoral » (Dulac, 1999, p. 64). Au contraire, tel que le recommandent Groulx et Deslauriers (Groulx et Deslauriers, 2014), les intervenantes rencontrées réfléchissent plutôt à la socialisation des hommes et aux façons d'intervenir efficacement avec eux, et ce, sans dévier des principes féministes. Il y a ici une réflexion à faire : les intervenantes rencontrées ont mentionné utiliser leur féminisme pour intervenir, mais pas « l'intervention féministe », soit celle qui cherche à faire prendre conscience aux HCVCC « des gains qu'ils retirent de la domination afin de les responsabiliser pleinement » (Dankwort, 2005, p. 109). Elles se situent plus proche de la définition de De Koninck et Savard qui statuent que c'est l'analyse féministe qui prévaut et non les modalités de son application (De Koninck et Savard, 1992).

De plus, les intervenantes choisissent et adaptent la façon dont elles parlent de leur féminisme pour créer une alliance thérapeutique. Ainsi, le fait d'utiliser leur féminisme en intervention se fait soit de manière directe, soit de manière détournée. Les résultats montrent en effet que les intervenantes ne sont pas dupes du fait que les HCVCC qu'elles accompagnent peuvent avoir un rapport parfois complexe au féminisme, et que le féminisme peut être confrontant pour certains HCVCC. Le fait de se dire ou non féministe n'est pas une décision liée à la gêne ou la honte, et encore moins pour prétendre à une posture neutre, mais plutôt pour maintenir un lien de confiance. Et les intervenantes l'affirment : le féminisme ne donne pas lieu à des confrontations comme certains chercheurs l'anticipaient (Dulac, 1999 ; Tremblay, 1996). En effet, l'analyse des résultats met en valeur le fait que le féminisme des participantes suscite peu de réactions de la part des HCVCC. Ceci peut être dû au fait qu'elles travaillent principalement avec des hommes volontaires, qu'elles anticipent leurs réactions et dévoilent ou non leur féminisme en fonction de l'ouverture qu'elles observent, ou encore que les HCVCC, en demandant de l'aide, ont déjà transgressé une norme de masculinité traditionnelle et sont donc davantage ouverts à être « confrontés ». Ceci contredit entre autres les réserves de Germain Dulac qui doutait d'une prise de position féministe par les intervenantes auprès des HCVCC qu'elles soutiennent (Dulac, 1999). On peut toutefois s'étonner que les intervenantes ne nomment pas de tension en lien avec ce point, et n'éprouvent pas de frustration ni de

colère à l'idée de ne pouvoir se réclamer ouvertement du féminisme dans leurs interventions, et doivent, d'une certaine façon, user de subterfuges pour transmettre leurs interventions.

Ainsi, pour les intervenantes que j'ai rencontrées, non seulement le féminisme est un levier d'intervention efficace, mais en plus, il ne génère que peu, voire pas, de résistance auprès des HCVCC soutenus. On peut postuler ici que le féminisme des intervenantes ne génère pas de conflit parce qu'il s'apparente à un féminisme davantage institutionnalisé, ou populaire, que militant, n'implique pas une redéfinition complète du système patriarcal et de la place qu'y occupent les HCVCC, mais s'intéresse plutôt à redéfinir les normes de la masculinité et l'image de la femme pour la rendre plus « humaine ».

5.6 Résumé et faits saillants

L'analyse de l'enquête de terrain menée auprès de huit intervenantes féministes qui œuvrent auprès des HCVCC a dévoilé plusieurs espaces de tension dans la pratique des intervenantes : au niveau de leur choix de carrière, de leur posture féministe, de leur rapport à leurs peurs et à la violence, mais aussi au niveau de leur fatigue et de leur isolement. J'y ai notamment constaté que les savoirs féministes complexifient le rapport à la violence. Les intervenantes rencontrées négocient les tensions qu'elles ressentent en devenant « humaines » face aux HCVCC et en restant féministe dans toutes leurs interventions. Malgré le fait qu'elles invalident parfois leur propre parole et leurs vécus, on peut considérer que les intervenantes font preuve de résistance par rapport à leur identité féministe et que leurs pratiques sont résolument féministes. Mais force est de constater que ceci se fait au prix d'une tension individualisée plutôt que collectivisée. Aussi, si je reviens à ma question de recherche qui est : « comment les intervenantes négocient-elles les tensions entre leur féminisme et leurs expériences auprès de HCVCC ? », je constate que la réponse est complexe et multiple. Tout d'abord, les intervenantes négocient les tensions en faisant du sens de celles-ci et en développant des outils et des stratégies concrètes. Ensuite, et c'est un constat qui mériterait d'être approfondi dans une étude future, elles négocient certaines tensions en les amoindrissant dans leurs discours. Ceci est rendu possible par l'isolement qu'elles vivent et la profusion de solutions individuelles, et non collectives, à leur disposition. Ainsi, au-delà des tensions identifiées par les intervenantes, certains espaces de tension ont émergé au fur et à mesure des conversations, laissant transparaître un besoin de collectiviser les enjeux vécus pour développer des stratégies de résistance et d'adaptation collective et non plus uniquement individuelles.

CONCLUSION

Cette étude est née d'une volonté de documenter et d'analyser ce que vivent, sur le terrain, au quotidien, les femmes intervenantes féministes qui décident de soutenir les hommes ayant eu des comportements violents en contexte conjugal (HCVCC). Il me semblait que le fait de se revendiquer féministe et le fait de soutenir des hommes ayant choisi la violence envers leurs conjointes pouvait générer des zones de tension tant dans la pratique que dans la vie personnelle.

Divisé en cinq chapitres, ce mémoire a abordé en premier lieu la littérature scientifique sur les groupes d'hommes au Québec, la place des femmes en intervention ainsi que les éléments qui suscitent l'attention des chercheur·euses lorsqu'il est question du vécu des professionnel·les en relation d'aide. J'y ai constaté que la naissance des groupes d'hommes a donné lieu à certaines tensions avec les groupes féministes et les ressources pour femmes victimes de VC, tensions qui se sont atténuées avec le temps pour laisser place à une certaine collaboration, notamment via les Tables de concertation en VC et la mise en œuvre de certaines politiques gouvernementales. J'ai également remarqué qu'historiquement, la place des femmes en intervention a été questionnée, d'autant plus lorsqu'elles se réclamaient féministes : aujourd'hui, la situation a changé et elles occupent une place acquise et reconnue dans les milieux pour HCVCC. Enfin, je me suis aperçue que les écrits portant sur le vécu de professionnel·les en travail social abordent principalement des questions en lien avec la souffrance au travail. Cette revue de littérature a permis d'élaborer la question de recherche suivante : comment les intervenantes négocient-elles les tensions entre leur féminisme et leurs expériences auprès de conjoints ayant eu des comportements violents ? L'objectif était de réfléchir au vécu des intervenantes, et plus particulièrement à leur motivation à travailler dans ce milieu et aux tensions qu'elles y vivent. Ultimement, je désirais aussi savoir comment ces professionnelles gèrent ces tensions.

Pour répondre à cette question, j'ai mobilisé différents éléments et concepts, explicités dans le deuxième chapitre. Tout d'abord, la sociologie clinique m'a permis de réfléchir à ma posture de recherche, c'est-à-dire une position à la fois d'observatrice et de personne impliquée (Delhaye, 2014 ; Rhéaume, 2009), considérant que je suis proche du groupe que j'ai décidé de rencontrer, étant moi-même intervenante auprès des hommes. La sociologie clinique m'a également servi à construire mes entrevues au fur et à mesure des rencontres avec les participantes, dans une optique de circulation des savoirs (Doucet, 2005). Ensuite, la pensée de Donileen R. Loseke devait me permettre d'identifier les narratifs sociaux (Loseke,

2007) traversant les discours des intervenantes. Enfin, les concepts de féminisme, tension et engagement personnel devaient être utiles pour explorer le vécu des intervenantes rencontrées et identifier les tensions dans leurs expériences et discours.

Au niveau méthodologie, j'ai choisi une méthodologie qualitative exploratoire, explicitée dans le troisième chapitre. Comme proposé par Jean-Claude Kaufmann (Kaufmann, 2016) et à l'aide des outils de Pierre Paillé et Alex Mucchielli (Paillé et Mucchielli, 2016), j'ai développé une voie qualitative et clinique au cours des huit entrevues organisées afin de comprendre en profondeur le sens que donnent les intervenantes à leur vécu.

Leur façon de considérer leur travail ainsi que les défis qu'elles rencontrent ont été dévoilés dans la présentation des résultats, au cœur du chapitre 4. Tout d'abord, un rapide portrait des participantes a permis de constater qu'elles choisissent de travailler dans ces milieux pour des raisons différentes, mais se rejoignent sur leur définition de la VC et la nécessité de protéger avant tout les personnes qui en sont victimes. Pour la plupart des intervenantes, ce choix de carrière a créé des tensions dans les relations avec l'entourage personnel, souvent surpris et parfois critique. La nécessité pour les intervenantes de justifier leur choix et d'éduquer leur entourage est considérée par certaines comme faisant partie de la posture d'intervenante, et par d'autres comme une charge qui les fatigue et contribue à les isoler. Interrogées sur les espaces de tensions qu'elles expérimentent au quotidien, les intervenantes rencontrées ont abordé les remises en question des HCVCC, ainsi que les moments où elles se sentent en danger par le fait d'être une femme dans un milieu d'hommes. Leurs discours ont également fait émerger une certaine ambiguïté, voire une gêne, dans le fait de se réclamer féministe au sein de leurs équipes de travail. Malgré tout, elles pratiquent une intervention marquée par leur féminisme. Finalement, j'ai constaté que les participantes ne font pas que subir des tensions au travail, elles mettent en place une série de mesures pour les négocier : elles ventilent auprès de leurs collègues, de leurs proches, et elles pratiquent l'autoréflexion de manière constante. Ces mesures, largement individuelles, dévoilent un manque de gestion collective des difficultés rencontrées, ce qui contribue vraisemblablement à la fatigue de certaines.

L'analyse de l'enquête de terrain, développée dans le chapitre 5, a démontré que les participantes négocient les tensions entre leur féminisme et leurs expériences auprès des HCVCC de différentes façons. Les zones de tensions identifiées entre les intervenantes et leur entourage personnel sont souvent gérées avec humour, et dans une optique de sensibilisation et d'éducation des proches, qui, même si cela

constitue du travail invisible, n'est pas synonyme de lourdeur pour les participantes. Il en va autrement pour les zones de tensions avec les collègues et équipes de travail : rappelons que l'analyse des données fait émerger le fait que les participantes ne peuvent pas s'assumer féministes entièrement dans leurs équipes et ne sentent pas toujours adéquatement soutenues par leurs milieux de travail ou entourage, notamment lorsqu'elles abordent leur peur des HCVCC. Les intervenantes rencontrées naviguent ces tensions avec colère, frustration et dans un refus conscient de sensibiliser ceux et celles avec qui elles travaillent, considérant que cette charge supplémentaire de travail ne leur revient pas. Toutefois, elles résistent en performant au quotidien des interventions teintées de leur féminisme. Si l'analyse de l'enquête de terrain a également démontré que la préoccupation des intervenantes pour les personnes victimes de VC, ainsi que les critiques dont elles font l'objet, augmente leur niveau de fatigue et leur sentiment d'incompétence, il n'en reste pas moins qu'elles utilisent toutes les ressources à leur disposition pour pallier à ces défis (humour, apprentissages, stratégies d'intervention personnalisées, etc.). Ainsi, les intervenantes rencontrées sont capables de maintenir leur agentivité professionnelle, peu importe le contexte dans lequel elles évoluent et les tensions qu'elles vivent. Toutefois, si on en revient à l'un des constats de la revue de littérature sur la rareté des écrits par des intervenantes sur leur métier, peut-on réellement, à la lumière de ces constatations sur leurs peurs, leur fatigue et leur travail invisible, s'étonner qu'elles n'aient pas le temps ou l'envie d'écrire sur leur métier ?

La présente étude comporte évidemment quelques limites. Au niveau théorique, j'ai constaté que la sociologie clinique est un domaine vaste et davantage réflexif que concret, ainsi son utilisation dans le cadre de l'analyse des données a été parfois complexe, parfois limitée. L'analyse des tensions entre objectivité et subjectivité qui était envisagée au départ a ainsi été mise de côté, car les résultats ne m'ont pas permis de m'y intéresser. Au niveau méthodologique, la principale limite est évidemment la taille de mon échantillon, qui ne permet pas la généralisation des résultats à l'ensemble des professionnelles féministes œuvrant en milieu d'intervention pour HCVCC. De plus, puisque cette recherche s'intéressait aux intervenantes s'identifiant comme féministes, elle n'a pas présenté les points de vue d'intervenantes intéressées par le féminisme, mais qui, quelles que soient les raisons, ne s'identifient pas ouvertement comme féministes. Ensuite, la sphère publique étant chargée émotionnellement et politiquement lorsqu'il s'agit d'aborder la violence des hommes ou encore le féminisme, il est possible que les données récoltées soient biaisées sur ce plan. Malgré ces limites, ce projet comprend certaines forces, comme l'accès et la diffusion de témoignages peu entendus, ainsi que l'originalité d'une thématique jusqu'ici peu explorée.

En conclusion, nommons qu'il reste beaucoup à apprendre sur les tensions qui touchent les intervenantes féministes qui travaillent auprès des hommes ayant eu des gestes de violence en contexte conjugal. La poursuite des recherches pourrait ainsi inclure le renouvellement de l'analyse des données à l'aide de chercheur·euses féministes, l'élargissement de l'échantillon ou encore le développement d'autres axes de recherche, par exemple le développement concret d'outils que pourraient mettre en place les milieux de travail pour mieux soutenir les intervenantes, ou encore le vocabulaire utilisé par les intervenantes pour aborder leurs difficultés. Toutefois, un des enjeux observés dans cette étude étant l'absence de collectivisation des enjeux rencontrés, la poursuite des recherches devrait inclure le développement de groupes de discussion pour les intervenantes qui œuvrent dans le milieu confrontant et stimulant qu'est l'intervention auprès des hommes ayant eu des comportements violents contexte conjugal.

ANNEXE A
[GRILLE D'ENTRETIEN]

Nom, prénom. Années d'expérience dans un milieu incluant des hommes ayant eu des comportements violents. Études effectuées, titre professionnel. Nombre d'emplois avec des hommes.

Parcours professionnel

Pouvez-vous me décrire brièvement votre parcours d'intervenante ? Qu'est-ce qui vous a motivé à choisir de travailler avec des hommes ayant eu des comportements violents ? Qu'est-ce que vous aimez le plus dans cet emploi ? Pouvez-vous illustrer avec des exemples ? Quels services offrez-vous aux hommes ?

Valeurs personnelles et engagement de soi

Quels sont les moments ou les façons dont vous vous sentez personnellement impliquées dans vos interventions ? Intégrez-vous certaines de vos valeurs dans vos interventions ? Si oui, racontez-moi des situations concrètes d'intervention où c'est le cas. D'après vous, quelle est leur portée ? Quelles sont les limites ? Si vous ne les intégrez pas, pouvez-vous m'expliquer pourquoi ? Abordez-vous la question du féminisme dans votre milieu de travail, avec vos collègues ? Quelles sont leurs réactions ? Sinon, pour quelles raisons n'en parlez-vous pas ?

Pensez-vous qu'il faut des compétences ou qualités particulières pour intervenir auprès des hommes ?

À quoi ressemble la réaction des gens quand tu leur parles de ce que tu fais ? Est-ce que tu as déjà reçu des commentaires négatifs sur ton travail, ou au contraire des réactions positives, et de qui ?

Zones de tensions au travail

Parlez-moi des défis que vous rencontrez dans votre milieu de travail (institutionnels, avec la clientèle, avec l'équipe, etc. ?) En quoi vos valeurs et interventions auprès des hommes sont conciliables ? Expérimentez-vous des tensions entre vos valeurs et votre travail ? Dans quelle sphère ? Y a-t-il des

moments où concilier vos valeurs avec votre emploi est plus difficile ? Pouvez-vous me donner des exemples ? En quoi être féministe peut être un atout dans l'intervention auprès des hommes ?

Certains propos des usagers vous ont-ils déjà choqué, brusqué, et que faites-vous dans ces cas-là, pendant mais aussi après l'intervention ? Y a-t-il des situations que vous avez « ramenées à la maison » ? Lesquelles et qu'avez-vous mis en place pour les « gérer » ?

Outils

Y a-t-il des outils que vous utilisez qui vous aident à gérer ces tensions ?

Conclusion

Est-ce qu'il y a d'autres éléments que vous voudriez partager que nous n'avons pas abordés ?

ANNEXE B
[FORMULAIRE DE CONSENTEMENT]

Identification

Responsable du projet : Annick Lavogiez, étudiante à la maîtrise en travail social

Département, centre ou institut : École de travail social, UQAM

Téléphone : 514 266-2833

Adresse courriel : lavogiez.annick@courrier.uqam.ca

Direction du mémoire : Elizabeth Harper, Ph D, chercheuse et professeure

Département, centre ou institut : École de travail social, UQAM

Téléphone : 514 987-3000 poste 5035

Adresse courriel : harper.elizabeth@uqam.ca

Titre du projet : Tensions dans l'intervention : le vécu des intervenantes féministes en milieu d'intervention pour conjoints ayant eu des comportements violents

Nature et objectif du projet

La recherche a pour but d'étudier le vécu des intervenantes qui travaillent auprès d'hommes ayant commis des gestes de violence en contexte conjugal.

Procédures de participation à la recherche

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle d'environ une heure trente, menée par l'étudiante Annick Lavogiez.

Critères d'inclusion : travailleuse sociale et intervenante travaillant ou ayant travaillé dans les deux dernières années auprès d'hommes ayant eu des comportements violents et s'identifiant comme féministe.

Critères d'exclusion : travailleur-euses sociaux travaillant avec l'étudiante qui est professionnelle en milieu communautaire dans un service dédié aux pères en difficulté à Montréal.

Les thèmes abordés lors de l'entrevue couvriront les points suivants :

- Les valeurs personnelles de l'intervenante
- Les valeurs de l'organisme où œuvre et/ou a œuvré l'intervenante
- Des situations d'intervention
- Des outils et stratégies utilisés pour gérer des tensions associées à l'intervention

Les entrevues seront enregistrées. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec l'étudiante, qui vous contactera si vous consentez à participer à l'étude dans le formulaire ci-joint.

Une transmission du verbatim de l'entrevue vous sera proposée dans les semaines suivant l'entrevue, si vous le désirez. Vous pourrez apporter des précisions à vos propos si vous le jugez pertinent, par courriel.

Avantages et inconvénients

Le fait de participer à cette recherche constitue une occasion de réfléchir et de discuter en toute confidentialité, de votre vécu en contexte d'intervention auprès des hommes que vous rencontrez dans votre milieu de travail.

Les avantages liés à la participation à ce projet sont le fait de contribuer à l'amélioration des connaissances et de la pratique, l'accès à des espaces de conversations sur un sujet peu discuté, une meilleure compréhension des enjeux vécus, la possibilité d'un apprentissage, voire une prise de conscience ou un désir d'action, le développement d'un regard critique sur sa propre expérience.

Il est possible que le fait de parler de vos expériences suscite des réflexions ou des souvenirs douloureux ou désagréables. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec la personne qui mène l'entrevue. Vous trouverez en pièce jointe une liste de ressources en mesure de vous aider, si vous en éprouvez le besoin.

Anonymat et confidentialité

Les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels. Seules l'étudiante et sa directrice auront accès au contenu de la transcription. Notez que vos informations identificatoires ne seront accessibles qu'à l'étudiante et seront organisées de manière codée.

La transcription informatique de votre entrevue ne contiendra aucun élément permettant de vous identifier. Tous les noms mentionnés seront remplacés par des noms fictifs et les situations mentionnées seront modifiées pour qu'elles soient impossibles à reconnaître par les participantes, votre organisme ou vos collègues.

Le matériel de recherche ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément et sous clefs pour la durée totale du projet. Les enregistrements numériques et les formulaires de consentement seront détruits 2 ans après les dernières publications.

Participation volontaire et droit de retrait

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche.

Vous pouvez mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Après que vous ayez contacté la chercheuse pour l'aviser de votre volonté de vous retirer de la recherche, tout le matériel récolté vous concernant (courriels, données, identification, verbatim) sera alors détruit.

Questions sur le projet ou vos droits ?

En tout temps, vous pouvez contacter l'étudiante ou sa directrice pour des questions additionnelles sur le projet ou sur vos droits en tant que participant-e au projet.

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPÉ de la Faculté des sciences humaines : cerpe.fsh@uqam.ca - 514-987-3000 poste 20548.

Pour toute autre question concernant vos droits en tant que personne participante à ce projet de recherche ou pour formuler une plainte, vous pouvez communiquer avec le bureau de la protectrice universitaire de l'UQAM protectriceuniversitaire@uqam.ca ; 514-987-3151.

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et nous tenons à vous remercier.

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Code d'identification _____

1/Consentement à participer à l'étude

Je _____ reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche.

Je comprends les mesures de protection des données et de mon identité que l'étudiante met en place et je consens à ce que l'étudiante enregistre notre conversation.

Je reconnais que l'étudiante en recherche a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer.

Je comprends que ma participation à cette recherche est volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la responsable du projet.

Je comprends que je ne recevrai aucune compensation financière pour ma participation à cette étude.

2/Responsabilités

En acceptant de participer à ce projet, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez les chercheurs ou les institutions impliquées de leurs obligations légales et professionnelles.

3/Communications

Je désire recevoir le verbatim de notre entrevue pour relire mes propos et les clarifier au besoin : OUI NON

Je désire être contactée à la fin du projet pour en connaître les résultats : OUI NON

Tous les contacts suivant l'entrevue seront faits par courriel. Afin de préserver votre anonymat, précisez l'adresse courriel avec laquelle vous voulez être contactée : _____

Signature de la participante : _____ Date : _____

Signature de la responsable du projet : _____ Date : _____

ANNEXE C
[AUTORISATION ÉTHIQUE CERPÉ-4]



No. de certificat : 2024-6266
Date : 2023-10-11

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE FSH) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (avril 2020) de l'UQAM.

Titre du projet : TENSIONS DANS L'INTERVENTION : LE VÉCU DES INTERVENANTES QUI ŒUVRENT AUPRÈS D'AUTEURS DE VIOLENCE CONJUGALE

Nom de l'étudiant : Annick Lavogiez

Programme d'études : Maîtrise en travail social (mémoire de recherche)

Direction(s) de recherche : Elizabeth Harper

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année au plus tard un mois avant la date d'échéance (**2024-10-11**) de votre certificat. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Lévesque'.

Sylvie Lévesque
Professeure, Département de sexologie
Présidente du CERPÉ FSH

BIBLIOGRAPHIE

- À coeur d'homme. (2022). *À propos*. www.aceurdhomme.com/propos
- À coeur d'homme. (2023). *Comprendre*. www.aceurdhomme.com/comprendre
- Ahmed, S. (2024). *Manuel rabat-joie féministe*. La Découverte.
- Association of Alberta Sexual Assault Services. (2024). *#IBelieveYou*. #IBelieveYou. <https://www.ibelieveyou.info>
- Aubertin, N. et Jolicoeur, L. (2012). Le traitement des conjoints violents au service correctionnel du Canada. Dans *Expériences d'intervention psychosociale en contexte de violence conjugale* (p. 133-147). Presses de l'Université du Québec.
- Autonhommie*. (2022). Autonhommie. <https://autonhommie.org/accueil>
- Base de données féministe*. (2024). BA(F)FE. <http://bafe.fr>
- Bedeau, J. et Navaro, I. (s. d.). *Yo te creo, je te crois* (n° 1/4). <https://www.mediathèques.strasbourg.eu/Default/doc/RADIOFRANCE/2024C26362E0001/yo-te-creo-je-te-crois>
- Bélanger, S. (2012). Première ligne - bilan d'une expérience de prévention auprès d'hommes détenus par la police pour des motifs de violence conjugale. Dans S. Gauthier et L. Montminy, *Expériences d'intervention psychosociale en contexte de violence conjugale* (p. 67-92). Presses de l'Université du Québec.
- Bellange, D. et Exertier, A. (2021, 5 avril). Halte aux féminicides. *La Presse*, Opinions. www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-04-05/halte-aux-feminicides.php
- Benedetti, F., Colin, L. et Rousseau, J. (2023). Le regain du militantisme par les mouvements féministes contemporains. Dans *Luttes féministes à travers le monde : Revendiquer l'égalité de genre depuis 1995* (p. 113-165). UGA Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.ugaeditions.29716>
- Bessin, M. (2008). Les hommes dans le travail social : le déni du genre. Dans Y. Guichard-Claudie, D. Kergoat et A. Vilbrod (dir.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin...et réciproquement* (p. 357-370.). Presses universitaires de Rennes. hal.science/hal-03007731
- Blacklock, N. (2002). Gender awareness and the role of the groupworker in programs for domestic violence perpetrators. Dans A. Mullender, *Gender and Groupwork* (p. 67-79). Taylor & Francis Group.
- Bolduc, C. (s. d.). Être une femme et intervenir auprès des auteurs de violence conjugale et familiale. *À coeur d'homme*. www.aceurdhomme.com/etre-une-femme-et-intervenir-aupres-des-auteurs-de-violence-conjugale-et-familiale-par-catherine

- Bourque, M., Grenier, J. et Rullac, S. (2019). Travail social : des pratiques en tension? Présentation du dossier. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(2), 19-27. <https://doi.org/10.7202/1066098ar>
- Boutros, M. (2021, 25 mars). Longues listes d'attente pour les conjoints violents qui cherchent de l'aide. *Le Devoir*. www.ledevoir.com/societe/597577/le-devoir-enquete-sur-la-violence-conjugale-longue-listes-d-attentes-pour-les-conjoints-violents
- Brazeau, A. (2023, 15 février). La série «À cœur battant» envoie de mauvais messages aux victimes de violence conjugale. *Le Journal de Montréal*. www.journaldemontreal.com/2023/02/15/la-serie-a-cur-battant-envoie-de-mauvais-messages-aux-victimes-de-violence-conjugale
- Brodeur, N. (2003). Le discours des défenseurs des droits des hommes sur la violence conjugale: Une analyse critique. *Service social*, 50(1), 145-173. <https://doi.org/10.7202/006925ar>
- Brunetti, A. (2012). L'intervention en CLSC auprès des femmes victimes de violence conjugale. Dans *Expériences d'intervention psychosociale en contexte de violence conjugale* (p. 29-45). Presses de l'Université du Québec.
- Butler, A., Ford, D. et Tregaskis, C. (2007). Who Do We Think We Are? *Qualitative Social Work*, 6(3), 281-299.
- Carlyle, K. E., Slater, M. D. et Chakroff, J. L. (2008). Newspaper Coverage of Intimate Partner Violence: Skewing Representations of Risk. *Journal of Communication*, 58(1), 168-186. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.2007.00379.x>
- Chamberlain, P. (2017). *The Feminist Fourth Wave*. Springer International Publishing. <https://doi.org/10.1007/978-3-319-53682-8>
- Chayer, D. et Smith, K. (2012). Les maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale - Un lieu pour l'exercice de l'empowerment. Dans *Expériences d'intervention psychosociale en contexte de violence conjugale* (p. 9-27). Presses de l'Université du Québec.
- Chellig, N. (2021). Le « jargon professionnel » comme technique normative du lien social. *Le Sociographe*, 74(2), XXIII-XXXI. <https://doi.org/10.3917/graph.074.0035>
- Cloutier, R., Roy, J., Bernard, F.-O. et Beaulieu, A. (2018). *Intervenir auprès des hommes en difficulté*. Presses de l'Université Laval.
- Conradi, A. (2017). *Les angles morts: perspectives sur le Québec actuel*. Les éditions du remue-ménage.
- Conseil de recherches en sciences humaines, Conseil de recherches en sciences et Instituts de recherche en santé du Canada. (2018). *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*. <https://ethics.gc.ca/fra/documents/tcps2-2018-fr-interactive-final.pdf>
- Conseil du statut de la femme. (2024, 8 avril). *Féminisme : nom commun, cause commune*. Conseil du statut de la femme. <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/feminisme-nom-commun-cause-commune/>

- Corbeil, C. et Marchand, I. (2010). *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui. Portrait d'une pratique sociale diversifiée*. Les éditions du remue-ménage.
- Corbeil, J. (1999). La fatigue de compassion chez les intervenants qui transigent avec la violence familiale et conjugale. Dans Broué et C. Guèvremont, *Intervenir auprès des conjoints violents* (p. 75-92). Éditions Saint-Martin.
- Côté, I. (2005). La coanimation en travail de groupe : de la théorie à la pratique. *Service social*, 39(3), 157-169. <https://doi.org/10.7202/706506ar>
- Côté, I. (2018a). Les conséquences de l'antiféminisme sur les pratiques d'intervention en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. *Recherches féministes*, 31(2), 215-236.
- Côté, I. (2018b). Les conséquences de l'antiféminisme sur les pratiques d'intervention en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. *Recherches féministes*, 31(2), 215-234. <https://doi.org/10.7202/1056250ar>
- Côté, I. et Lapierre, S. (2021, 4 mars). Violence conjugale: Où sont les organismes intervenant auprès des conjoints violents ? *La Presse*, Opinions. www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-03-04/violence-conjugale/ou-sont-les-organismes-intervenant-aupres-des-conjoints-violents.php
- Cournoyer, L.-G., Nolet, A.-M. et Corsillo, M. (2012). L'intervenant et le sentiment d'impuissance. *Centre d'expertise - Délinquance et troubles du comportement* (Montréal), 4.
- Crête, J. (2019). Une identité professionnelle en tension: Les travailleuses sociales en réadaptation en déficience physique. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(2), 63-79. <https://doi.org/10.7202/1066101ar>
- CRI-VIFF. (2003). *Entre les services et les hommes: un pont à bâtir, Actes du colloque de l'équipe Hommes, violence et changement*. CRI-VIFF.
- Dagenais, J. (2015). *L'intervention féministe : les propos de celles qui l'ont pratiquée* [UQAM]. <https://archipel.uqam.ca/7669/>
- Dankwort, J. (2005). Une conception alternative de la violence conjugale : vers une intervention efficace auprès des hommes violents. *Service social*, 37(1-2), 86-119. <https://doi.org/10.7202/706387ar>
- Dankwort, J. et Rausch, R. (2000). Men at Work to End Wife Abuse in Quebec: A Case Study in Claims Making. *Violence Against Women*, 6(9), 936-959. <https://doi.org/10.1177/10778010022182227>
- De Gaulejac, V. (2007). Aux sources de la sociologie clinique. Dans *La sociologie clinique* (p. 25-55). Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.roche.2007.01.0025>
- De Koninck, M. et Savard, S. (1992). *De l'intervention féministe aux interventions féministes: des parcours multiples, une mémoire collective à construire : rapport de recherche présenté au CQRS*. Université Laval.

- Delhaye, P. (2014). La recherche clinique en travail social. Projet épistémologique et enjeux éthiques. *Le Sociographe, Hors-série 7(5)*, 35-50. <https://doi.org/10.3917/graph.hs07.0035>
- Denoncourt, J.-P. (2019, 12 décembre). Une femme tuée tous les trois jours en moyenne au pays. *La Presse Canadienne, National*. www.lapresse.ca/actualites/national/2019-12-12/une-femme-tuee-tous-les-trois-jours-en-moyenne-au-pays
- Descarries, F. (2005). Le mouvement des femmes québécois : état des lieux. *Cités, 23(3)*, 143-154. <https://doi.org/10.3917/cite.023.0143>
- Desjardins, M. et Lemay, L. (2009). Comment conjuguer les valeurs du travail social et l'intervention en contexte d'autorité à l'évaluation des signalements en protection de la jeunesse? *Intervention, (131)*, 222-232.
- Deslauriers, J.-M. (2020). La formation aux intervenants en matière d'intervention auprès des hommes, une nouvelle pratique sociale prometteuse. *Nouvelles pratiques sociales, 31(1)*, 215-238. <https://doi.org/10.7202/1069924ar>
- Deslauriers, J.-M., Fortin, A. et Joubert, D. (2020). Apprivoiser les résistances en intervention auprès d'hommes en contexte d'aide contrainte. *Criminologie, 53(1)*, 367-395. <https://doi.org/10.7202/1070514ar>
- Dictionnaire Petit Robert. (2024, 9 avril). *Tension - Définitions*. <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/tension>
- Doucet, M.-C. (2005). *Solitude et sociétés contemporaines une sociologie de la connaissance du Solitaire* [Université de Montréal]. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/17559/Doucet_Marie-Chantal_2005_these.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Doucet, M.-C. (2011). Problématisation des dimensions psychiques et sociales dans l'intervention, une perspective socioclinique. *Reflets, 17(1)*, 150-174.
- Doucet, M.-C. (2016). Entrevue avec Marie-Chantal Doucet, Ph.d. sociologie, professeure, École de travail social, Université du Québec à Montréal. *Revue Intervention, (144)*, 71-76. <https://revueintervention.org/numeros-en-ligne//144/entrevue-avec-marie-chantal-doucet-ph-d-sociologie-professeure-ecole-de-travail-social-universite-du-quebec-a-montreal/>
- Doucet, M.-C. et Dubois, D. (2016). Repères pour la thématique subjectivité et travail. Le thème de l'engagement personnel dans les métiers de la relation en milieu institutionnel et communautaire au Québec. Dans *Métiers de la relation d'aide* (p. 141-158). Presses de l'Université Laval.
- Dufresne, M. (1998). Masculinisme et criminalité sexiste. *Recherches féministes, 11(2)*, 125-137. <https://doi.org/10.7202/058007ar>
- Dufresne, M. (2002). Face aux conjoints agresseurs... La danse avec l'ours. *Nouvelles Questions Féministes, 21(3)*, 28-46. <https://doi.org/10.3917/nqf.213.0028>

- Dulac, G. (1993). Études féministes/études masculines. Dans *Chantiers sociologiques et anthropologiques Actes du 58e colloque de l'ACSALF* (p. 274). Les Éditions du Méridien.
- Dulac, G. (1994). *Penser le masculin : essai sur la trajectoire des militants de la condition masculine et paternelle*. Institut québécois de recherche sur la culture.
- Dulac, G. (1999). *Intervenir auprès des clientèles masculines. Théories et pratiques Québécoises*. Action Intersectorielle pour le Développement et la Recherche sur l'Aide aux Hommes.
- Dumais, M. (2023, 6 janvier). «À cœur battant»: entre l'empathie et la colère. *Le Devoir*.
www.ledevoir.com/culture/ecrans/776836/ecrans-a-coeur-battant-entre-l-empathie-et-la-colere
- Dumas, H. (2023, 1^{er} septembre). À cœur battant: Cœur débattant et sensible, s'abstenir. *La Presse, Chroniques*. www.lapresse.ca/arts/chroniques/2023-09-01/a-coeur-battant/coeur-debattant-et-sensible-s-abstenir.php
- Dupuis-Déri, F. (2013). *Quand l'antiféminisme cible les féministes. Actions, attaques et violences contre le mouvement des femmes*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2612411>
- Dupuis-Déri, F. (2017). Le « masculinisme » : une histoire politique du mot. Dans *Le mouvement masculiniste au Québec - L'antiféminisme démasqué* (p. 43-68). Les éditions du remue-ménage.
- Entraide pour hommes. (2022). *Rapport d'activités 2021-2022*.
https://www.entraidepourhommes.org/_files/ugd/3d7a26_5df8aba0f8074fd3b4ac142e35d98b97.pdf
- Europrofem. (2022). *Association des Ressources Intervenant auprès des Hommes Violents*. Europrofem.
http://www.europrofem.org/White-Ribbon/11.men_violent/programme-hommes/06.hom_program.htm
- Favreau, L. (2002). Le travail social au Québec (1960-2000) : 40 ans de transformation d'une profession. *Nouvelles pratiques sociales*, 13(1), 27-47. <https://doi.org/10.7202/000004ar>
- FMHF. (2021, 27 juillet). Trouver une maison d'hébergement pour femmes. <https://fmhf.ca/maisons-dhebergement-membres/>
- Fugier, P. (2019). Neutralité axiologique. Dans *Dictionnaire de sociologie clinique* (p. 427-430). Érès.
<https://doi.org/10.3917/eres.vande.2019.01.0427>
- Fusulier, B. (2010). Poser la question du « genre » dans le travail social : une contribution européenne. *Intervention*, (132), 114-123.
- Galand, S. (2021). *Le féminisme pop*. Les éditions du remue-ménage.
- Gauthier, S. et Montminy, L. (dir.). (2012). *Expériences d'intervention psychosociale en contexte de violence conjugale*. Presses de l'Université du Québec.

- Genest Dufault, S. et Dulac, G. (2010). État des connaissances sur les hommes et les masculinités au Québec. Dans *Regards sur les hommes et les masculinités. Comprendre et intervenir* (p. 45-60). Presses de l'Université Laval.
- Gosselin, J. et Pirro, R. (2019, 24 octobre). Drame familial à Montréal: une scène insoutenable. *La Presse* (Montréal). www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2019-10-24/drame-familial-a-montreal-une-scene-insoutenable
- Gouvernement du Canada. (2018). *Violence familiale : Quelle est l'ampleur du problème?* <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/arretons-violence-familiale/violence-familiale-quelle-est-ampleur-probleme.html>
- Gouvernement du Québec (dir.). (1995). *Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale: politique d'intervention en matière de violence conjugale*.
- Gouvernement du Québec. (2018). *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023*, 74.
- Gouvernement du Québec. (2021, 29 avril). *Violence conjugale et féminicides - Près de 20 M\$ pour mieux soutenir les organismes intervenant auprès des conjoints violents*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/violence-conjugale-et-feminicides-pres-de-20-m-pour-mieux-soutenir-les-organismes-intervenant-aupres-des-conjoints-violents-30884>
- Gouvernement du Québec. (2022a). *Contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance – Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027*.
- Gouvernement du Québec. (2022b). *Violence conjugale*. www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/violence-conjugale
- Gouvernement du Québec. (2022c, juin). *Plus de 462 M\$ sur cinq ans en soutien aux victimes de violence : lancement de la Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/plus-de-462-m-sur-cinq-ans-en-soutien-aux-victimes-de-violence-lancement-de-la-strategie-gouvernementale-integree-pour-contrer-la-violence-sexuelle-la-violence-conjugale-et-rebatir-la-confiance-2022-2027-41637>
- Gouvernement du Québec. (2022d, 3 juin). *Un financement supplémentaire de 2,5 M\$ pour soutenir les organismes intervenant auprès des conjoints violents*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/un-financement-supplementaire-de-25-m-pour-soutenir-les-organismes-intervenant-aupres-des-conjoints-violents-40969>
- Gouvernement du Québec. (2024, mai). *Définition des formes d'agression sexuelle*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/agression-sexuelle-aide-ressources/definition-formes-agression-sexuelle>
- Groulx, J. et Deslauriers, J.-M. (2014). *Implantation de la formation Intervenir auprès des hommes dans le cadre du projet For'hommes de la Montérégie*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2436845>

- Guérin, F. (2022, 20 juin). *Stratégie intégrée pour contrer la violence sexuelle et la violence conjugale : Québec poursuit ses efforts*. Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale. <https://maisons-femmes.qc.ca/strategie-integree-pour-contrer-la-violence-sexuelle-et-la-violence-conjugale-quebec-poursuit-ses-efforts/>
- Guillemette, F., Luckerhoff, J., Plouffe, M.-J. et Thienella Fall, O. (2021). La recherche qualitative : une analyse du vécu humain. Clarification conceptuelle à partir de nos recherches avec des personnes marginalisées. *Enjeux et société : approches transdisciplinaires*, 8(1), 10-35. <https://doi.org/10.7202/1076534ar>
- Haas, C. de. (2021). *En finir avec les violences sexistes et sexuelles: manuel d'action*. Robert Laffont.
- Hanique, F. (2009). Enjeux théoriques et méthodologiques de la sociologie clinique. *Informations sociales*, 156(6), 32-40. <https://doi.org/10.3917/inso.156.0032>
- Harding, S. (2021). Repenser l'épistémologie du positionnement: qu'est-ce que « l'objectivité forte » ? Dans M. Garcia, *Philosophie féministe : patriarcat, savoirs, justice* (p. 129-187). Vrin.
- INSPQ. (2016, octobre). *Conjoints ayant des comportements violents | INSPQ*. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/conjoints-ayant-des-comportements-violents>
- INSPQ. (2018, décembre). *Trousse Média sur la violence conjugale*. INSPQ. www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/medias
- INSPQ. (2023, 27 octobre). *Homicide conjugal*. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/homicide-conjugal>
- Ion, J. et Ravon, B. (2005). *Les travailleurs sociaux*. La Découverte.
- Jaeger, M., Barges, I., Bouquet, B., Casagrande, A., Dubasque, D., Dubéchet, P., Gardien, E., Loustalot, E., Papay, J., Pioli, D. et Garcia, A.-M. (2015). *Refonder le rapport aux personnes. "Merci de ne plus nous appeler usagers"*. <https://hal.science/hal-01419809>
- Johnson, M. P. (2008). *Intimate terrorism, violent resistance and situational couple violence*. Northeastern University Press.
- Johnson, N. G. (2005). Women Helping Men: Strengths of and Barriers to Women Therapists Working with Men Clients. Dans *The new handbook of psychotherapy and counseling with men: A comprehensive guide to settings, problems, and treatment approaches* (p. 291-307). Jossey-Bass/Wiley.
- Johnson, S. (2007). Male domestic violence treatment programs : effect on attitudes towards women and intimate relationship. *Dissertation Abstracts International*, 67(9).
- Kaufmann, J.-C. (2016). *L'entretien compréhensif* (4e éd). Armand Colin.
- Koyama. (2021, 26 mars). *Le manifeste transféministe*. L'espace des Potates. <https://blog.potata.space/le-manifeste-transfeministe/>

- Lafontaine, M.-P. (2022). *Armer la rage*. Heliotrope.
- Lafortune, L., Gervais, L., Lacharité, B., Maheu, J., St-Cerny, A., Guberman, N., Coenga-Oliveira, D. et Ancil Avoine, P. (2018). La pédagogie féministe intersectionnelle socioconstructiviste de Relais-femmes dans son travail d'accompagnement-formation : des compétences à développer. *Recherches féministes*, 31(1), 45-64. <https://doi.org/10.7202/1050653ar>
- Lalande, C., Gauthier, S. et Damant, D. (2019). Intervention sociojudiciaire en violence conjugale : état des connaissances. *Service social*, 65(1), 70-86. <https://doi.org/10.7202/1064591ar>
- Lapierre, S. et Côté, I. (2014). La typologie de la violence conjugale de Johnson : quand une contribution proféministe risque d'être récupérée par le discours masculiniste et antiféministe. *Intervention*, (140), 69-79.
- Larouche, G. (1987). *Agir contre la violence : une option féministe à l'intervention auprès des femmes battues*. Pleine Lune.
- Laughrea, K., Bélanger, C. et Wright, J. (2007). Existe-t-il un consensus social pour définir et comprendre la problématique de la violence conjugale? *Santé mentale au Québec*, 21(2), 93-116. <https://doi.org/10.7202/032400ar>
- Laurin, N. (1997). Négocier l'impossible. Du féminisme actuel au Québec et au Canada. *Les cahiers du CEDREF*, (6), 2-8.
- Le Scelleur, H. et Garneau, S. (2016). L'auto-divulgarisation délibérée au prisme du travail social : entre délégitimation professionnelle et requalification des savoirs d'expérience. *Intervention*, (144), 29-41.
- Le Seuil - À propos*. (2022). Le seuil de l'Estrie. <https://leseuil.qc.ca/a-propos/>
- Lelièvre, B. (2023, 23 septembre). Survivre à la fin du monde : le retour de la série « À Cœur Battant ». *Urbania*. urbania.ca/article/survivre-a-la-fin-du-monde-le-retour-de-la-serie-a-coeur-battant
- Léveillé, S., Touchette, L., Ayotte, R., Blanchette, D., Brisson, M., Brunelle, A., Turcotte, C. et Lévesque, C. V. (2020). L'abandon thérapeutique, une réalité chez des auteurs de violence conjugale. Mieux comprendre les caractéristiques psychosociales de ces hommes. *Psychothérapies*, 40(1), 39-51. <https://doi.org/10.3917/psys.201.0039>
- Lindsay, J., Rondeau, G. et Desgagnés, J.-Y. (2011). Bilan et perspectives du mouvement social des hommes au Québec entre 1975 et 2010. Dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. Genest-Dufault, D. Blanchette et J.-Y. Desgagné, *Regards sur les hommes et les masculinités Comprendre et intervenir* (p. 13-44). Presses de l'Université Laval.
- Loseke, D. R. (2007). The Study of Identity As Cultural, Institutional, Organizational, and Personal Narratives: Theoretical and Empirical Integrations. *The Sociological Quarterly*, 48(4), 661-688. <https://doi.org/10.1111/j.1533-8525.2007.00096.x>
- L'R des centres de femmes et du Québec. (2024, février). Accueil. *L'R des centres de femmes du Québec*. <https://rcentres.qc.ca/>

- Mangeot, P. (2000). À contre-pente. Entretien avec Pierre Bourdieu. *Vacarme*, 14, 4-14.
- Marin, S. (2024, 15 mai). *Des conjointes offrent leur point de vue sur les interventions auprès d'hommes violents*. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/societe/812912/programmes-intervention-aupres-hommes-violents-evalues-conjointes>
- Meier, J. S. (2003). Domestic Violence, Child Custody, and Child Protection: Understanding Judicial Resistance and Imagining the Solutions. *American University Journal of Gender, Social Policy and the Law*, 11, 657-731.
- Meunier, V. (2014). Intervenir auprès des hommes ayant un problème de violence conjugale et familial - Quelques enjeux de la responsabilisation. Dans *Responsabilité et violences envers les femmes* (p. 119-129). Presses de l'Université du Québec.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2017). *Santé et bien-être des hommes 2017-2022*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-729-01W.pdf>
- Ministère de la Sécurité publique. Criminalité au Québec - Infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal en 2020. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/violence-conjugale/stats_violence_conjugale_2020.pdf?1655990328 2022.
- Morin-Martel, F. (2023, 4 novembre). 20% des jeunes Québécois assimilent le féminisme à une «stratégie» pour «contrôler la société». *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/801351/feminisme-strategie-permettre-femmes-controler-societe-selon-20-quebecois-ages-18-34-ans>
- Office québécois de la langue française. (2024, 9 avril). *Féminisme : définitions*. <https://vitrlinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/19033860/feminisme>
- ONU. (2024). *Violence à l'encontre des femmes*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women>
- ONU Femmes. (2023). *Foire aux questions : Formes de violence à l'égard des femmes et des filles*. ONU Femmes. www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/faqs/types-of-violence
- OQLF. (2024, 9 avril). *Résultats de recherche : Tension*. https://vitrlinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/resultats-de-recherche?tx_solr%5Bfilter%5D%5B0%5D=type_stringM%3AAbdl&tx_solr%5Bfilter%5D%5B1%5D=type_stringM%3Aagdt&tx_solr%5Bfilter%5D%5B2%5D=terme%3A1&tx_solr%5Bfilter%5D%5B3%5D=domaines_stringM%3Apsychologie&tx_solr%5Bfilter%5D%5B4%5D=domaines_stringM%3Aravail&tx_solr%5Bq%5D=tension
- Orme, J., Dominelli, L. et Mullender, A. (2000). Working with violent men from a feminist social work perspective. *International Social Work*, 43(1), 89-106. <https://doi.org/10.1177/a010523>

- Osteen, P. J. (2011). Motivations, values, and conflict resolution: student' integration of personal and professional identities. *Journal of Social Work Education*, 47(3), 423-444.
<https://doi.org/10.5175/JSWE.2011.200900131>
- Padjemi, J. (2021). *Féminismes & pop culture*. Stock. <https://www.leslibraires.ca/livres/feminismes-pop-culture-jennifer-padjemi-9782234090507.html>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3e éd). Armand Colin.
- Pâquet-Deehy, A., Rinfret-Raynor, M. et Larouche, G. (1992). Apprendre à intervenir auprès des femmes violentées. *Centre national d'information sur la violence dans la famille*, 30.
- Philippe, R. (1986). PRO-GAM. Dans *Intervention auprès des hommes. Compte rendu du colloque tenu les 19 et 20 juin 1986 à la salle Alfred-Laliberté de l'Université du Québec à Montréal* (p. 65-68).
<http://www.santecom.qc.ca/bibliothequevirtuelle/santecom/35567000009511.pdf>
- Pineda, A. (2021, 15 mai). Enfants de la violence conjugale. *Le Devoir*.
www.ledevoir.com/societe/601553/societe-enfants-de-la-violence-conjugale
- Plank, L. (2021). *Pour l'amour des hommes*. Éditions Québec Amérique.
- Radio-Canada.ca. (2018, février). Un prix pour récompenser les polars sans violence à l'égard des femmes. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/arts/livres/accueil-actualites/document/nouvelles/article/1083754/prix-polars-sans-violence-femmes-staunch-book-prize&tz=EST>
- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale. (2024a, février). *Maisons membres*. <https://maisons-femmes.qc.ca/maisons-membres/>
- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale. (2024b, mai). *Mythes et réalités*. Mythes et réalités. <https://maisons-femmes.qc.ca/mythes-et-realites/>
- Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale. (1990). *Au grand jour*. Les éditions du remue-ménage.
- Renaud, G. (2001). Intervenir : une question de sens. *Crise de société... recherche de sens*, 5-25.
- Rhéaume, J. (2006). Le travail d'intervenant, entre plaisir et souffrance : quand normal devient pathologique. *Équilibre*, 1(2), 3-17.
- Rhéaume, J. (2009). La sociologie clinique comme pratique de recherche en institution. Le cas d'un centre de santé et services sociaux. *Sociologie et sociétés*, 41(1), 195-215.
<https://doi.org/10.7202/037913ar>
- Rinfret-Raynor, M., Brodeur, N., Lesieux, E. et Turcotte, M. (dir.). (2010). *Services d'aide en matière de violence conjugale: état de la situation et besoins prioritaires*. CRI-VIFF.

- Rondeau, G. (2019). *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*. Gouvernement du Québec.
- Rondeau, G., Lindsay, J., Beaudoin, G. et Brodeur, N. (1997). *Les dimensions éthiques associées à l'intervention auprès des conjoints violents*. CRI-VIFF.
- Roy, J., Tremblay, G., Guilmette, D., Bizot, D., Dupéré, S. et Houle, J. (2014). Perceptions des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé ainsi que leur rapport aux services. *Masculinités & Société*, 62.
- Roy, V. (2011). Être une femme, être un homme et intervenir auprès des clientèles masculines. Dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. Genest Dufault, D. Blanchette et J.-Y. Desgagné, *Regards sur les hommes et les masculinités. Comprendre et intervenir* (p. 177-198). Presses de l'Université Laval.
- Roy, V. (2014). La coanimation mixte dans les groupes de thérapie pour conjoints violents : Une expérience de socialisation aux rôles d'un homme et d'une femme. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, Numéro 104(4)*, 671-696. <https://doi.org/10.3917/cips.104.0671>
- SAC - Mission. (2022). Service d'aide aux conjoints (SAC). www.serviceaideconjoints.org/fr/organisme/mission.php
- SAC - Philosophie d'intervention. (2022). Service d'aide aux conjoints (SAC). www.serviceaideconjoints.org/fr/
- Schneider, E. M. (2000). *Battered Women and Feminist Lawmaking*. Yale University Press. <https://www.jstor.org/stable/j.ctt1npsn7>
- Sioui, M.-M. (2016, 5 mars). Dur, dur d'être féministe. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/464724/dur-dur-d-etre-feministe>
- Stroumza, K. (2017). Le langage dans l'activité du travailleur social : technique d'influence et outil d'analyse. Dans H. Messmer (dir.), *Langage et savoir-faire : Des pratiques professionnelles du travail social et de la santé passées à la loupe* (p. 185-217). Éditions ies. <https://doi.org/10.4000/books.ies.1554>
- Surprenant, M.-È. (2015). *Manuel de résistance féministe: pour mettre fin aux inégalités persistantes et contrer l'antiféminisme*. Les éditions du remue-ménage.
- Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie. (2020, 5 mars). *La violence conjugale : Une remise en question de la définition qui fait mal !* <https://www.tcgfm.qc.ca/nouvelles/article=51>
- Table de concertation en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle de l'agglomération de Longueuil et de la MRC Marguerite-D'Youville. (2023, 10 novembre). *La table*. tableviolence. <https://www.tableviolence.org/latable>
- Table de concertation en violence conjugale de Montréal. (2023). <https://www.tcvcm.ca/>

- Tremblay, G. (1996). L'intervention auprès des hommes : vers un modèle s'adressant à des hommes plus traditionnels. *Service social*, 45(2), 21-30. <https://doi.org/10.7202/706724>
- Turcotte, P. (2012). *Sortir la violence de sa vie: itinéraires d'hommes en changement*. Presses de l'Université Laval.
- Turcotte, P., Bélanger, J., Blanchette, D., Cormier, R., Landry, G., Nantel, Y. C., Proulx, J.-P., Trépanier, M. et Vézina, J.-F. (2003, avril). *Inclure la réalité des hommes dans la prestation des services sociaux et de santé au Québec*. www.aceurhomme.com/sites/default/files/memoire_avril_2003_a_coeur_dhomme.pdf
- Turcotte, P. et Lindsay, J. (2001). *L'intervention sociale auprès des groupes*. Gaëtan Morin éditeur.
- Warren, J.-P. (2018). Le progressisme des hommes à l'épreuve du féminisme : le périodique Hom-Info (1980-1985). *Analyses*, 13(2), 101-129.
- Zaccour, S. (2019). *La fabrique du viol*. Leméac.